









AP

20

J86

JOURNAL
DES
SCAVANS,

Pour le Mois de
JANVIER

1712.

TOME II.



A AMSTERDAM,
chez les JANSSENS à WAESBERGE.

MDCCXII.

Considerations Politiques sur les Coups d'É
par Gabriel Naudé. 12. Suivant la C
pie de Rome. 1712.

ASPARIS SANCTII S. J. in libro
Job Commentarii cum Paraphrasi,
dicibus cum Locorum Scr. Provo
bior. tum rerum Memorabilium ill
trati cum nova Præfatione, vita
Auctoris complexa. 4. Antwerpia sum
tibus Friderici Gleditschii. 1712.

Mauvaise foi de la France dans la Ruptu
des Preliminaires de 1709, dans les co
férences de Geertruydenberg en 1710.
dans les nouvelles propositions faites
Angleterre. 1711. 8.

Jugement equitable des Articles Prelimina
res qui doivent servir de Base, & de fo
dement au Traité de la Paix Général
& que la France a rendus inutileé en r

JOURNAL
DES
CAVANS,

5

pour le Mois de Janvier M. DCCXII.

*Dissertations Historiques, Chronologiques,
Géographiques, & Critiques sur la Bible,*
Paris, chez André Pralard, rue saint
Jacques, à l'Occasion. 1711. vol in 8.
pp. 476.

Ce volume contient cinq Dissertations
sur la Genese. Dans la premiere on
traite de l'Histoire de la Création, de la
Chronologie & de la description du Mon-
de depuis la Création jusqu'au Déluge.
Cette Dissertation est partagée en huit
chapitres. On prouve dans le premier,
que le Monde n'est point éternel; qu'il
n'a pu être formé par un Etre intelli-
gent & sage; & qu'il n'a pas plus d'an-
tiquité que Moïse ne lui en donne. Par
les raisons qui montrent que la terre
n'est pas éternelle, celle qu'on tire de
m. LI. A 2 l'iné-

423794

re des montagnes dans les vallées
quelque petite que soit cette quantité, il
est certain qu'enfin les montagnes seroient
planies, & les vallées remplies : ainsi
la terre avoit été de toute éternité, il
est indubitable qu'il n'y auroit plus ni
montagnes ni vallées, & qu'elle seroit
entièrement couverte d'eaux, la moindre
diminution sensible étant capable d'a-
baisser les plus hautes montagnes dans l'es-
pace infini de l'éternité. On dira peut-être,
continue l'Auteur, que de temps en temps
se forme de nouvelles montagnes ; mais
quelle cause naturelle voyons-nous qui
puisse produire des montagnes & creuser
des vallées capables de contenir les eaux
de la mer ? Qu'on lise toutes les Histoires,
on ne trouvera aucun exemple d'u-
ne nouvelle montagne qui ait paru sur la
terre. Les vents font quelquefois de pe-

se, avec ce que nous lisons dans les autres anciens Historiens, on fait voir la verité de cette Histoire, & la bonne foi du Legislatteur des Hebreux. On insiste entre autres choses, sur le petit nombre de générations qu'il met depuis le commencement du Monde jusqu'à son temps. Ce qui rend la Tradition obscure & incertaine, dit l'Auteur, ce n'est pas tant l'éloignement des siècles que le nombre des personnes par les mains de qui un événement passe. Moïse étoit un homme habile, on n'en peut douter; s'il a été un imposteur il a dû prendre toutes les précautions possibles pour faire en sorte qu'on ne le pût convaincre d'imposture, & il pouvoit couvrir sa tromperie en supposant plusieurs générations. Pourquoi donc a-t-il donné une si longue vie aux Patriarches? Dans le temps qu'il écrivoit il pouvoit y avoir des Israélites qui eussent vû les enfans de Joseph, & certainement il y en avoit plusieurs qui avoient conversé avec ses petits-fils. Joseph & ses freres avoient vécu longtemps avec leur pere Jacob, fils d'Isaac, dont le pere (Abraham) étoit né deux ans après la mort de Noé, & avoit conversé avec ses enfans & ses petits-enfans. Isaac avoit pû lui-même voir Salé & Heber, qui avoient vécu des centaines d'années avec Noé, lequel avoit vécu

vre, mais nous ne pouvons nous
acher davantage. Le second Chapitre
nferme des reflexions sur le premier
apitre de la Genese : on y entre dans
détail de la Création. Le troisième
ite de la formation de l'homme, &
y refute le Systême de l'Auteur du
vre des Préadamites. En répondant à
bjection tirée de ces paroles de Caïn :
siiconque me rencontrera, me tuera, on
ontre que la terre pouvoit déjà être
rt peuplée dans le temps du meurtre
Abel, qu'on suppose avoir été tué à la
8 année de sa vie. Quand nous sup-
serions, dit l'Auteur, qu'Adam n'a-
it point eu de fils dans cet intervalle,
faut nécessairement convenir qu'il avoit
des filles, qui furent mariées à Abel,
à Caïn. „ Je ne veux que les descen-
dans de ces deux enfans pour faire un

„ ligne droite 64 personnes. L'an 74, il
 „ y en aura 572. L'an 98, il s'en trou-
 „ vera 4096. Et l'an 122, on en trou-
 „ vera 32768. Si vous ajoutez ensuite
 „ les autres enfans nez pendant ce temps-
 „ là de Caïn & d'Abel, leurs enfans, &
 „ les enfans de leurs enfans, produits
 „ quand ils ont été en âge d'engendrer,
 „ vous aurez en 122 ans 421164 hom-
 „ mes capables d'engendrer, sans compter
 „ toutes les femmes, tant vieilles que
 „ jeunes, & les enfans au-dessous de 17
 „ ans." Le Paradis terrestre fait le sujet
 du quatrième Chapitre, & la chute de
 l'homme le sujet du cinquième. Dans le
 Chapitre suivant il est parlé de Caïn &
 de ses descendans; de la saison dans la-
 quelle le Monde a été créé; & de la du-
 rée du temps depuis la Création jusqu'au
 Déluge. Tout le monde sçait que cette
 durée est exposée différemment dans le
 Texte Hebreu & dans la Version des Sep-
 tante, & que les Auteurs sont partagez
 sur le choix. Le nôtre rapporte fidelle-
 ment les raisons des deux partis; & il
 conclud que dans le doute, il paroît plus
 raisonnable de préférer le Texte original
 à la Version.

La seconde Dissertation contient l'Hif-
 toire du Déluge & de tout ce qui l'a sui-
 vi jusqu'à la dispersion des Nations. On
 s'applique particulièrement à décrire l'Ar-
 che

soixante & dix-sept pieds cubes
cité. Si l'on veut, ajoute
comparer ce vaste bâtiment à
seaux, & le mesurer par tonneaux
que tonneau suivant l'Ordonnance
Marine étant de 42 pieds cubes;
étoit de quarante-deux mille qua-
treize tonneaux, en sorte qu'elle
plus grande elle seule que 40 mille
mille tonneaux chacun: & à rai-
deux mille livres pesant pour cha-
que tonneau, elle pouvoit porter la charge
quatre-vingt-quatre millions huit
vingt six mille livres de France
arrange dans cet espace tous les vaisseaux
& leurs provisions, avec beaucoup
de commodité. I

troisième Chapitre où l'on examine
la question de l'universalité du Déluge
ruine les objections proposées

poient alors. Ce qui fait faire cette objection & toutes les autres, c'est l'envie de diminuer les miracles; & c'est néanmoins de cela même que nôtre Auteur tire sa réponse. „ Il faut autant ou plus „ de miracle, observe-t-il, dans l'hypothese de ceux qui supposent que le „ Déluge n'a pas été universel, que dans „ le sentiment de ceux qui croient que „ les eaux ont enveloppé toute la terre. „ Car supposant que les eaux tombées du „ Ciel, ou sorties du sein de la terre, se „ soient repandues sur sa surface, il est „ conforme aux loix ordinaires de la „ Nature, qu'elles l'ayent enveloppé toute „ entiere; au lieu qu'il est contre toute „ sorte de raison qu'une masse d'eau „ liquide suspendue & élevée à une „ extrême hauteur sur une surface quarrée „ ou ronde, demeure solide dans ses „ bornes, sans s'écouler de tous côtez. „ Il faut un plus grand miracle pour soutenir cette masse d'eaux, que pour en faire sortir de la terre ou tomber du „ Ciel une beaucoup plus grande.”

Il s'agit dans la troisiéme Dissertation, de la dispersion des Nations, & de la Chronologie depuis le Déluge jusqu'à la vocation d'Abraham. En traitant de la confusion des Langues, l'Auteur expose le sentiment de S. Gregoire de Nyffe. Selon ce Pere, ce n'a pas été la confu-

A N 3.

les Nations
a dispersion
la diversité
e MM. Si-
; , semble
remarque
propos de
u , dit-il,
créatures,
p dans les
que famille
les ils ont
objets, &
iennes tra-
toient liez
en pû en
dans leurs
fares pour
u'ils s'en-
supposer
ommes au

e Differta-
z qui con-
les évene-
ivez dans
r y parle
sion , de
Loth, &
Isaac, &c.
& cette
une Ob-
ser-

servation. En ce temps-là, dit-il, les enfans étoient long-temps nourris du lait de leurs meres. . . . La mere des Machabées dit à un ses enfans qu'elle l'avoit allaité pendant trois ans. Samuel vint au Temple aussitôt après qu'il fut sevré. Les Rabbins veulent que les meres allaitent leurs enfans au moins deux ans, & l'Alcoran prescrit le même temps. On voit dans Aristophane que les anciens Grecs observoient le même usage. S. Jérôme dans ses Questions Hebraïques, dit qu'il y a deux sentimens sur l'âge auquel on sevroit les enfans du temps d'Abraham; que les uns assurent que c'étoit à cinq ans, & les autres à douze. Il y a de l'apparence qu'Isaac avoit environ douze ans quand il fut sevré. On peut voir dans le Livre sur quoi est fondée cette conjecture.

Le reste de l'Histoire d'Isaac, celle de Jacob & de ses enfans, & celle d'Esau, fournissent les matieres de la dernière Dissertation. Elle finit par l'exposition des bénédictions des Patriarches, qui furent suivies de la mort de Jacob. L'Auteur s'étend principalement sur la bénédiction que Jacob donna à Juda, & il en développe le mystere, en détruisant tout ce que les Juifs alleguent pour en éluder la force, ou pour en déguiser l'accomplissement.

PHORI
Cæsarei
p. Prin-
in Alma
calis ibi-
Consulta-
um, po-
æ Facul-
volumen
Wolfgangi
ensis, an-
veau Re-
Crimi-
he Harp-
en Droit
la plupart
université.
Wolfgang
remberg.
trouve à
e.

rs ques-
de Droit.
pprecht,
de Tu-
si justes,
plupart
les trou-
tations,
l'Auteur
n'a

n'a point craint de s'engager dans les questions difficiles. Les substitutions & les Fiefs, qui sont peut-être ce que la Jurisprudence a de plus épineux, ont été le principal objet de ses recherches. Nous allons choisir dans l'une & l'autre de ces matieres quelques points importans qui puissent donner une idée de l'Ouvrage à ceux qui sont dans le goût de la Science du Droit.

Il n'étoit pas permis chez les Romains de faire des substitutions par Contract. Ces Peuples jaloux de la liberté de tester, vouloient qu'elle fût conservée jusqu'au dernier instant de la vie. C'est pour cela qu'ils ne souffroient pas qu'un homme se dépouillât de sa succession par des Actes entre-vifs. On a depuis considéré que les substitutions étant des moyens de relever ou de conserver les familles, il falloit les admettre indifféremment dans toutes sortes d'Actes, pourvû que les formalitez propres à chacun fussent observées. De là est venuë la distinction des substitutions conventionnelles & des substitutions testamentaires. L'Auteur donne aux unes & aux autres la même étendue & la même force, avec cette seule différence, que les Contracés étant de Droit étroit, s'expliquent à la lettre, sans rien suppléer, au lieu que les dispositions testamentaires sont interprétées plus favorablement.

stitution graduelle & infime, & qui la bornent à certains degrez. Si par exemple, le Testateur declare qu'il veut que ses biens ne sortent point de sa famille, le fidei-commis s'étend à toute la famille, & comme la famille entiere ne le peut recueillir tout à la fois, les uns le recueillent après les autres, & chacun dans son ordre des successions legitimes, suivant son degrez de parenté. La substitution en ce cas-là autant que la ligne à laquelle le Testateur paroît avoir destiné ses biens. On juge qu'en faisant son testament il a eu toute sa posterité devant les yeux, & qu'ainsi ses descendans éloignez ne sont pas moins appelés que les plus proches, parce qu'ils étoient également presens à sa pensée ; c'est l'usage ordinaire, pour des personnes

prend est pour assurer les biens à toute la suite de sa race, alors la défense d'aliener devient un fidei-commis perpetuel, parce que cette défense d'aliener étant faite en consideration de la famille, toute la famille est appelée à recueillir des biens dont l'alienation n'est interdite qu'en sa faveur. Il faut mettre aussi, observe l'Auteur, au nombre des marques d'une substitution le soin que l'on prend d'appeller les mâles, à l'exclusion des filles, & parmi les mâles les aînez préférentement aux cadets. La raison qu'il en apporte, c'est que d'un côté les substitutions ayant pour objet de conserver le nom des familles, c'est par les mâles seuls que ce nom peut se conserver; & que d'un autre côté, comme les biens dont les grandes Maisons ont besoin pour se soutenir, s'anéantissent peu-à-peu par la multiplicité des possesseurs, l'intention que le Testateur marque de laisser, par exemple une Terre toute entiere à l'aîné seul, sans aucun partage, est une nouvelle preuve de l'envie qu'il a eüe qu'elle demeurât à jamais dans sa famille. On donne beaucoup aux presomptions en matiere de fidei-commis; la volonté du Testateur est la seule chose que l'on tâche de démêler; & pourvû qu'elle paroisse, on s'y arrête, sans s'embarrasser beaucoup des termes. C'est par cette raison qu'il
 peut

tier, qui étoit chargé de rendre la liti
à quelqu'un, ne l'a pas recueillie lui-
soit parce qu'il n'a pas été en pou
le faire, ou qu'il ne l'a pas voulu
à qui il étoit chargé de la rendre
pas d'y être admis en sa place,
qu'il ne dût, ce semble, la recevoir
par son canal. L'opinion de l'Au
que l'heritier fidei-commissaire en
la place de l'heritier institué. Il
son sentiment sur plusieurs Loix
motif en est si juste, qu'il ne faut
la raison & de l'équité pour s'y
Un Testateur qui donne ses biens
pour les remettre à Pierre, té
assez ouvertement qu'il veut que
succede à ses biens; & du mom
cette volonté paroît, seroit-il juste
devint inutile par l'événement imp
la mort de Jean. L'amitié que le

seul obstacle qui l'éloignoit est que personne ne le précédant le cœur du Testateur, personne doit le précéder dans la jouissance des biens.

25 Consultation, il est parlé de la consultation militaire. L'Auteur pa- raincu qu'on ne sçauroit porter la faveur de cette espece de t, & que la moindre chose ve à un homme qui expose sa à Patrie, c'est de faire execu- lantez après sa mort, de quel- ere qu'on puisse les entrevoir. incipe M. Harpprecht n'exige rmalité en pareil cas. Soit que ait écrit lui-même son Testa- ou qu'il l'ait dicté à son ami, ayant fait ni l'un ni l'autre, il ent déclaré ses intentions de- témoins, le testament est éga- n, parce que la faveur & les la profession des armes dispèn- gles ordinaires.

olique en divers endroits de cet a nature des Fiefs d'Allemagne, iere d'y succeder. Nous ne vi- s sous la dure Loi des douze qui ne déferoit les biens qu'à , c'est-à-dire aux mâles seuls. té naturelle introduite par le depuis donné aux filles la posses- sion

moins dédommager la partie offe
cette regle qui étoit prescrite
Romains par la Loi *Aquila*, é
dée sur la presomption que le
par un excès d'indulgence, ou
exemples pernicieux, étoient
cause en un sens des effets fâch
produisoit la conduite de leurs es
le Public. Nous laissons à la c
Lecteur le soin d'approfondir
ces matieres dans l'Ouvrage où
traitées.

Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques
plément, contenant les principes
de l'Histoire de l'Eglise des IV.
et VIII. siècles, avec une Table
logique. A Paris, chez André
rué S. Jacques, à l'Occasion

Ecclesiastiques ont eûs, & les dé-
 des Conciles. Il y a des faits con-
 les qui ne sont point entrez dans
 sein ; on n'a pas même parlé des
 aux points de l'Histoire des IV. V.
 siècles de l'Eglise, ou si l'on en a
 quelque chose, ce n'a été qu'en pas-
 s'ent ce qui a fait venir en pensée
 ner ce Supplément, où l'on a joint
 able Chronologique, qui commen-
 V. siècle, & finit au VIII. L'Au-
 expose d'abord la persecution des
 ens sous Diocletien. L'Empereur
 , remarque-t-il, commença le
 er à persecuter les Chrétiens. Dio-
 dans le même temps fut irrité con-
 x, à l'occasion d'une réponse d'A-
 , laquelle portoit, qu'il y avoit
 e monde des hommes justes qui em-
 ient ce Dieu de prédire l'avenir.
 etien & Galere étant ainsi indisposés
 e les Chrétiens, se rencontrèrent
 deux à Nicomedie en Bithynie, où
 sserent l'hyver à delibérer sur les
 ns qu'ils prendroient pour extermi-

rent suivies d'un grand nombre d'a
qu'on nous expose ici avec beaucoup
de & de clarté , après quoi on ne
présente la Religion Chrétienne florissante
sous l'Empereur Constantin. L'Histoire
du Schisme des Donatistes , celle des
Manichéens, des Ariens, des Photiens,
des Luciferiens, des Apollinaristes,
Collyridiens, des Priscillianistes, des
Sabeliens, font ici des articles considérables.
On voit ensuite quels Evêques ont été
assis sur les grands Sieges pendant le IV.
siècle; quelle a été l'institution de
la Monastique ; en quelle situation
trouvée l'Eglise sous l'Empereur Julien
& un abrégé de la doctrine, de la
discipline, & de la Morale du IV. Siècle.

La suite du Livre contient le récit de
ce qui s'est passé dans les V. VI. VII.
VIII. siècles. On y trouve l'Histoire

en Orient sur cette proposition : *Un de la Trinité a souffert.*

La Table Chronologique de l'Histoire de ces quatre siècles termine l'Ouvrage.

Meditations tirées de l'Écriture Sainte & des Peres , pour tous les jours & fêtes de l'année. A Paris, chez Raymond Mazieres, Libraire, rue saint Jacques, près la rue de la Parcheminerie, à la Providence. 1711. in 12. quatre volumes. Premier volume pagg. 394. Second volume pagg. 432. Troisième volume pagg. 395. Quatrième volume pagg. 347.

CET Ouvrage n'est précédé d'aucune Préface, ni accompagné d'aucune Table. Si l'Auteur a eu des vûes particulieres en le publiant, il paroît s'en être réservé la connoissance. Il faut presumer en général qu'il a cru que l'on ne pouvoit assez multiplier les Livres édifiants. Le sien sera d'autant mieux reçu, que les personnes qui font tous les jours une Meditation à certaine heure réglée, seront sans doute fort aises de s'appliquer à de nouveaux sujets de reflexions, ou du moins de suivre un nouvel ordre. Quelque méthode d'Oraison qu'elles aient embrassée, les sujets, de la maniere dont l'Auteur les a traitez, peuvent

mais elles sont bien remplies, & remment composées de passages de l'écriture Sainte, heureusement liez ensemble. Si on trouve qu'elles s'adressent plus à l'esprit qu'elles ne s'adressent au cœur, on doit considerer que ces personnes mêmes qui méditent ne peuvent mouvoir à la vûë des veritez par des paroles & qu'un Auteur ne peut, sans trop diffus, exprimer lui-même ses affections, qui au fond ne seroient que des resolutions, aussi les resolutions, sont les suites naturelles des considerations ; on peut en dire de celles-ci, mais il faut qu'un caractère en conduise les autres, suivant la mesure de la grace qu'il en a reçûë.

Les pieux Delassemens de l'Esprit.
par Trophime Histoire Sicilienne

ON ſçait que J. P. Camus , Evêque de Bellay , qui s'eſt rendu ſi celebre par le nombre de ſes Ouvrages , avoit entrepris de détourner les Chrétiens de la lecture des Romans prophanes , en leur propoſant d'autres narrations , qui les inſtruiſſent en les amusant. Le choix des ſujets , ſa maniere d'écrire , & ſurtout le prix très-modique de ces Livres , y donnerent un grand cours. Il prit les événemens les plus touchans de l'Histoire Eccleſiaſtique , & par des Epiſodes ingénieusement ménagées , il les rendit encore plus propres à faire de grandes impressions. On y voit agir les mêmes paſſions qui intereſſent dans les Romans prophanes ; mais ou ces paſſions deviennent legitimes par une fin louable & conforme aux principes de la Religion ; ou ſi elles ſont criminelles , elles le paroiſſent auſſi , parce qu'on les condamne , & que le châtiment les ſuit. Par tout ce qui nous reſte de témoignages , nous voyons que le ſtyle de M. de Bellay plaiſoit beaucoup de ſon temps. Quoi que le goût ait changé , bien des gens ne laiſſent pas d'être perſuadez que ſes Histoires feroient encore plaiſir aujourd'hui , ſi on en retranchoit les expreſſions ſurannées , les jeux de mots , & les reflexions ou Discours qui n'appartiennent point au ſujet

ny le ne autrefois paroître tous
d'Agathonphile , & il contenoit
mille pages. On peut dire qu'e
geant, on n'y a rien retranché.
fait que débarrasser la Scene , d'
nité de décorations Gothiques ,
tous momens déroboient aux
l'action , & les Acteurs. „ A l'é
„ la verité de cette Histoire, rema
„ Cuffon , le Martyrologe Ro
„ Baronius la justifie pour ce
„ garde la fin. En parlant des s
„ dix-neuf Martyrs de Sicile , le
„ rologe celebre la mort d'Agath
„ Tryphine , & de Philippe A
„ Baronius dans ses Annales fai
„ tion d'Euple , comme du com
„ des trois autres. Ce qui conc
„ martyre des autres qui donner
„ sang dans cette celebre journée

ques." Ce que M. de Bellay a tiré de toutes ces sources compose ici une suite merveilleuse d'incidens enchaînez les uns avec les autres, soit par eux-mêmes, soit sur le sujet principal auquel ils tiennent us. Au reste, M. Cuffon avertit „ que si cette Histoire d'Agathon & de Tryphine, en l'état où on la donne aujourd'hui, est reçûë favorablement du Public, il sera aisé de lui en presenter d'autres, qui ne seront ni moins agréables, ni moins édifiantes.

Resolutions de plusieurs Cas de Conscience, & des plus importantes questions du Barreau, touchant les droits & devoirs reciproques des Seigneurs & des Vassaux, des Patrons & des Curez, tant pour le for exterieur que pour celui de conscience, par Messire JOSEPH ANDRE' DE LA PALUELLE, Licencié en Theologie & en Droit, Curé de Clinchamps, Syndic du Diocese de Coûtances, & Seigneur & Patron de la Lucerne. A Caën, chez Pierre-François Doublet, Imprimeur & Marchand Libraire, au Carrefour de Nôtre-Dame. 1710. 2. vol. in 8. I. vol. pagg. 447. II. vol. pagg. 407.

QUOI QUE la conscience ne soit dans l'homme qu'un jugement interieur qui approuve les bonnes actions, & lui

apparences les trompent. Ils sont
jettis à la rigueur des formalitez
quelquefois ces formalitez ne servent
leur presenter le faux pour le vrai.
L'attention la plus éclairée & la plus diligente
ne les sauve pas sûrement de l'erreur
leurs décisions. Mais la conscience
un Juge incorruptible, qui étend
son pouvoir sur tous les hommes, &
bien des fois condamne en secret ceux
les autres Juges ont absous publiquement.
Les Magistrats sont malheureusement
généralement d'abandonner en plusieurs rencontres
les droits de la Verité, en faveur d'une
possession longue & tranquille. L'intérêt
rét de la Republique, qui veut qu'on
un certain temps les patrimoines soient
certains, leur devient plus cher que
l'intérêt d'un propriétaire dépouillé.
au Tribunal de la conscience, le temps

faute de preuves & de connoissances, ils ne peuvent decider eux-mêmes? Ils reconnoissent par là sa superiorité, & ils ne trouvent pas mauvais que même dans les choses qu'ils ont jugées, on s'écarte de leurs jugemens pour suivre les siens.

M. l'Abbé de la Paluelle a entrepris de concilier ces Loix différentes en examinant les unes par rapport aux autres. Il nous apprend dans la Préface de son Livre les motifs qui l'ont engagé à cet examen. „ Je suis, dit-il, Seigneur & „ Vassal, Patron & Curé, Contesseur & „ Avocat : Ces différentes qualitez me „ doivent obliger de dire ce que je pense, sans flater personne.” C'est particulièrement pour la Normandie qu'il a composé cet Ouvrage. Etabli depuis long-tems dans cette Province, dont il connoît les mœurs, il a cru qu'il n'étoit pas inutile d'y publier des cas de conscience sur les matieres du Barreau, afin que chacun pût démêler ce qui est legitime d'avec ce qui ne l'est pas. La plûpart des questions qu'il décide ont rapport aux Seigneurs, aux Patrons, & aux Curez. Il explique les différens droits que chacune de ces qualitez attribüe. Il fonde ses décisions sur l'autorité des Peres de l'Eglise, sur les Decrets des Conciles, sur le *sentiment des Auteurs Ecclesiastiques* &

mieux en donner l'idée , qu'en ra-
tant ici quelques-uns des cas de con-
ce qui sont proposez par l'Auteur.

Il demande si on peut donner l'a-
tion aux Juges Seculiers qui entrepre-
sur les droits de la Jurisdiction Ecc-
tique , ou aux Juges d'Eglise qui
prennent sur la Jurisdiction Seculier

Sa réponse est que si de par
d'autre l'entreprise est certaine , le
de l'absolution est regulier ; mais
ne l'est pas quand la chose est dou-
Ces deux Jurisdictiones ont chacunes
étendue & leurs bornes. Cependant
me le point qui les separe est délicat
feroit dangereux en cette matiere
fuser legerement l'absolution sur
des préjugez ou de l'interêt.

Un Ecclesiastique peut-il, sans
s'engager, en ajourner un au

Il rapporte à ce sujet divers passages, & cite entre autres l'exemple du Grand Constantin, qui sans vouloir lire un Memoire que les Ariens lui avoient présenté contre des Evêques, le jetta au feu, & dit aux Evêques : *Vous ne devez pas être jugés par les hommes, puisque Dieu vous a donné le pouvoir de nous juger nous-mêmes.*

L'Auteur ajoute : „ Je ne rapporte point „ ce trait de l'Histoire Ecclesiastique pour „ conclurre que les Magistrats Seculiers „ n'ayent pas le pouvoir de juger de la „ vie & des biens Ecclesiastiques : car „ les Clercs étant membres de la Repu- „ blique, sont sujets aux Loix des Prin- „ ces, & aux jugemens de leurs Offi- „ ciers. Mais je veux seulement, con- „ tinuë-t-il, faire voir combien il est „ honteux de nous exposer à la satyre „ des Avocats.”

On demande si un Ecclesiastique qui a dit quelques injures à un Laïque, & qui est assigné devant le Juge Royal en reparation d'injures, doit demander son renvoi devant le Juge d'Eglise ; ou si le Promoteur l'ayant revendiqué inutilement, peut appeller du refus de renvoi.

M. de la Paluelle répond que l'appel fera en ce cas-là bien fondé, & pour l'établir il rapporte tout au long les consultations par écrit de trois celebres Avocats du Parlement de Paris, qui expli-
quent

de connoître de l'action
jures contre les Ecclesiastie
avoient été maintenus dans
par un Arrêt du 18 Nov
n'ont changé sur cela de
& qu'il seroit dangereux d
dans cette Province.

A la suite de ces décis
une Dissertation sur les c
Dissertation est curieuse, e
tre lûe dans l'Ouvrage m
renvoyons le Lecteur, po
ce dans cet Extrait à d'aut
cience.

Un particulier trouve e
une somme considerable.
s'il est le maître de cette s
usage il en doit faire.

L'Auteur répond que
doit rechercher de bonne

tout un écrit qui avertissoit qu'il les avoit trouvées. Celui qui les avoit perduës vint aussi-tôt chez lui, & lui offrit vingt de ses pieces. Le bon homme les refusa; l'autre fâché de ce refus, lui jetta le sac tout entier, en lui disant: *Je n'ai rien perdu, si vous ne voulez rien recevoir.* Il fallut accepter les offres, mais ce fut pour en donner sur le champ tout le profit aux pauvres. On étoit bien éloigné en ce temps-là, observe l'Auteur, de vouloir exiger une recompense de celui qui avoit perdu quelque chose, pour lui indiquer ou pour lui rendre ce qu'il avoit perdu.

Il est parlé ensuite des Patrons, & à leur égard M. de la Paluelle soutient qu'ils sont obligez en conscience de donner les Bénéfices dont ils ont la nomination, à ceux qui sont le plus capables d'en remplir les charges, sans rien accorder aux préventions du cœur, ni aux liaisons du sang. Il entre dans un grand détail sur les différentes obligations des Patrons. Il n'explique pas avec moins d'étendue les droits des Curez & des Seigneurs. Il croit que la prétention qu'ont les Seigneurs, d'obliger les Curez à leur présenter l'aspersoir, pour prendre de l'eau benite avec la main, est injuste; qu'elle est contraire à l'usage de l'antiquité, & qu'elle est injurieuse à l'Eglise. L'eau benite est la figure du Baptême; elle représente aussi

font du nombre des Fidèles, ils n'ont
moins besoin que le Peuple, de ces se-
cours spirituels; ainsi ils les doivent rece-
voir d'une maniere uniforme, qui fasse
connoître l'autorité spirituelle que Dieu
a donnée aux Prêtres sur tous les Lai-
ques, & non pas d'une maniere servile
& indigne du Ministère des Autels. Si
on laisse introduire cette nouveauté,
„ l'on verra donc, dit l'Auteur, à la
„ honte du Clergé, les Curez qui repré-
„ sentent Jesus-Christ, lorsqu'ils sont dans
„ l'exercice de leurs fonctions, essuyer
„ pendant un quart-d'heure les compli-
„ mens des Dames & des Gentilshom-
„ mes qui se trouveront dans le banc du
„ Seigneur. Il faudra que le Ministre de
„ J. C. revêtu de l'aube & du surplis,
„ demeure debout & la tête nuë, pour
„ attendre la conclusion de ces compli-

transposer toute sorte de Musique; obligé de connoître le ton ni la rec des reflexions sur la nécessité usage. A Paris, chez Gilles Imprimeur-Libraire, à l'entree de la rue du Foin, du côté de la rue Jaques. 1711. in 12. pp. 29.

Il sçait que certaines voix vont plus haut ou plus bas les unes que les autres, & que les Instrumens ne sont pas accordés sur le même ton. De sorte que la Musique ne pouvant s'exécuter sur des voix & des Instrumens différens, ou à l'octave de l'unisson, l'Artiste est obligé de hauffer ou de baisser les Instrumens pour les mettre d'accord ensemble, ou avec les voix; ce qui est plus ennuyeux en l'entendant, tant à cause des dissonances qui se succèdent par la longueur du temps qu'il faut employer; outre que les cordes qui sont trop tendues ne tiennent point. Pour éviter tous ces embarras, on se sert de transposer la Musique plus haut ou plus bas, en changeant seulement les clefs & des notes, sans changer les Instrumens: & c'est ce qu'on appelle *transposer, déclaver*, & qu'on peut-être nommer *transposer*.

en établissant deux principes
sçauroit lui contester, dès
tention que l'octave est un
des sept notes, & de tous
de la Musique.

Par le premier principe
que si le *diésis* ou le *bémol*
note, l'éleve ou l'abaisse d
il faut imaginer sept *diésis*
de plus, après la clef de
transposer, pour chaque de
position plus haut ou plus
par là que chacune des se
un *diésis* ou un *bémol*, &
toute l'octave & toute la
levée ou abaissée à prop
vouloit transposer d'un
il faudroit imaginer quat
ainsi des *bémols*, & des au
portion.

Si l'on a établi un autre principe, pour voir que l'octave contenant deux demi-tons, ou douze quarts de ton, il n'y avoit qu'à baisser ou élever d'un degré, pour déplacer les notes, ou du moins pour en changer le nom, ce qui produit une différence à la note de chaque ton, & un ton de différence à la note suivante, & par conséquent douze demi-tons dans l'étendue de l'octave, il y auroit pour lors douze quarts de ton, ou trois demi-tons. Il est donc visible que pour baisser ou élever la clef d'un demi-ton, ou enfin toute transposition de clef, se fait par l'addition ou par la soustraction des *diésis* & des *bémols*, ou autrement des clefs. Si l'on vouloit entrer dans le détail, il faudroit con-

venir à la Méthode pour la Transposition, en vûë l'utilité des Musiciens, & de tous ceux qui s'occupent de la Musique. Il ne se peut démontrer la vérité de cette méthode, qui parut au mois d'Octobre dans les *Memoires de Trevoux*; il en est évident l'utilité & la nécessité. Il est évident que les Musiciens n'ont point de

prin-

Il dit en avoir fait l'expérience
Musiciens conviennent que ce
de est infallible. Le peu de
faut à un Ecolier pour la
en démontre la facilité.
instruit répondra d'abord & sans
d'un Instrument, aux quel
lui fera sur toutes les transposi
bles; au lieu qu'un Maître ne
faire qu'il ne consulte un Instr
qu'il n'écrive : encore lui faut
du temps pour y parvenir et
Ce que l'Auteur avance étai
qu'il nous l'assure, il ne faut
que les Musiciens capables
aux préjugés, ne témoignent
empressement pour s'instrui
inéthode, pour la suivre, &
seigner à leurs Ecoliers; ou
faire voir qu'elle leur est inuti

Maître de Musique doit non-seule-
 avoir transposer ; mais qu'il doit
 montrer la Transposition. Or
 r soutient que le Maître de Musi-
 point de principe pour cela ; &
 Écolier n'acquerant la routine de
 er qu'à force d'habitude , il
 cette facilité qu'à son propre tra-
 & nullement aux soins de son
 , qui ne lui fournit sur cela aucu-
 iere. On ne prétend pas néan-
 diminuer en rien le mérite des
 ns , & l'on convient qu'une
 longue , sûre , exacte , & de
 it , suffit pour leur donner de la
 on. Mais on voudroit qu'ils sui-
 quelque méthode , sur-tout pour
 à des personnes qui ne sont
 à fait *automates* en fait de Musique.
 si paroît assez extraordinaire, c'est
 il en faut croire l'Auteur , plus
raticien dans la Musique , moins
 facilité à comprendre sa métho-
 qui prouve peut être la simplici-
 incipe. Du reste , l'Auteur ré-
 diverses objections qui expliquent
 opent encore mieux le mystere
 nsposition ; & il finit ses reflexions
 ettant sa méthode , qu'il croit ex-
 ile , & juste , à toute autre mé-
 is générale & plus aisée pour pra-
 pour enseigner la Transposition.

le plus negligé du côté des principes & de
la théorie.

*Memoires sur la Collation des Canonicats de
l'Eglise Cathédrale de Tournay, faite par
Leurs Hautes Puissances Nosseigneurs les
Etats Généraux des Provinces Unies, re-
cueillis par M. LENGLET DU FRE-
NOY, Prêtre, Licentié en Theologie.
Tournay, chez Louis Varlé, Libra-
re, proche l'Eglise Nôtre-Dame. 1711
in 8. pagg. 159.*

DANS la Préface de ce Recueil on fait
mention de neuf Memoires, dont
on publie seulement le premier, le cinqui-
me, & le sixième. Dans le premier
raconte le fait qui a donné lieu aux au-
tres Memoires. Ce Memoire est parti-
gé en trois points. I. On y examine

à M. Ernest convient aux discours & aux actions qu'on rapporte de lui. Nous voyons une conversation où il avance que l'absence d'un Evêque rend l'Evêché vacant; que dans cet intervalle tout ce que font les Vicaires Généraux de l'Evêque est nul, & qu'il est de Droit que le Souverain nomme aux Bénéfices vacans. Ces maximes sont appliquées à M. l'Evêque de Tournay, & aux Hollandois, à présent maîtres de cette ville-là. Elles sont réfutées dans la même conversation; & sur ce qu'on dit à M. Ernest, qu'il prend le grand chemin de l'Excommunication:

„ Vous vous moquez de nous, répond
 „ ce Chanoine, avec vos excommuni-
 „ cations; nous ne considérons pas plus
 „ celles dont vous parlez, que celles
 „ dont les Juifs de Rome menacent leurs
 „ debiteurs qui reculent de les payer:
 „ *Je te ferai excommunier, si tu ne me*
 „ *payes pas*, dit-il, en Italien.” 2. On
 le propose de faire voir que les Hollan-
 dois se sont conduits avec une grande
 circonspection dans la Collation des Bé-
 néfices de Tournay. Voici en quoi con-
 siste cette circonspection. Ils n'accorde-
 rent pas d'abord les Bénéfices à ceux qui
 les demandèrent. Ils firent attention à
 un Memoire du 24 Août 1710, où l'on
 prenoit la liberté de leur marquer qu'ils
 ne pouvoient nommer à ces Bénéfices.

Ils

rent au
qu'avant de rien en
fulteroit la Faculté Juridique de
C'est à quoi se borna, à ce qu'il paroît
la circonspection de Leurs Hautes Pui
fances : car se contentant de l'avis int
ressé de M. Ernest, & de la décisio
d'un Docteur particulier, elles confè
rent de plein droit au même M. Ern
& à d'autres, les Canonicats de To
nay le 14 Janvier 1711. 3. On lou
sagesse & la prudence du Chapitr
Tournay, qui fut fort embarrassé
parti qu'il avoit à prendre, lorsqu
Ernest & les autres pourvûs se pre
rent. Les Chanoines de Tournay
terminerent à ne point agir jusq
que Rome eut parlé. Se trou
» balance, dit l'Auteur, entre la
» se de l'Eglise leur Mere, & les o
» Etats Généraux leurs Maîtres,
» solution absolue.

„ qu'ils peuvent admettre les Chanoines
 „ pourvus par l'Etat, il est certain qu'ils
 „ le doivent faire, & qu'ils le feront;
 „ ils ont trop de Religion pour désobéir
 „ à leur Souverain." Ce Memoire &
 les deux autres sont suivis d'un assez grand
 nombre de Pieces qui justifient tout ce
 qu'ils contiennent, & ces Pieces sont
 accompagnées de bonnes Notes. Le se-
 cond Memoire, que nous n'avons pas,
 mais qu'on nous promet, renfermera un
 examen de toutes les sortes d'absences
 dans lesquelles se peuvent trouver les E-
 vêques; & l'on y montrera qu'il n'en est
 aucune qui puisse faire vaquer le Siege
 Episcopal, qu'après des monitions & des
 procédures juridiques, & un jugement
 rendu dans la forme prescrite par les Ca-
 nons. Le troisième Memoire répondra
 à une question singuliere; sçavoir: *Si*
la conquête d'un Evêché, où la Regale est
établie, donne lieu derechef à l'ouverture de
ce Droit, jusqu'à ce que l'Evêque ait prêté
le serment de fidelité au nouveau Souverain
qui le conquerra. Le quatrième Memoire
 concernera le Droit du Prince dans la
 presentation & dans la Collation des Be-
 nefices, Dignitez, & Prelatures Ecele-
 siastiques, soit en vertu des fondations
 Laïques, soit en vertu des Indults Apos-
 toliques.

On prouve dans le cinquième Me-
 moire

tez, & les exemples tout
ment cette verité. Nous me
dernier des exemples allegue
teur. : „ C'est celui de S. A.
„ ce Eugene de Savoye. D
„ que possede ce Prince, il
„ fort celebre en Piémont,
„ de saint Michel de l'Ecluse
„ le il est Abbé, & en mêm
„ néral de la Congregation
„ tins qui en dépend. Ce
„ été fondée par un Seign
„ fort puissant alors (966)
„ & dans les Provinces vo
„ que toutes les Collations
„ de cette Abbaye sont en
„ en Limousin, à Toulou
„ ne, à Carcassone, &c
„ n'ignore point que les
„ lesquels est ce Prince, q

ent on pourroit saisir, selon M. son droit de Collation, qui y est considerable, & fort étendu. Mais nous assurons ici M. Ernest, Prince a en France un Vicaire qui exerce librement & au scû d'iceluy, sa juridiction spirituelle, confere tous les Bénéfices au Monseigneur le Prince Eugene. Le Vicaire Général s'appelle M. l'Abbe Germain, Chanoine & Comte de... Ce Prince confere quelquefois par lui-même, & ses Collations sont respectées, sans qu'on prenne au Parlement de France des voyes de luy en empêcher l'exécution." Il est dit dans le sixième Memoire, par les preuves du Droit ancien & du Droit nouveau, que les Collations des Bénéfices faites par des Souverains Princes sont absolument nulles, & que les Princes aussi-bien que ceux qui les collent à la possession, sont frappez de nullité & des Excommunications de l'Église. Dans cette Piece, l'Auteur attaque également ceux qui voudroient opposer aux Canons & aux autres preuves de l'Histoire Ecclesiastique de l'Église, une prescription imaginaire. On remarque en passant, que dès qu'il est question en certaines occasions, de ces personnes qui disent que l'Église,

de leurs partisans.
Canons de l'Eglise sont toujours
ge, qu'il ne faut se départir en
leur rigueur & de leur autorité :
» poursuit M. Lenglet, trouvez
» constance, épiez une occasion
» conduite de ces nouveaux Zélés
» en opposition avec les règles
» constantes de la discipline de
» ils vous disent froidement qu'
» les règles ne sont plus en usage ;
» les Canons sont abolis. Et si,
» mettre à l'épreuve, vous leu-
» dez qui leur a fait connoître
» ment le non-usage de ces règles
» n'auront d'autre réponse à vous
» que celle de leur intérêt parti-
» culier. ne croyez pas qu'il vous soit
» absolument permis d'être avec l'Eglise
» des sentimens contraires aux
» principes de la science.

„ Morale étroite & severe , prêchée avec
 „ tant de force ?” On fait esperer une
 Addition à ce sixième Memoire , dans
 laquelle on fera voir , que la Collation
 qui a été faite des Bénéfices de Tournay
 par les Etats Généraux , est une affaire de
 Religion ; & que quand elle ne seroit
 que d'une Discipline purement exterieu-
 re , le Clergé pourroit toujourns refuser les
 pourvûs , sans mériter pour cela d'être
 traité de rebelle. On exposera dans le
 septième Memoire les conséquences que
 pourroit avoir la Collation des Bénéfices
 Ecclesiastiques faite par une main Pro-
 testante. La principale de ces consequen-
 ces est *l'introduction du Schisme & de l'Herésie*
dans l'Eglise de Tournay , de l'aveu même
 d'un des partisans de M. Ernest. Le hui-
 tième Memoire regardera la reception
 des Brefs Apostoliques , & des Rescrits
 du S. Siege. Le neuvième Memoire se-
 ra une Lettre adressée à M. Ernest , dans
 laquelle on lui représentera les excès où
 il s'est engagé. „ Peut-être , dit l'Au-
 „ teur , que d'autres circonstances feront
 „ naître encore d'autres Memoires. Les
 „ ressources si fécondes de M. Ernest font
 „ que nous y sommes déjà tout preparez.” *

Tom. LI.

C

Hif-

* On a imprimé dans les Pais-Bas une Lettre con-
 tre ces Memoires , & on a communiqué au Libraire
 d'Amsterdam, qui imprime ce Journal, des Reflexions
 sur la matiere des Memoires, qu'on insérera dans
 le Mois Prochain,

les & Politiques,
Israélites. Dédie à S. A. R.
gneur le Duc de Lorraine & de
de Jerusalem. Par Messire J.
DE SOMMIER, Prêtre, Docteur
logie, Protonotaire Apostolique
ler, Prédicateur ordinaire
M. le Duc de Lorraine, & Curé
Seconde Partie, Tome I. A Paris
rentin Delaulne. 1711. P.

CET Ouvrage qui conti
Dogmatique de la Re
Loi écrite, est la suite d'un
ge du même Auteur, qui
Religion sous la Loi de
les premiers temps les hom
pour se gouverner que la
le, & les traditions d
venez dans la su

pes qui obligent universellement tous les hommes. Elle contient aussi des préceptes particuliers pour les Israélites, dont Dieu a voulu être lui-même le Législateur.

Et ces préceptes ont rapport à leurs Sacrifices, à leurs Mysteres, & même à leur Gouvernement Civil. Les différens objets de la Loi écrite, sont divisés dans les deux Livres qui composent ce volume. L'Auteur explique dans le premier Livre les préceptes qui étoient communs à tous les hommes en général. Dans le second, ceux qui étoient particuliers à la Religion des Israélites. Ces deux Livres sont précédés d'une Dissertation où l'on établit l'autorité des Livres sacrés, par la tradition de l'Eglise Catholique, qui les propose comme la parole de Dieu; par l'exemple de la Synagogue, qui les a toujours reçus comme l'écriture Divine; & par certains caractères de grandeur, de simplicité, & de pureté qui s'y font sentir. Nous passons à cette Dissertation préliminaire, pour aller au corps de l'Ouvrage.

Il y demande d'abord pourquoi Dieu a révélé sensiblement le Décalogue? „Faisons cette question, dit l'Auteur, c'est la même chose que si l'on demandoit pourquoi Dieu a révélé & manifesté extraordinairement & sensiblement son existence, son unité, sa puissance, la

» naturels.
» soient ces grandes vertez,
» qu'elles se trouvent gravées
» Raison de tous les hommes, n
» pas eu des Athées, des Idolatri
» des Libertins, qui les ont méco
» ou de dessein, & par une ig
» affectée, ou parce qu'ils ont
» vrez à ces tenebres hereditaires
» peché originel a répanduës su
» genre humain? Il a donc fall
» velations & des manifestations
» dinaires & sur-ajoutées aux
» naturelles, pour découvrir ce
» retenuës captives sous l'injust
» pour rapprocher des yeux d
» mes, ces objets, qui avoi
» que disparu de leurs esprits
» l'aveuglement du Genre humain
» les devoirs de la Loi naturelle
» raison

Il conclut de là que les sentimens de ~~l'~~humanité, & de moderation Nature inspire à tous les hommes, ont besoin d'être ranimez dans le des Israélites par une revelation & manifestation expresse, qui triompe l'incrédulité de ce Peuple, & le lât à ses devoirs.

A suite de ces motifs, on trouve cation des préceptes du Décalogue, rent gravez sur deux Tables, & en dix commandemens. Ceux premiere Table marquoient l'amour honneurs que l'homme devoit à ; ceux de la seconde, l'amitié & cours qu'il devoit au prochain. C'est ces deux devoirs principaux que conoute la Loi écrite. Mais comme eux devoirs généraux s'étendent à es obligations particulieres, l'Autxplique ces dix préceptes l'un après e, & marque le caractere & l'éten-e chacun. Il observe sur le pre- que l'homme, comme intelligen-corps tout ensemble, doit adorer vir Dieu par ces deux parties de ême; comme intelligence, lui ren-in culte spirituel par la foi, par ance, & par la charité, qui sont ois devoirs de l'adoration spirituelle; nme corps, lui rendre un culte ex-r par les Sacrifices & les Sacremens.

une dénonciation
propre ne goûtera pas au
loix humaines permettent de
force par la force, & ne pu
les homicides que l'on fait
sa propre vie; & parce que
des peuvent être involontai
d'ailleurs si les loix humain
soient, ce seroit une occasi
fins d'exercer plus librement
ces; mais il ne s'ensuit pas q
toléré à cet égard devant
pour empêcher de plus grand
„ innocent devant Dieu,
„ terieur, & qui connoît
„ fendant on a voulu seu
„ der d'être tué, ce qui s'
„ blement & légitimemen
„ force par la force; ou f
„ der plus efficacement,

„ ces. Il vous peut arriver du secours
 „ par mille endroits. Vòtre adversaire
 „ peut tomber ; ses armes peuvent man-
 „ quer, & vous donner lieu de prendre
 „ la fuite, & autres choses semblables.
 „ Mais quand vòtre mort seroit infailli-
 „ ble, qu'importe, est-ce là une raison
 „ pour offenser Dieu ? Les Martyrs s'en
 „ sont-ils servis contre les Tyrans ? Elea-
 „ zar y déferât-il lors même qu'il n'étoit
 „ question que de faire semblant de con-
 „ trevenir à quelques constitutions lega-
 „ les pour éviter une cruelle mort ?” L'Au-
 „ teur ajoute, qu'il ne faut pas conclurre
 „ que Dieu favorise les assassins. „ Il leur
 „ défend, dit-il, de vous attaquer, & il
 „ ne vous empêche pas de vous défendre.
 „ Il défend à vòtre ennemi comme à vous
 „ de tuer sur peine de damnation éter-
 „ nelle. Vòtre ennemi ne peut vouloir
 „ vous tuer sans se damner. Pourrez-
 „ vous vouloir le tuer & ne vous dam-
 „ ner pas ?” On oppose à cela que cha-
 „ cun pouvant préférer légitimement sa pro-
 „ pre conservation à celle d'un parent, d'un
 „ ami, peut à plus forte raison la préférer
 „ à celle d'un ennemi. „ Cela est vrai,
 „ replique l'Auteur, quand nôtre con-
 „ servation dépend de moyens legitimes.
 „ Je puis me sauver d'un incendie, me
 „ tirer d'un naufrage, pourvoir à ma
 „ nourriture, avant que de procurer ces

tre; & que
me tuer, il ne m'est pas permis
pousser cette injure par une
Diffamerai-je celui qui veut me
mer, sous prétexte que mon he
me doit être plus, ou du moins
cher que le sien? Ruinerai-je ce
me veut ruiner, & le prévien
sous prétexte que je puis légiti
me procurer du bien préférable
un autre? A ces considératio
teur ajoute qu'il y va de l'intérê
me de nôtre adversaire. C
certain, continue-t-il, qu'un
qui veut nous ôter injustemen
est en état de peché mortel,
s'il meurt en cet état il sera
blement damné, au lieu que
davantage il pourroit se rep
faire penitence. Nous lui ôt
l'assurance de

qui regardoient en particulier les Israélites. Ces préceptes, qui furent aussi dictez à Moïse, établissent le Tabernacle, figure du temps futur; l'Arche d'alliance, où Dieu se montrait present par ses oracles, & où les Tables de la Loi étoient renfermées; l'élevation d'Aaron frere de Moïse; le souverain Sacerdoce, ou le Pontificat, dignité unique donnée à lui & à ses enfans; les cérémonies de leur sacre, & la forme de leurs habits mystérieux; les fonctions des Prêtres enfans d'Aaron, celles des Levites, avec les autres observances de la Religion; & enfin les regles des bonnes mœurs, la Police & le Gouvernement du Peuple élu. Voila ce qui est marqué par l'Epoque de la Loi écrite, qui n'étoit qu'une explication, ou un renouvellement de la Loi de Nature, & une préparation à la Loi de Grace. Ces différentes matieres sont traitées avec beaucoup d'ordre & d'érudition; & le style de l'Ouvrage répond à la grandeur du sujet.

* *Eloge de feu M. le Baron de SPANHEIM.*

EZECHIEL DE SPANHEIM, sorti d'une famille noble du Palatinat, naquit l'an
 C 5 mil

* *Tiré du Journ. de Trevoux, Octob. 1711. P. 2763.*

long-tems Envoyé de l'Electeur de
debourg en France. Il étoit depuis
ques années son Ambassadeur à Lon
On peut assûrer qu'il ne lui a manqué
du loisir pour disputer de rang avec
plus sçavans Critiques de son siècle
que la véritable Foi, pour être un
fait Chrétien, droit, généreux, cha
ble, régulier dans ses mœurs. Il pré
beaucoup de tems sur ses emplois &
ses cheres études pour lire, pour me
l'Écriture sainte. Il écrivoit ses me
tions, & on les a trouvées après sa r

Sa politesse étoit si grande qu'il se
portionnoit toujours à la portée de
qu'il entretenoit : il se rabaissoit vers
Des personnes sans lettres étoient é
nées de se trouver un esprit qu'il sç
leur donner, les Sçavans mediocr
toient charmez de se voir de niveau

gociateur, les negociations cependant lui paroiffoient un devoir pénible que la Raifon lui commandoit, mais l'étude étoit pour lui un amufement délicieux auquel il confacroit tous les jours plusieurs heures, qu'il menageoit habilement dans les intervalles de fa fonction. C'est à l'étude des antiquitez Grecques & Romaines qu'il s'est le plus appliqué. La grande connoiffance qu'il en avoit acquife paroît dans fon *Commentaire fur Julien l'Apoftat*, dans *les Observations fur Callimaque*, & fur-tout dans fon grand Ouvrage de l'excellence & de l'usage des Medailles, de *usu & præstantia numismatum*. Le premier Tome de l'Edition fort augmentée que Mr. Spanheim en vouloit donner parut l'an mil sept cens fix. L'illustre Auteur a laiffé pour le second cent cinquante feuilles d'impression mifes au net, excepté peu de pages. Il y traite entre autres difficultez ce qui regarde les Medailles Consulaires. Si l'Auteur avoit pu achever son Ouvrage, il auroit fans doute épuifé la matiere. Il n'a touché, ni à la Geographie, ni à la Chronologie, ni à la Religion & aux fables des Anciens : c'est la partie la plus difficile de son beau deffein.

Les Ouvrages qu'il laiffe se réduifent à trois Differtations, l'une imparfaite fur les fêtes de Bacchus, l'autre fur l'Art dra-

Medailles de la ville de Smyrne , est du Latin. Il a ordonné par son Testament que ses Livres, chargez de beaucoup de notes de sa main , seroient envoyez à Berlin dans la bibliotheque qui porte son nom. L'Electeur son Maître a acheté ses manuscrits dont il n'avoit rien dit dans son Testament. On y trouve un grand nombre de lettres qui lui ont été écrites par les Sçavans de son tems, d'amples recueils sur la Théologie fabuleuse des Anciens, & quelques materiaux d'un Commentaire sur Eschyle.

L'opinion commune des gens de Lettres donne à Mr. de Spanheim plus de bon sens & de solidité que de pénétration d'esprit , plus de pureté que de finesse de stile. Il mettoit de l'ordre & de la beauté dans les matieres défrichées, mais il n'étoit pas habile à les défricher.

et d'une nouvelle Grammaire pour apprendre l'Hébreu & les anciennes Langues orientales sans points. Par Mr. MASEEF Chanoine d'Amiens.

Premiere Partie.

Les voyes nouvelles ne sont pas toujours à rejeter. Il reste encore bien de choses à découvrir dans les Sciences, & dans celles qu'on a le plus approfondies, & qu'on croit le mieux sçavoir. On n'a s'étoit contenté de l'ancienne méthode des Geometres, de combien de découvertes se seroit-on privé? On peut dire autant de presque toutes les Sciences. La Physique, la Médecine, l'Optique, l'Astronomie, la Navigation, les Mécaniques, l'Art même de raisonner, en ont fourni depuis ce siècle d'un siècle des exemples bien établis: tant est vraie cette parole d'un sage, qu'il faut incessamment aller à la découverte & ne point se rebuter de chercher la Verité de plus en plus. *Audemus est, & Veritas investiganda, quam si non adsequamur, omninò tamen prosequamur nunc sumus ad eam perveniemus.*

II.

C 7

C'est

Tiré du Journ. de Trev. Octob. 1711. P.

... la connaissance de
être trouvera-t-on que le moyen que
propose ne sera pas inutile à la re-
core plus parfaite, & à donner
telligence plus exacte des saintes
res, qui est sans doute la fin que
se proposer ceux qui se donnent à
re d'étude.

Comme les principes sur lesquels
nouvelle méthode est appuyée
partie avouez de tous les Sçavans,
partie encore contestez par quelqu
on s'arrêtera moins sur les premiers
traiter les autres avec un peu plus
duë; mais toujours avec la brie
dans les bornes que demande un
Projet.

On a si clairement démontré
dernier siècle que les points dont
sert presentement pour lire l'Hébr

Il y a presentement très-peu d'É-
 e quelque reputation qui osent
 le contraire.

Le tems auquel ces points ont été
 , quelques-uns le mettent vers
 cinquième siècle; d'autres peut-
 plus de raison le reculent jus-
 uvième. Mais quand on accor-
 premiere de ces époques, il
 it toujours que les points n'au-
 inventez qu'environ mille ans
 l'Hébreu a cessé d'être une Lan-
 aire; puisque ce changement est
 ou dans le tems de la captivité
 one, ou au moins très-peu après.
 pace de tems, & même moins,
 la fin qu'on se propose en ces

Grammaire Hebraïque est encore
 ente. Elle n'a pû en effet être
 u'après l'invention des points; &
 ; preuves fort claires qu'elle ne
 it avoir été avant le dixième siècle.
 étoit dans ce siècle, & vers l'an
 e vivoit Saadius Gaon, le plus
 es Grammairiens Hébreux que l'on
 e.

Si l'on a été accordé il en suit un second
 éroit aussi difficile de disconve-
 est que les Massorettes qui ont
 les points qui reglent presentement
 nciation de l'Hébreu & la Gram-
 maire

ne parloit plus fierci dans
naire, & l'on sçait qu'il en
coup moins pour faire oublier
ciation de quelque Langue qu

Nous en avons des preuves
est arrivé aux Langues Grecque
nes. Les plus sçavans Critique
nent, & démontrent même
sçait présentement comment
çoient ces deux Langues du t
ceron & de Demosthene. Il
dant beaucoup moins de tems
& l'autre ont cessé d'être vu
une grande différence entre l
qui ont tâché d'en découvrir
prononciation, & les Massore
On sçait que les premiers
genie vif & cultivé par tout
belles connoissances, ont eû
très-considerables dans une in

de l'antiquité & de toute Observation Grammaticale, au moins dont ils ayent été en état de faire profit.

Il ne faut pas craindre qu'on oppose que les Massorettes ont été divinement inspirez dans leur travail; car outre qu'il n'y a présentement que des Juifs qui donnent dans ce sentiment, c'est qu'il ne peut subsister, dès que l'on accorde le principe posé d'abord, & que l'on convient que les points n'ont été inventez que plusieurs siècles après l'Ere Chrétienne.

On opposera plutôt que les Massorettes ont appris par tradition quelle étoit la véritable & l'ancienne prononciation de l'Hébreu, & que cette tradition les a empêché de s'y méprendre; car on ne peut disconvenir, dira-t-on, qu'il n'y ait eû dans tous les siècles grand nombre de Juifs qui ont fait une étude particulière de l'Hébreu de la Bible, & que dans les Synagogues Juives de tous les pais du monde on ne se soit occupé tous les jours de sabbat à lire Moïse & les Prophetes, & à chanter les Pseaumes en Hébreu.

Mais tout cela ne suffit point pour persuader que les Massorettes ayent effectivement conservé ou réparé l'ancienne & la véritable prononciation de l'Hébreu; car on a eû les mêmes avantages pour rete-

deux Langues ; si nous reste
presque infini de Livres anciens
en Grec & en Latin , & où
parties de la Grammaire se tra-
duites dans un grand détail
même , si constante à ne perdre
ses usages , a conservé & en
deux Langues dans ses Offices
sans rien de cela n'a empêché
la véritable prononciation ne se
faire sans esperance de la pouvoir
avoir ; doit donc dire la même chose
en breu , nonobstant cette traduction
qui nous oppose.

Mais pour faire voir combien
cette objection est peu solide , il ne faut
rien garder aux variations que
l'usage a souffertes. Les Maîtres
sçû sans doute prononcer l'Hebreu
comme il se prononçoit de leur

que la tradition qui a dans les divers tems appris aux Juifs à prononcer l'Hébreu n'a pas toujours été la même ? Et si cette tradition a changé , comment veut-on qu'elle ait suffi aux Massorettes pour les empêcher de s'égarer dans une affaire si incertaine & si embrouillée ?

Qu'opposer à ce raisonnement ? Le fait est certain , & la conséquence que l'on en tire a une liaison nécessaire avec ce fait.

Dira-t-on que quelque changement qui soit arrivé à la prononciation de l'Hebreu, on doit au moins reconnoître que la maniere dont les Massorettes la prononcent est la meilleure. Mais sur quoi fondé, & par quelle raison pourra-t-on en convaincre ceux qui le contesteront ? L'impossibilité seule de prouver cette prétention suffit pour en démontrer la nullité. Mais nous avons plus que cela. On ne manque point de preuves positives qui convainquent que la prononciation des Massorettes est très-defectueuse, & souvent plus defectueuse que les autres.

Car en premier lieu dès que l'on convient que la tradition qui a enseigné à prononcer l'Hébreu a souffert tant de variations, dans les siècles écoulés depuis que cette Langue est éteinte, & que les Massorettes l'ont prononcée autrement que les Septante & les autres anciens

Tra-

CHANGEMENTS EN
de l'origine , plus le changer
grand. On conviendra donc fa
que les Septante avoient déjà pe
acte maniere de prononcer
Ceux qui les ont suivi la deve
voir encore moins qu'eux; & l
retes qui sont venu les derniers
le cours ordinaire & les bonn
doivent l'avoir moins sçûe qu
autres.

Car on doit remarquer qu'ils
lement examiné comment on f
autrefois l'Hébreu, mais seulem
ment on le prononçoit de leur
se peut faire à la verité que
examine presentement quelle é
nonciation du Latin du tems c
le prononce mieux que ceux q
est d

rence qu'il le prononcera mieux que ne l'ont prononcé ceux qui ont vécu un siècle ou deux seulement après celui d'Auguste. Or c'est le cas où sont les Massorettes par rapport à la prononciation de l'Hébreu. Entrons dans un plus grand détail. La prononciation des Massorettes roule sur deux points. Premièrement sur le son qu'ils attribuent à chaque lettre de l'alphabet Hébreu; & en second lieu sur les voyelles qu'il faut nécessairement sous-entendre dans les syllabes où elles ne sont pas exprimées : car chacun sçait que les Hébreux n'écrivoient pas toutes les voyelles qu'ils pronçoient. Or il n'est pas difficile de faire voir que sur l'un & l'autre de ces deux points les Massorettes sont très-éloignées de l'ancienne, & conséquemment de la véritable manière de prononcer l'Hébreu. Pour ce qui regarde les lettres, les Massorettes & leurs sectateurs soutiennent qu'elles sont toutes consonnes, & qu'il n'y a parmi elles aucune voyelle. Qui est-ce qui se le persuadera? On aura inventé les lettres qui n'ont d'elles-mêmes aucun son, & celles qui se font entendre par elles-mêmes & qui font entendre les autres n'auront pas été inventées? Pourquoi donc a-t-on inventé les lettres? N'est-ce pas pour s'en servir, & à quoi, si ce n'est pour *exprimer les sons?* Or pour cette fin les voyel-

tous les Arts on a vu
y a de plus simple, & en
plus composé. Or les voy
coup plus simples que les
puis ne trouve-t-on point
Hébreu י' ה נ c'est-à-dire
he, jod, vau. Or qu'est
caractères que de véritable
toute l'antiquité les a pu
& leur a même joint ה
il ne faut pas douter
plus de créance que les
si ceux-ci ont dès le pr
un tel égarement, que
mettre de leurs autres p
Leur égarement sur l
guerès moindre. On r
sur tous, on ne s'arrê
uns, pour ne point tro
Les Anciens en

es Massorettes, & autant de preuve de leur prononciation, puisqu'on voit qu'elle est entièrement de l'ancienne.

Le point sur lequel roule la prononciation des Massorettes, sont les voyelles qu'ils ajoutent aux endroits où ils le cessent; surquoi ils diffèrent des Anciens, non-seulement en ce qu'ils ajoutent des voyelles où les Anciens n'en ajoutent point, ou qu'au contraire ils ne mettent point où les Anciens en mettent; mais encore en ce qu'ils y en ajoutent de différentes.

C'est ainsi que se découvre manifestement la prononciation de plusieurs noms propres dont les uns & les autres ont des noms propres. Les Massorettes ont *Nebucadnessar*, *Rechabegham*, *Chiskia*, *Firmeia*, *Jechizchel*, *Serros*, *Dariauesch*, &c. où les Anciens ont *Joseph*, *Origene*, *St. Jérôme*, *Nabuchodonosor*, *Phinées*, *Ezechiel*, *Assuerus*, *Darius*.

Si les Massorettes se sont si fort éloignées de l'ancienne prononciation de ces noms, qui a cependant été d'autant plus précieuse à conserver qu'ils ont toujours été connus & d'un grand usage, que les Anciens ont pensé de ceux qui se rencontrent si rarement, & qui n'entrent jamais dans le discours ordi-

rigene, ou
tere Grec, & de la manie
nonçoit de son tems. On
ment St. Jérôme a pronc
droits du texte Hébreu.
les conferer avec la m
Juifs prononcent présente
endroits, pour être cor
ils sont différens.

Cette différence s'éter
vent jusqu'à changer en
des mots. Ce qui est
singulier, masculin, prem
tif, futur, descendant
cine, se trouve chez le
riel, féminin, seconde
préterit, descendant
différente; & cela pa
d'inscrire en ces endro
déterminent à ces mo

prouvé au long , & nous ont par là dispensé d'en donner ici aucune preuve.

On observera même que ce n'est pas avec les Anciens seulement , les Septante, par exemple, Joseph, Origene , Saint Jérôme , que les Massorettes ne sont point d'accord sur la maniere de prononcer & de ponctuer certains endroits ; mais qu'ils diffèrent encore d'avec les Talmudistes. On sçait comment ceux-ci ont ponctué & prononcé certains endroits de l'Écriture sainte ; & ceux qui confèrent ces endroits sont étonnez de voir que leur ponctuation est toute différente de celle des Massorettes. Ils ne les ont cependant précédés que de fort peu de siècles. Si donc dans le court intervalle qui s'est écoulé depuis les Talmudistes jusqu'aux Massorettes la prononciation a si fort changé , que doit-on penser de cette longue suite de siècles qui s'est écoulée depuis la captivité de Babylone jusqu'aux Massorettes ? On ne doit pas omettre que dans le petit nombre de siècles qui se sont passés depuis celui des Massorettes jusqu'au nôtre , leur prononciation a souffert de grandes alterations. Les Juifs prononcent présentement certaines voyelles , par exemple , le *camets* , tout autrement que les Massorettes ne le prononçoient. Ces derniers en faisoient un *o* , ainsi que de sçavans Hommes l'ont observé , & les

d'une façon, & l'autre ; les Portugais différens
Alemans. Les Chrétiens
plus partagez, ainsi qu'en
ceux qui ont fait cette sorte
& comme en conviendront
droit seulement se donner
consulter quelle est la pron
les Grammairiens attribuer
& aux points dès le com
leurs Grammaires ; & cett
si remarquable, que ceux
l'Hebreu sous différens N
vent de la peine à s'ent
tre. Tant il est vrai qu'
seulement possible de
quelle étoit la véritable
la Langue Hébraïque,
Langue étoit vivante,
que l'on a prêt

dum consuetudinem qua olim fuit in usu apud Antiquos, in qua etsi nonnihil desiderari possit, tamen maluimus nunc eam sequi, quam hanc novam barbaram, qua unde sit, aut quem auctorem habeat, nescitur; ego saltem nescio. Si qui sciant, velim me doceant qui primus docuerit Hebraeos sonare P. Latinum, cum, ut Hieronymus non uno in loco testatur, sermo Hebraeus P, Latinum non habeat: ut ne dicam quod plerisque Oriens hanc consonam sonare non potuit, sed de his aliis. In antiquitate reperiò duo H, & tres S, videlicet, H ha, & H heth; item S samech, S sade, S sin. Ex his altero H & duobus S sermo noster caret. Caret etiam littera ain, quã veteres usi pro vocali. Quod dico clarum faciam ex Hieronymo, cujus unius auctoritatem, recentiorum omnium auctoritatibus in hac re facile anteposuerim. Nec tamen veto, si cui libet, & quantum libet, nuperam hanc horridam & insuavem prononciationem sequatur.

On pose un troisième principe qui n'est pas moins favorable à la nouvelle méthode. C'est que pour entendre l'Hébreu il est tout-à-fait inutile de sçavoir comment on le prononçoit autrefois. Qu'importe pour apprendre le Grec de sçavoir comme on le prononçoit du tems de Demosthene, qu'on le prononce à la moderne, & comme on fait dans la plupart des Colleges, ou comme on le prononce

vient déjà qu'il n'importe qu'on
prononce comme les Juifs du Levant
comme ceux de l'Europe, comme les
Portugais, ou comme les Arabes.
Qu'importe donc pour l'entendre
le prononce comme on l'a fait autrefois
comme on le fait encore en certains
droits, ou d'une manière toute
différente? Le fond de la signification
est dans les caractères, & nullement
dans la manière de les prononcer. Dès
moment donc que l'on conserve les
caractères tout est en sûreté. Si même
on couvroit les exemplaires d'Origène
l'Hébreu étoit écrit en caractères
Cyrilliques la manière dont les Juifs de son
temps prononçoient, on ne sçait s'il
seroit propos de dresser une Grammaire
Hébreu, ni même si cet Hébreu

mes difficultez qu'on fait présentement aux Massorettes.

On espere avoir prouvé jusqu'ici qu'il est permis d'abandonner la ponctuation & la prononciation des Massorettes. On va établir un quatrième principe qui fera voir qu'on la doit effectivement abandonner.

On dit donc que pour bien entendre l'Hébreu de l'Ecriture sainte ; & pour le traduire selon les regles de la bonne Critique , il le faut lire par les seuls caracteres qu'on appelle présentement consonnes, & indépendamment des points des Massorettes.

Ce principe est présentement reconnu de tous les Commentateurs de l'Ecriture Sainte, tant Catholiques, que Protestans, qui ont quelque réputation : en voici quelques preuves.

Premierement les points des Massorettes sont des pieces ajoutées, & qui ne font point partie des saintes Escritures.

Ces pieces ajoutées ne nous représentent point quel a été le sens de l'Auteur sacré ; mais seulement celui que lui ont imputé les Massorettes, lesquels on convient n'avoir point été infallibles dans leur ponctuation.

Il s'ensuit de-là que quand on lit la Bible suivant la ponctuation des Massorettes, on ne peut pas dire qu'on lise l'Ecriture.

Ponctuateurs qui tombent dans le défaut. C'est ce que font à tortment les Massorettes, & ils ne peuvent pas faire autrement; puisque leurs déterminent de leur nature le sens des mots, & en restreignent essentiellement la signification à un sens plutôt qu'à un autre.

Il faut ajouter que les Massorettes ont ponctué la Bible conformément à leurs préjugés, & que ces préjugés ne sont point favorables aux Chrétiens. très-souvent la ponctuation de ces auteurs n'est point la meilleure, ainsi de grands Critiques l'ont démontré. Il est même fort croyable qu'il y a de leur fait un peu de détour & de mensonge.

On ne prétend pas qu'ils aient eu

versets entiers , il est à croire que cela ne s'est point fait par malice. La variété des exemplaires , & le peu d'attention des Copistes , en auront peut-être été les seules causes. Mais voici la malice dont on peut raisonnablement les soupçonner.

Lorsque deux parties disputent sur la Religion chacun tâche de tirer à soi l'Ecriture sainte. S'il y a des passages susceptibles de différens sens , on leur donne celui qui favorise l'opinion qu'on soutient. Cela se fait même sans que l'on s'en aperçoive , & c'est ce que l'on peut croire qu'ont fait les Juifs. On sçait les disputes qu'ils ont eûes contre nous. Dans ces disputes on a produit de part & d'autre grand nombre de passages , plusieurs de ces passages étoient susceptibles de différens sens , n'est-il pas naturel de croire que les Juifs en auront ponctué quelques-uns de la maniere qui les favorisoit davantage ?

C'est ainsi que de celebres Auteurs enseignent que les Juifs veulent faire perdre aux Chrétiens plusieurs preuves de la Divinité du Messie. Il suffira d'en donner pour exemple ce passage celebre du Chapitre neuvième d'Isaïe. v. 6. *Parvulus natus est nobis , & factus est princeps super humerum ejus , & vocalitur nomen ejus admirabilis consiliarius , Deus fortis , pater futuri saculi , princeps pacis.*

ÇAVANS.

de ce passage on
 floretes sont ca-
 voyoient que le
itur pouvoit être
 & de sorte qu'il
 ou au passif, ils
 maniere, contre
 s, & lisent com-
abit eum Deus prin-
 à Dieu le Pere
is, sont attribuez,
 eçon des Anciens

*Nunc Judæi ita
 e parva punctatione
 testimonium omninò
 קרי Ichra, vo-
 bitheta priora ad pa-
 remum ad Messiam.
 bretes, Aquila, Theo-
 קרי passivè legerant,
 t. Biblic. l. 1. exerc.
 ilà ce qu'on appelle
 aisque la bonne foi
 r à laisser l'Écriture
 , sans la détourner
 e être le plus favora-*

Hébreu dans sa pu-
 aduire selon les bon-
 le lire & le traduire
 x points des Masso-

De là suit un cinquième principe. C'est que pour avoir une bonne Grammaire Hébraïque il en faut une qui apprenne l'Hébreu sans points ; puisqu'il est clair que la fin de la Grammaire ne peut être que l'intelligence de la Langue.

Aussi est-ce ce qu'ont reconnu nos plus habiles Critiques , & sur-tout le celebre Louis Cappel. On sçait que de tous les Auteurs qui ont travaillé sur la Langue Hébraïque , & sur la Critique du texte Hébreu de l'Ecriture sainte , il y en a peu qui soient si universellement estimez. Ses principes sont présentement reçus de presque tous les Sçavans ; & ce qui les rend encore plus recommandables, c'est qu'il n'y en a point qui s'accordent si bien avec la doctrine de l'Eglise. Trois de nos plus celebres Théologiens en ont été si persuadez , qu'ils ont procuré l'impression du plus considerable de ses Ouvrages , qui est *la Critique sacrée*. C'est-là qu'il fait voir au long combien on doit être peu satisfait de la ponctuation des Massorettes & de leur Grammaire , & de quelle importance il seroit d'en dresser une toute nouvelle. Il en propose même le plan & les regles , & il veut sur-tout qu'elle soit indépendante des points. Il est vrai que les difficultez de l'exécution l'arrêtent tout court , & lui paroissent si insurmontables , qu'il se contente de souhaiter qu'il se trouve enfin

a la raison pourquoy il doute que
nouvelle Grammaire se puisse ex
rien ne fera mieux voir qu'on a e
le bonheur de rencontrer ce que
Homme a inutilement cherché av
de travail & si long-tems.

Voici comme il parle au Livre
de cette Critique , au Chapitre
qui a pour titre , *Nova Gramma
tio ex ista de variis lectionibus obse
instituenda.*

*Cum tota punctatio qua in hodie
Hebraeo exstat à Massoretis sit excogit
rum auctoritate & punctatione non
nisi quatenus ea aptum & commodu
sensum , si consonarum dumtaxat i
habenda est ratio , atque ex vocib
las consonas signatis Canones Gra
sunt constituendi , quicquid hodie i
matica Hebraica ad punctationem e*

*is à Judaorum Grammaticis ap-
 unt, atque ex iis legendi ratio conf-
 foret; vorùm quia illa frequentissi-
 extu Hebrao absunt, ubi ad voca-
 andas adesse deberent, legendi ratio
 iis haberi posset impedita admodum
 lexa, atque aded valde imperfecta
 (Il auroit dû ajouter qu'elle seroit
 ible, puisqu'il y a grand nombre
 ts qui n'ont aucune voyelle.) Ided
 è & appositissimè ad juvandam lec-
 excogitata fuerunt & addita à Mas-
 puncta. C'est ce qu'on ne doit
 accorder à Cappel pour les rai-
 que l'on a rapportées, & sur-tout
 e que les Massorettes n'ont pas in-
 té les points simplement pour facili-
 la lecture de l'Hébreu, mais encore
 en fixer & en déterminer le sens.
 Cappel ne parloit de cette sorte que
 ce qu'il ne connoissoit rien de meil-
 que l'Ouvrage des Massorettes, ainsi
 : l'on le va voir. Cum itaque Gramma-
 ratio commodè & utiliter tradi non pos-
 nisi voces enuncientur, enunciandi au-
 ratio & via certa & plena ex solis
 nis, א ה ו א aleph, he, ouau, iod,
 ut hodie in textu Hebrao exstant, diffi-
 er tradi possit, punctationi Massoretica
 nus adhaeremus (qu'on remarque bien
 paroles, elles sont importantes &
 isives,) quatenus neque certior, neque*

Alemans. Les Chrétiens sont plus partagez, ainsi qu'en conviendront ceux qui ont fait cette sorte de recensement & comme en conviendront ceux qui voudront seulement se donner la peine de consulter quelle est la prononciation que les Grammairiens attribuent aux voyelles & aux points dès le commencement de leurs Grammaires; & cette différence est remarquable, que ceux qui ont écrit l'Hébreu sous différens Maîtres ont souvent de la peine à s'entendre l'un de l'autre. Tant il est vrai qu'il n'est présentement possible de sçavoir à quelle étoit la véritable prononciation de la Langue Hébraïque, lors qu'elle étoit vivante, qui est le principe que l'on a prétendu établir.

Avant que de passer à un troisième

* *Observation nouvelle sur la nature & les qualitez du Frêne sauvage, où l'on montre qu'il peut tenir lieu du Sené. Par Mr. TABLET.*

EN examinant de près les caractères du Sené, particulièrement de celui qu'on apporte en France de Tripoli, j'ai reconnu manifestement que c'étoit une même espèce avec le Frêne sauvage, dont il y a abondance dans les bois. Les feuilles de l'une & l'autre plante sont aiguës : ce sont deux arbrisseaux dont les tiges sont ligneuses, qui poussent des branches qui approchent de la couleur & de la figure de celles du réglisse, d'une faveur gluante, un peu amères & odoriferantes. Ces fleurs naissent dans toutes deux sur l'extrémité des branches en forme de roses, dont le pistile devient une filique tellement pressée qu'il semble que ce soit un Ouvrage de l'Art.

A l'égard des facultez du Frêne sauvage, les feuilles purgent excellemment & en même dose que celles du Sené, même avec moins de trenchées, parce que le Sené croissant dans un climat chaud est plus déphlegmé que le Frêne & plus abondant en sels acres ; & au contraire le

D 7

Fré.

* Tirée des Mem. de Trev. Octob. 1711. p. 1820.

ÇAVANS.

qui prétendent
maniere? N'est-
nd par tout la
n souffre point,
Hébreu, on con-
qu'on le pro-
Levant, ou
, comme les
les Alemans.
entendre qu'on
a fait autrefois,
en certains en-
toute nouvel-
fication consiste
lement dans la
. Dès le mo-
rve les caracte-
même on re-
d'Origene, où
Éteres Grecs de
de son tems le
it s'il seroit à
mmaire sur cet
Hébreu y servi-
it que de très-
t imaginé. On
si les Juifs du
conservé l'an-
si la ponctua-
ne limitoit pas
. On pourroit
eu près les mê-
mes

mes difficultez qu'on fait présentement aux Massorettes.

On espere avoir prouvé jusqu'ici qu'il est permis d'abandonner la ponctuation & la prononciation des Massorettes. On va établir un quatrième principe qui fera voir qu'on la doit effectivement abandonner.

On dit donc que pour bien entendre l'Hébreu de l'Écriture sainte, & pour le traduire selon les regles de la bonne Critique, il le faut lire par les seuls caractères qu'on appelle présentement consonnes, & indépendamment des points des Massorettes.

Ce principe est présentement reconnu de tous les Commentateurs de l'Écriture Sainte, tant Catholiques, que Protestans, qui ont quelque réputation : en voici quelques preuves.

Premièrement les points des Massorettes sont des pieces ajoutées, & qui ne font point partie des saintes Écritures.

Ces pieces ajoutées ne nous représentent point quel a été le sens de l'Auteur sacré ; mais seulement celui que lui ont imputé les Massorettes, lesquels on convient n'avoir point été infallibles dans leur ponctuation.

Il s'ensuit de-là que quand on lit la Bible suivant la ponctuation des Massorettes, on ne peut pas dire qu'on lise l'Écriture.

gnon. Appuyé d'un patron.
P. Lequien a vû s'applanir les
tez qui jusqu'alors lui avoient paru
que infurmontables, du côté de
pression; un Libraire s'en est
avec joye, & l'on peut dire que
niere dont il s'en est acquitté
en quelque façon partager avec l'
la gloire qu'on peut recueillir d'un
si bien executé.

Pour rendre compte maintenant
qui met cette nouvelle Edition
dessus de toutes celles qui ont paru
qu'ici, nous ne pouvons mieux
d'emprunter de l'Editeur même
nous en apprend dans sa Préface
le; & c'est de quoi nous allons
un précis. Ce détail roule sur de
1. sur les différentes Versions &

fous le Pontificat d'Eugene III. & l'on assure ici qu'elle est digne de la barbarie & de l'ignorance qui regnoient alors. Le P. Lequien soupçonne à ces deux marques, que la traduction de quelques autres Ouvrages de nôtre Saint, qu'il a trouvée dans un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi de France, & qu'*Henri Gravius* a publiée dans sa Collection, pourroit bien être du même *Burgundio*. Quoi qu'il en soit, *Pierre Lombard*, *S. Thomas*, & les autres Scholastiques du XIII. & du XIV. siècles n'ont connu les Ecrits de ce Pere de l'Eglise que par cette Version informe. On ne vit point d'autre traduction de saint Jean Damascène, jusqu'au commencement du XVI. siècle, que *Jacques le Fèvre d'Estaples* mit en Latin le même Livre de la *Foi Orthodoxe*, & le fit imprimer chez *Henri Etienne*, en 1507, in 4. Il fut réimprimé en 1512, puis en 1519, de la même traduction, & accompagné des Notes de *Josse Clitton*.

Enfin il parut en Grec pour la première fois en 1531, par les soins de *Donat de Verone*, qui y joignit le Sermon touchant *ceux qui sont morts dans la foi*, & qui dédia l'un & l'autre au Pape *Clement VII*. Les Editions se multiplierent, il s'en fit deux à Bâle, puis une à Cologne; & elles grossissoient insensiblement

la plus simple
à Bâle en 1548, puis en 15
thieu Hopper, qui fit imprim
côté du Latin, seulement
Livres que nous venons de
en 1575 le même *Hopper* de
fième Édition fort augmen
presque tous les Traitez
paignez du texte Grec. Pre
temps, *Jacques de Billi*, p
la version Latine, que
style rendoit inintelligible
d'endroits, entreprit de l
revoiant le texte origin
Manuscrits. Cette nouve
de *Billi* fut imprimée à
1577; puis en 1603, &
de nouvelles pieces qu'
Fronton du Duc.

Mais comme le texte

qu'il préparoit, & qu'il vouloit mettre au jour la première, n'acheva ni l'une ni l'autre. Cela engagea quelques Prélats à lui substituer dans ce travail le P. *Combefis* Dominicain, qui se vit fortement sollicité par divers Scavans, & sur-tout par le fameux *Allarius*, de s'appliquer tout de bon à cet Ouvrage. Le P. *Combefis* ne manquoit pour cela ni de talens, ni de bonne volonté; mais n'ayant pu obtenir d'*Aubert* la communication de quelques Opuscules qu'*Allarius* lui avoit envoyez de Rome, & dont ce nouvel Éditeur avoit besoin pour remplir sa commission, il abandonna l'entreprise, & tourna ses études d'un autre côté. Cependant le P. *Labbe* en 1652 publia le *Projet d'une nouvelle Edition de S. Jean Damascène*, qu'il méditoit, & dans laquelle il prétendoit distribuer en quatre Tomes les Ouvrages de ce Pere; mais sans en avoir fait une revûe assez exacte, ce qui rendoit sa distribution moins juste. Le scavant Jésuite s'en tint au simple projet, comme avoient fait avant lui le Pere *Combefis* & *Aubert*; l'exécution en étoit réservée au P. *Lequien*, & c'est de son travail que nous devons présentement instruire le Public.

II. Ce travail regarde le Texte Grec du saint Docteur, la version Latine, l'arrangement des divers Traitez, les Notes, & les *Prolegomènes*.

que du Roi de France , de la B
que de M. *Colbert* , de celle du
lier *Sequier* , de celle des Jésuites
Bibliothèque Vaticane , de celle
Germain des Prez , & des Bibli
d'Angleterre. L'Editeur n'oublie
faire ici une mention honorable
ceux par l'entremise desquels il a
usage de ces Manuscrits , & en ti
cette Edition les secours nécessaires
de MM. les Abbez *Rennaudot* &
gueruë ne lui ont pas été inutiles
version ou la revision de quelq
vrages de saint Jean Damascène
l'original Grec est perdu , & qu
trouvent qu'en Arabe, Dom *Be*
Montfaucon , & Dom *Anselme* 1
qui ont contribué à enrichir l'O
soit en fournissant des éclairciss
soit en communiquant de nouveaux

partie du *Dialogue contre les Manichéens*, l'Opuscule touchant le *reglement des mœurs*, le *Traité des deux volontez de J. C.* & diverses Homelies : Le P. Lequien non-seulement a mis en Latin tous les Traitez qui n'avoient point été publiez, mais il a retouché les versions de tous les autres, & y a fait des changemens considerables. Il observe après le Pere *Combesis*, que quoi qu'on puisse regarder *Billi* comme un des meilleurs Interpretes Latins qui ayent travaillé sur les Auteurs Grecs, sa version de saint Jean Damascène n'est pas exempte de défaut, & qu'elle est d'autant moins achevée, que c'étoit en quelque sorte son coup d'essai. Ce qu'il y trouve de plus vicieux, c'est l'abus des circonlocutions, qui énervent la force des termes Grecs; & l'affectation de s'écarter du style familier aux Theologiens, même dans les expressions où il n'est point incompatible avec la pureté du Latin.

3. Quant à l'arrangement des différens Traitez qui appartiennent véritablement à saint Jean Damascène, ou qui lui sont attribuez, l'Editeur les a partagez en trois classes. La premiere renferme tous les Ouvrages, tant legitimes que suppoiez, concernant les Dogmes de la Foi; & c'est ce qui compose le premier volume de cette nouvelle Edition. Il a rangé
sous

un troisieme, auquel
ment, le reste des Piece
quelques discours *ascétiques*
fait depuis peu la découvert
nuscrit de la Bibliotheque
Seguier, & qui sont certaine
Jean Damascéne; quelques
encore imprimez de différen
qui méritent d'être mis sou
fin les Ouvrages de *Leon*
dont plusieurs n'ont jamais
& qui pourront bien, faut
le troisieme volume, en
ticulier. Sur ce pied-là c
P. Lequien n'est encore
de sa carriere; & les Sçava
trop souhaitter qu'il soit
fournir entierement.

4. Les Notes qui rempl
pages sont toutes de l'Edi

à la doctrine, aux sentimens, & aux expressions des Peres de l'Eglise Greque, le P. Lequien n'a pas crû que des remarques de ce genre dussent interesser beaucoup les Sçavans; & il s'est attaché dans les siennes à exposer nettement les opinions des anciens Docteurs de l'Eglise, en consultant pour cela non-seulement les Livres imprimez, mais aussi les Manuscrits, dont il n'a pas fait difficulté de transcrire de longs fragments, lorsqu'on en pouvoit tirer quelque lumiere par rapport aux dogmes, aux mœurs, & à l'Histoire de l'ancienne Eglise Orientale. Il s'est appliqué de plus à démêler, en suivant les regles de la saine Critique, les veritables Auteurs de certains Ecrits que saint Jean Damascène, faite d'un suffisant examen, ou trompé en cela par les Heretiques qui les avoient supposez, cite comme étant les Ouvrages de quelques Peres.

5. Les Prolégomènes de cette Edition sont très-amples; & nous comprenons sous ce nom toutes les Pieces qui suivent la Préface, & qui précèdent la *Dialectique*, ou le premier Ouvrage du saint Docteur. On trouve d'abord l'éliste des Préfaces & des Epîtres dedicatoires qui ont paru à la tête des autres Editions. Ensuite vient une longue Dissertation d'*Allatius*, touchant la personne & les Ecrits

les il a cru devoir renvoy
ment de divers points, de
ne pouvoit s'achever dans
ginales. Ces Dissertations
bre de sept; dont voici les
la Proceſſion du Saint Eſpr
ques autoritez ſur leſquell
ſes Sectaires appuyoient
on y diſcute fort au long
les Livres ſuppoſez de *Dei*
3. De la Lettre écrite au
laquelle porte le nom de *S*
oſtome, & de quelques au
il n'eſt parlé pour la pre
dans les Ecrits de *S. Je*
4. De pluſieurs Lettres q
avoir été écrites à *Pierre le*
jet de l'addition faite au
la profeſſion de Foi qui ſ
ſaint Jul

nous au simple exposé de ces Dissertations, si dignes de la curiosité des Sçavans ; l'étenduë prescrite à nos Extraits ne nous permettant pas de descendre surtout cela dans un détail plus particulier. La vie de S. Jean Damascène écrite en Grec par *Jean* Patriarche de Jerusalem, & accompagnée des Notes de l'Editeur ; quelques autres narrations Latines sur le même sujet, & les témoignages des Anciens touchant nôtre saint Docteur, terminent ces Prolegomènes.

Le P. Lequien après avoir employé une partie de sa Préface à nous informer de ce qui regarde les différentes Editions de saint Jean Damascène, s'occupe dans le reste à deux choses : 1. à faire diverses reflexions sur les Ecrits de ce Saint ; 2. à suppléer quelques omissions, & à se retracter sur quelques méprises qui lui avoient échapé dans ses Notes & dans ses Dissertations. Comme ce dernier article ne peut interesser que ceux qui sont au fait des questions traitées par le sçavant Editeur, nous ne nous y arrêterons pas ; & nous dirons seulement deux mots du premier.

La premiere Observation du Pere Lequien est sur le nombre des Ouvrages de saint Jean Damascène. L'impossibilité où l'on est de le déterminer vient de deux causes principales : 1. de ce que

Lettres : 2. des Ecrits sup
nom , & qu'on ne peut dis
ritables , sans s'être familiè
main avec ses sentimens d
d'écrire. D'ailleurs le P. Le
te pas qu'il n'y ait encore l
crits de ce Saint cachez d
theques , & qu'il n'en ait
nombre.

L'Editeur passe de là à
style de son Auteur. Ce sty
est clair & simple dans les C
matiques : dans les Sermo
melies , il est plus diffus, il
longues periodes , à la man
tiques , & n'est le plus)
tissu de passages & d'expres
criture. La Poësie de saint
cène , c'est-à-dire , ses H
Cantiques , l'égalent en c
que les Grecs ont de plus
sida prend que Colme

soient de la Critique les Ecrivains de ce temps-là, & en général la plûpart des Peres; mais on ne passe pas condamnation sur-tout ce qui lui est imputé à cet égard, & l'on releve une bévûe du grand *Casaubon*, qui dans ses remarques sur *Baronius*, applique à saint Jean Damascène deux reproches de cet Annaliste, qui ne tombent que sur un Ecrit fabuleux de *Jean Malala*. Plusieurs blâment encore nôtre saint Docteur de son trop d'attachement pour les chicanes de Logique. Mais cette méthode étoit alors d'autant plus indispensable, que presque tous les Heretiques ne s'appuyoient que sur des Sophismes & des subtilitez de Dialectique, & qu'on ne pouvoit les refuter efficacement qu'en mettant en œuvre les mêmes armes.

Le Pere Lequien finit par un dénombrement des Ouvrages qui composent ces deux volumes, parmi lesquels ceux qui sont marquez d'une étoile n'avoient point encore été imprimez, ou n'avoient paru qu'en Latin.

Dissertations sur la mouvance de la Bretagne, par rapport au droit que les Ducs de Normandie y prétendoient, & sur quelques autres sujets Historiques. A Paris, chez François l'ournier, Libraire, rue saint Jacques. 1711. in 12. pagg. 287.

AVANS.

age paroît en
 les différens
 te; soit qu'on
 reuses remar-
 on découvre
 nes, & beau-
 re est partagé
 Dans la pre-
 voir que le Pe-
 orsqu'il a trai-
 Dudon, sur-
 es qu'on rap-
 dans la dis-
 uteur rappelle
 eritez histori-
 „ Pour me
 qu'on n'igno-
 dans toutes
 n jeune Prin-
 r la France,
 cle, comme
 utres Capitai-
 portant par
 ant trente-six
 aris, Meaux,
 reux, Char-
 res villes; &
 s le Simple à
 en mariage,
 strie qui fut
 ndie, dont il
 „ étoit

„ étoit déjà presque entièrement maître.
 „ Qu'il obtint aussi la mouvance de la
 „ Bretagne, & qu'il conclut ce Traité à
 „ Saint Clair sur Epte, en l'an 912, par
 „ la médiation de Franco Archevêque
 „ de Rouën. Qu'ensuite ce Prélat le
 „ regenera dans les eaux du Baptême,
 „ où le Duc Robert, depuis Roi de
 „ France, lui donna son nom. Qu'A-
 „ lain & Berenger Comtes de Bretagne,
 „ alors très-foibles, le reconnurent pour
 „ leur Seigneur. Qu'ils chercherent tou-
 „ tefois à secouër le joug de Guillaume
 „ son fils, dès qu'ils se sentirent un peu
 „ forts. Que c'est ce que firent aussi
 „ leurs successeurs à l'égard de ses autres
 „ descendans, & que néanmoins ils fu-
 „ rent presque toujours contraints de s'y
 „ soumettre; en sorte que dans les der-
 „ nierstems ils ne penserent plus à s'en
 „ défendre."

Après cette idée générale, il s'applique
 à prouver en particulier que le Pere Lo-
 bineau n'a eu nulle raison de prendre
 pour des fictions ce que Dudon raconte,
 1. De la prise de Bayeux par Rollon, du-
 rant le Siege de Paris; & du mariage de
 ce Prince avec Poppe fille de Berenger.
 2. Du Baptême de Rollon, fait par Fran-
 co Archevêque de Rouën. 3. Du ma-
 riage de Gisle fille de Charles le Simple
 avec Rollon. 4. De la mouvance de la

plus que les autres; on y pere toutes
raisons du Pere Lobineau, & on ne
glige rien pour faire paroître dans toutes
leurs forces celles qu'on y oppose, &
sont appuyées sur une suite de faits
qui comprend environ trois cens ans.
La conclusion de cette Dissertation re-
vient à plusieurs reflexions qui ont rappor-
té tout ce qui precede. L'Auteur, pour
avoir comparé les anciens Normands
aux Romains, pour ce qui regardoit l'a-
ction & la bravoure, poursuit ainsi :
„ tant leur génie, il falloit neces-
„ sament qu'ils dominassent par tout
„ ils se trouvoient, ne pouvant se re-
„ dre de ceder à d'autres qu'à leurs
„ pres Souverains. Et quoi, par ex-
„ ples, de plus prodigieux en ce
„ que leur établissement dans l'U-
„ Ce n'étoit qu'une poignée de

„ raux de leurs Armées ; quelques-uns
 „ même eurent ensuite l'audace de leur
 „ faire la guerre quand ils n'en furent pas
 „ contens. Et si les Empereurs d'Occi-
 „ dent ne vouloient pas se servir d'eux, ce
 „ n'étoit que parce que les connoissant
 „ mieux, ils apprehendoient de devenir
 „ aussi à la fin eux-mêmes leurs sujets.
 „ Ainsi après cela sera-t-il encore difficile
 „ aux Bretons de croire, ou honteux
 „ d'avouër qu'ils ayent aussi enfin suc-
 „ combé sous leur puissance ? Mais au
 „ fond ils ont présentement tout lieu de
 „ se consoler de cette ancienne sujétion,
 „ en voyant leur Duché, par la vicissi-
 „ tude des choses, élevé aujourd'hui en
 „ quelque sorte au-dessus du nôtre, tant
 „ par les grands privileges qu'il a conser-
 „ vez, & que ce dernier a perdus, que
 „ parce qu'il lui a été préféré pour don-
 „ ner le nom au fils aîné de Monsei-
 „ gneur le Duc de Bourgogne, quoi
 „ que cet honneur fût dû par tant de
 „ titres au Duché de Normandie." L'Au-
 „ teur dit ensuite que les Normands ont
 „ lieu de se plaindre des Superieurs de la
 „ Congregation de saint Maur, qui, selon
 „ lui, devroient appliquer quelques-uns de
 „ leurs habiles gens originaires de Norman-
 „ die, à illustrer leur patrie par une His-
 „ toire complete. „ Il est vrai ? ajoutez-
 „ t-il, que la Normandie n'est plus aujourd'hui

„ puisqu'elle n'a plus de trésor.
„ mais les millions de bien qu'ils y possèdent
„ sedent de plus que dans cette autre
„ Province, par la liberalité & la magnificence
„ de ces généreux défunts, mériteroient-ils pas
„ très-justement qu'ils sacrifiaient même, si cela
„ étoit nécessaire, quelques centaines de pistoles
„ pour une si belle entreprise, qui rendroit
„ droit leur reconnoissance éternelle.”

La seconde Dissertation roule sur quelques autres points de l'Histoire de Normandie, sur lesquels on tâche de montrer que le Pere Lobineau s'est aussi mépris. Ces points sont, 1. Si Philippe I. Roi de France fit lever en 1097 le siege de Domfront à Guillaume le Conquerant Roi d'Angleterre. 2. Si ce dernier Prince assiegea encore cette ville-là en 1086. 3. Si ce fut seulement en l'année suivante qu'il

noit du Diable, & qu'il retourneroit au Diable. Cette prophétie tirée de Bromton par le Pere Lobineau, a été faite après coup, & attribuée mal à propos à saint Bernard, selon nôtre Auteur. Quelques circonstances bien examinées en découvrent la supposition. Bromton prétend, par exemple, que ce fut à la Cour de France que saint Bernard la prononça, & que le jeune Henri étoit élevé en cette Cour. Mais on fait voir que ce Prince, né au mois de Mars 1133, étoit auprès du Roi Henri son ayeul en 1134; qu'il n'étoit ni chez Louis le Gros en 1137, ni chez Louis le Jeune en 1139, que le Comte de Glocestre son oncle le mena en 1141 en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 1146; qu'il y retourna encore très-peu de temps après, y ayant été fait Chevalier en 1149, par David Roi d'Ecosse; & qu'enfin il prit lui-même en main le Gouvernement du Duché de Normandie en 1150. Y a-t-il là, dit l'Auteur, aucun temps où l'on puisse croire qu'il eut été livré aux Rois de France? La Dissertation finit par la discussion d'un sixième point, qui n'est pas moins intéressant que les autres, sçavoir, s'il est vrai, comme le Pere Lobineau l'assure après Bromton, qu'Eleonore de Guyenne s'abandonna au Duc Geoffroi, *tandis qu'il faisoit sa charge de Sénéchal*

& du retour du corps de saint Martin
attribuée à saint Odon Abbé de Clugny.
Il prétend que cette Histoire est l'Ouvrage
d'un Imposteur ; & ses raisons méritent
d'autant plus d'être examinées, qu'il
avouë lui-même qu'elle a été „ reco-
„ nuë pour sincere par tous nos me-
„ leurs Critiques, tels que Duchesne,
„ Peres Labbe, le Coite, Mabillo-
„ M. Du Pin, & même M. Baillet, qui
„ exerçoit une censure si severe sur
„ Actes des Saints.”

La quatrième Dissertation traite
l'origine des Rois de France de la troisième
Race. Il est question de l'extraction
Robert le Fort, Duc de Neustrie,
fayeul de Hugues Capet. L'Auteur rap-
porte sur ce sujet quatre opinions, &
raisons qui y servent de fondement.

nion de M. le Duc d'Epéron , qui fait Robert le Fort fils de Nebelong II. Comte d'Autun. La quatrième est celle de Jacques Chifflet , selon laquelle Robert eut pour pere. Conrad , Comte d'Altorf & d'Auxerre , fils de Welphe, Duc de Baviere. L'Auteur embrasse ce sentiment, & l'établit sur des raisons qui le rendent assez probable.

MARQUARDI GUDII & CLAUDII SARRAVII Senatoris Parisiensis Epistolæ una cum responsis : quibus accedunt ex Bibliotheca Gudiana clarissimorum & doctissimorum virorum qui duobus ultimis sæculis floruerunt Epistolæ , **ALCIATI** , **BARTHII** , **CAMERARII** , **CARDANI** , &c. & aliorum ultra quinquaginta , curante **PETRO BURMANNO**. C'est-à-dire : *Lettres de Marq. Gudius, & de C. Sarrau, avec plusieurs autres Lettres de Sçavans qui ont vécu dans les deux derniers siècles, tirées de la Bibliothèque de Gudius, & mises au jour par M. Burman.* A Leyde , chez Jean du Vivié. 1711. in 4. pp. 676. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

MARQUARD GUDIUS s'est rendu aussi celebre par son amour pour les belles Lettres , que par l'habileté

par ses premières études de
ce qu'il verroit, il parcourut
cipaux Etats de l'Europe.
voyages il s'appliqua princip
ramasser des Manuscrits, &
lire les Ouvrages des Sçavans
tout leurs Pièces fugitives.
s'en retourna, il en avoit un
quantité, que M. Burman
peut-être aucun Particulier n'
mais tant. Il esperoit s'occ
ranger, & à les donner au P
ses maîtres l'enleverent aux L
l'appliquer aux affaires. Il ne
trouver le tems de mettre a
Fables de Phedre, qu'il s'éto
peine de corriger sur d'excell
crits, & d'expliquer par un
taire. Par bonheur cet Ouv
remis à M. Burman & il e

foin sur M. Burman. Le Recueil commence par trente Lettres Latines que Gudian a écrites à différentes personnes, & qui sont suivies d'un plus grand nombre de Lettres Latines, Françaises, & Italiennes, qui lui ont été adressées. Dans une de ces Lettres J. G. Grævius lui envoie cette Inscription, qu'un de ses amis avoit trouvée dans le Piemont, & qui plaira sans doute à ceux qui aiment les oiseaux.

DIS AVIBVS

LVSCINIAE. PHILVMENAE EX.
AVIARIO. DOMITIOR.

SELECTAE. VERSICOLORI. PVL-
CERRIMAE. CANTRICI.

SVAVISS. OMNIBVS. GRATIIS. AD
DIGITVM. PIPILANTI.

IN. POCVLO. MYRRHINO. CAPVT,
ABLVENTI.

INFELICITER. SVMMERSAE. HEV.
MISELLA.

AVICVLA. HINC. INDE. VOLITA-
BAS. TOTA.

GARRVLA. TOTA. FESTIVA. LATI-
TAS. MODO.

INTER. PVLLA. LEPTYNIS. LOCV-
LAMENTA.

IN. PROPRIO. CUBICVL
NAE. KARISS.

LACRVMANS. PC

HAVE. AVIS. IOCVNDISS
MIHI. VOLANS.

OBVIA. BLANDA. PE
KOSTELLO. SALVE

TOTIES. CECINISTI. C
AVIA. AVERNA.

VALE. ET. VOLA. PER.

IN. CAVEA. PICTA. SALT
DVLCE. CANEBAT.

MVTA. TENEBROSA. NV
IN. CAVEA.

Le nombre des Auteurs d
tres est très-grand. Les uns
la réputation des autres est

let le comblent de louanges, témoignent dans leurs Lettres i ont des obligations infinies. s Amasæus étoit Professeur de Lettres à Bologne. Il traduisit n Pausanias , & les sept Li- Xenophon de l'expédition de André Camutius étoit Mede- on peut voir le Catalogue de rages dans Gesner , & dans Lin- André Minturnus excella dans e ; & il composa un *Traité du* dont Voffius , Rapin , & Pier- eille ont parlé avec éloge. Be- heocrenus se rendit aussi très- par ses Poësies , qui , selon , furent imprimées à Paris. Valerianus dans son Livre du mal- s Gens de Lettres , dit que per- ie surpassoit Thomas Phædrus uence. Il avoit le talent de er sur le champ avec beaucoup : & d'agrément , & de repré-

mée, qui
tablier d'après les originaux,
été retranché des Lettres adressées
maise.

Il n'est pas possible de rendre
Extrait un compte particulier d
qui forment ce gros Recueil.
ral, les Sçavans des mains d
les sont sorties s'y entretenir
petits interêts, & de novell
terature; & s'y communiq
lumieres sur diverses difficultez
maire. Dans la Lettre 121.
plaint de Paré, qui prépar
velle Edition de Plaute,
Commentaires dans lesquels
l'Edition de Taubman, q
pose que Gruter ait beauc
à cette Edition. „ Paré
a été autrefois mon Ecc
„ jamais reconnu p

a de la vigueur, je mettrai aisément en fuite de tels animaux par le son du fouët, ils ne meritent pas que je prenne d'autres armes; mais quand j'en serai mort ce sera à vous à défendre votre memoire, &c." Dans la Lettre 183, le Piccartus donne quelques remarques à Jean Kirchman, qui travailloit à une Dissertation sur les anneaux des An-

Il raporte les raisons que quelques Auteurs ont rendues de l'usage où l'on a pris d'être d'orner de bagues les doigts de la main gauche. Selon eux, on met les anneaux à la main gauche, 1. Afin de dérober à la vûë le luxe & l'orgueil de la main gauche étant plus aisée à occuper que la main droite. 2. Afin que la main droite, dont on a le plus affaire, soit plus libre. 3. Pour mieux conserver les bagues. 4. Parce que le côté gauche est plus près du côté du cœur, & qu'il y a une pe- tite veine du cœur qui s'étend jusqu'à la main gauche nommé annulair. Le Piccartus accompagne cette dernière

dans cette Lettre comment les L
qui la contenoient furent brûlez, &
ment on bannit d'Altorf les nou
Sectateurs de Photin.

M. Burman fait observer à l'égard
Lettres de Sarrau, qu'il est bien él
d'approuver tous les jugemens que
cet Ecrivain. Sarrau, selon lui,
trop attaché à Saumaïse. Il est vra
M. Burman, que Saumaïse étoit un
me presque divin, d'une érudition
mense, d'une memoire qui renferm
Ecrits de tous les siècles; mais cel
me le rendoit si fier, qu'il se croy
droit de mépriser & de déchirer to
autres Scavans. Il en vouloit sur-t
Daniel Heinfius, & il le traitoit
gnement. Heinfius cependant ne l
pas d'avoir, au jugement de Scalig
Casaubon, & des autres grands ho
de ce tems-là, un esprit excellent, d
crire soit en prose - soit en vers.

se, à qui il s'étoit livré. Qui croira jamais, par exemple, que Heinsius ait voulu défendre sa réputation par des coups de bâtons, & se venger de Saumaïse en l'affainant, ou en le jettant dans quelque canal? C'étoient-là des rêves du timide Saumaïse; ils naissoient dans son cerveau, & Sarrau les debitoit comme des réalitez.

T A B L E DES LIVRES, &c.

JANVIER 1712.

| | |
|--|-----|
| D iffertations sur la Bible. | 3 |
| F ERD. CHRISTOPHOR. HARPPECHTI Consultationes. | 12 |
| E LL. DU PIN <i>Supplément à la Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques.</i> | 20 |
| <i>Meditations pour tous les jours & fêtes de l'année.</i> | 25 |
| J. B. CAMUS <i>Les pieux delassemens de l'Esprit.</i> | 26 |
| J OS. AND. DE LA PALUELLE <i>Resolutions de plusieurs Cas de Conscience, &c.</i> | 29 |
| <i>L'Art de transposer toute sorte de Musique</i> | 37 |
| L ENGLLET DU FRESNOY, <i>Memoires sur la Collation des Canonicaux de l'Eglise de Tournay faite par L. H. P.</i> | 42 |
| J. CLAUDE SOMMIER, <i>Histoire Dogmatique de la Religion.</i> | 50 |
| <i>Eloge de Mr. le Baron de Spanheim.</i> | 56 |
| M ASCLEF, <i>Projet d'une nouvelle Grammaire pour apprendre l'Hébreu, &c.</i> | 61 |
| T ABLET, <i>Observation sur la nature & les qualitez du Frêne sauvage.</i> | 85 |
| M IC. LEQUIEN, <i>S. JOANNIS DAMASCENI Opera.</i> | 86 |
| <i>Dissertations sur la mouvance de la Bretagne.</i> | 99 |
| M ARQ. GUDII & CLSARRAVII <i>Epistolæ.</i> | 107 |

Amsterdam chez les

JANVIER 1711.

(On continuera ce Catalogue tous les Mois & on
d'avoir toujours les Livres de cette Catalog

A Bbot (Robert) de Suprema potestate B
Londini 1619.

Abelli (Ludov.) Episcopalis sollicitudinis
dion. 4. Paris. 1677.

— Medulla Theologica. 12. Pari
Antv. 1698. Colon. 1705.

— Sacerdos Christianus. 12. Colon. 1
Abominations Papatus, sive demonst
Romanum esse Antichristum. 4. 165

Abrahamelis (Isaaci) Commentarius in
prios Hebraice. Fol. Lipsia 1686.

— in Hoseam, ex versione, &
Fr. ab Husen. 4. Leyda 1687.

— Dissertatio de principatu Abimi
vationibus illustrata à Jo. Franc. Ba
na 1694.

Abreu (Sebast. d^o) Institutio Parochi
parochorum. 4. Aug. Vind. 1700.

Abreui (Luca) veterum aliquot
in Jernuat Spic

C A T A L O G U E

Yambi (David.) Observationes de variatione
arietate pulsus. 8. Lond. 1685.

nia Naturæ Curiosorum Oritus, Leges, Cata-
s. 4. Norimb. 1683.

rius (Joan.) de Urinis. 8. Traject. 1670.

Amydeni Libri Medicinales Græce. fol. apud
am. Venetis 1534.

ni (Nicol.) Commentarius in Virgilio Mar.
ta omnia. 8. Rothom. 1659.

(Bened.) Dialogus de præstantia Virorum
evi. 8. Parma 1692.

es Tattius de Clitophontis & Leucippes Amo-
s cum notis *Salmasii*, Gr. Lat. 12. Lugd.
p. 1640.

dyk (Corn. ab) Logica. 12. Ultraj. 1666.

ii (Domin.) Historia Civitatis. 12. Frank. 1651.

ruditorum Lipsiensis, ab anno 1682. us-
ad finem cum supplementis & Indicibus Ge-
libus. 4.

• Eorumdem omnes partes separatim.

• Philosophica, Societatis Regiæ in Anglia,
ore *Oldenburgero*. 4. Lipsia 1675. Amst. 1671.

— Compromissi Francofurtensis continuatio
ra Electorem Palatinum. 4. 1700.

secularis sacri Academiæ Vitenbergensis, an.
2. celebrata. fol. Vitenb. 1704.

gé de la Doctrine de la Tolérance Civile. 12.
Rotterd. 1691.

de la Foi & de la Morale de l'Eglise, tiré
l'Écriture Sainte, par le R. P. N. Alexandre.
Paris 1686. 2 tom.

de l'Histoire Ecclesiastique du Pais de Vaux.
Bern. 1704.

des Histoires des plus fameux Heresiari-
s. 12. Cologne 1699.

soine justifié & triomphant, par Renaudot.
Paris.

en belle humeur, Nouvelle Galante. 12. Cologne
17.

é Chronologique de l'Histoire de France

par

Bruxelles.

— Byzantine des Turcs depuis 1000
jusques à present, par Vanel. 12. Paris 1704

— de Cleopatre. 12. Paris 1668.

Accidenti di Cioramindo da Franc. Belli
net. 1641.

Adone Poëma Heroico del Caval. Mar
Amst. 1678.

Alciato de la Maniera de Desafio. 8. A

Abercrombi (David) Academy of Sciences. 8.

Adami (Jo. Sam.) Trostender Priester 100
oder 139. Absolutions formulen. 8. D

Acta Publica Monetaria, des H. R. 7
Wesen; Reces, Constitutiones und
von Herrn von Hagenstein colligirt. fol.

Abentheur () von allerhand Mineral
ten, Kreutern und Blumen. 8c. 4.

A. B. C. cum Notis Variorum. 8. I
Abgebildetes altes, neues und untern
12. Arnhem, 1668.

Aalstius (Joannis) Besprezeling der Redenle
— Inleiding tot de Zedenleer. 8. il

Aanwysing der Politique Gronden
— Republyk van Holland en

DE LIVRES.

- an.) Elenchus Orthodoxus pseudo-Romano-Catholicæ. 4. *Davent.* 1615.
 fixæ Mediolanensis, Frederici Cardinalis
 i jussu collecta & edita, fol. *Lugd.* 1682.
 orum Ordinis St. Benedicti opera L. d'A-
 J. Mabillon seculum. 1. 3. 4. 5. fol. *Paris.*
 colorum Græce. 8. *Colonia.* (1683.
 rbaræ Virg. & Mart. 8. *Aug. Vind.* 1706.
 etri) Rerum ab omni antiquitate Judicata-
 lectæ, fol. *Paris.* 1615. *Genev.* 1677.
 . Franc.) Naniæ Pontificis de Jure Re-
 llandi. 8. *Roma nova.* 1706.
 i (Feder.) Symmetria Juridico-Austria-
 mberz. 1674.
 iest.) Resoluciones Aureæ. 4. *Francosf.* 1694.
 Anton. Dad.) Commentarius in Decretales
 Innocentii tertii, fol. *Paris.* 1666.
 eorg.) de Re Metallica. fol. *Basil.* 1657.
 uric. Corn.) Opera Omnia. 8. *Lugd.* 2. voll.
 G. Anton.) Aphorismorum Hippocratis
 Peripatetica. 4. *Patav.* 1649.
 ignus, de Secretis Mulierum. 12. *Amstel.*
 ulian.) Bibliotheca Chemica contracta. 8.
 73.
 aler.) & Mureti notæ in Taciti Opera.
 1607.
 Jac.) Dialectica Scholastica Gr. Lat. 8.
 1593.
 elsh) Vitæ Eruditorum cum Germano-
 exrerorum. fol. *Francosf.* 1705
 rerum admirabilium encomia cum figu-
Novomogi. 1677
 odus novæ Philosophiæ R. Des Cartes.
 ij. 1643
 Toin.) & Andr. Brunneri Annales Boicæ
 ol. *Francosf.* 1710. (vide plura hujus Auc-
 1.)
 Crispis, Epitaphium Antiquum in Agro
 8. *Dordr.* 1618 *Eliani*

Juda. &c. 8. Logia. &c. 170.
Abrege de la Morale des IV. Evang.
 des Actes des Apot.
 St. Paul, Canoniques & de
 ibid. 1687. 4 voll.
 — du veritable Christianisme
 Pratique par *Labadie*. 12. *Amst*
 — de la Vie de Mr. *Claude*. 1
 Art de guerir les Hernies, par
Paris. 1688
 Abregé Chronologique de l'Hist.
 fane, par *Philippe Labbe*. 12. *Pa*
 — Methodiques des principe
 l'Art du Blason, par *Menesrier*.
 — des Derniers mouvemens
Anvers. 1651
 — du Procès fait aux Juifs de
 — de l'Histoire de Hollanc
 — d'Entretiens sur plusieu
 sies, par *M. D. C.* 12. *Nimwey*
Agricoltura & casadi Villa di Car
 tovi trattato dell' Eccellen
 Croce 8. *Torini*. 1609
 Almanaco perpetuo di Rural Be

JOURNAL
DES
CAVANS,
5
Pour le Mois de
FEVRIER
1712.



A AMSTERDAM,
les JANSSENS à WAESBERGE,

MDCCLXII.

MATTHÆI HILLERI
Hermeneutica quibus Loca
turæ plurima ex Hebraico
explicantur. 4. *Tubingæ
fredum Stollium.* 1711

JO. CONR. BOECKMANNI
Historico-Literarium de
lais. 8. *Wisebergæ impensis L
selii.* 1712.

*Reflexions Historiques & Critique
nal intitulé, la Clef du Cabi
ces &c.* 8. A Cologne chez
teau. 1711.

*Remarques, Memoires & Lettre
sentes Negociations de Paix.
l'Anglois.* 8. A Utrecht chez
Putte. 1712.

*Paraphrase tirée de l'Écriture sai
raison Dominicale la meilleu
les prieres, pour la Confession, C
Messe, Meditation, & pour a*

JOURNAL
DES
SCAVANS,
5

Pour le Mois de Fevrier MDCCXII.

JACOBI PERIZONII Origines Babylonicae & Ægyptiacae Tomis II. quorum prior Babylonica, & Turris in terra Sinear extractæ, ac dispersionis hominum ex ea, rationem ac historiam continet. *Lugduni Batavorum, apud Joannem Vander Linden juniorem. 1711. C'est-à-dire : Les Origines Babylonniennes & Egyptiennes, par Jacques Perizonius; en deux Tomes, dont le premier contient les origines Babylonniennes, avec l'histoire de la Tour bâtie dans le país de Sennaar, & celle de la dispersion des Peuples. A Leyde, chez Jean Vander Linden le jeune. 1711. in 8. pp. 376. pour le premier volume. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.*

démiques , & imprimées
Comme ces Dissertations, suivant l'ordinaire des piéces fugitives, commencent à devenir rares, M. Perizonius qui en est Auteur, a cru devoir les rassembler & les refondre, pour en faire ces deux volumes. Nous allons rendre compte ici du premier, partagé en quatorze Chapitres, où l'on recherche l'origine des Babyloniens; & nous renverrons pour le Mois prochain l'Extrait du second volume, où l'on traite de l'origine des Egyptiens.

L'Auteur, dans sa Dissertation sur les origines Babyloniennes, se propose deux choses. Il prétend d'abord prouver que *Nembrot* a été le fondateur & le premier Roi de Babylone: en second lieu, de découvrir le véritable motif qui a engagé les hommes à construire la

une tour dans la plaine de *Sennaar*, avant leur dispersion; ce qui arriva (dit l'Auteur) vers le temps de la naissance de *Phaleg*, c'est-à-dire vers le commencement du second siècle depuis le Déluge. Cette Epoque s'accorde avec ce que dit l'Écriture, Que *Nembrod* petit-fils de *Cham*, fit de *Babel* la capitale de son Royaume, & encore mieux avec le témoignage de *Joseph*, qui après avoir fait l'histoire de la dispersion des hommes, ajoute Que *Nembrod* ne suivit point les autres, mais qu'étant demeuré à Babylone, il y établit sa domination. Cela convient encore avec ce que rapporte *Simplicius* d'après *Porphyre*, Que le Philosophe *Callistibéne*, qui suivit Alexandre le Grand dans son expedition, trouva que les Observations astronomiques des Chaldéens ou Babyloniens remontoient jusqu'à 1903 ans avant *Alexandre*, ce qui ne s'éloigne guères du temps de la naissance de *Phaleg*. L'Auteur cependant ne s'écarteroit pas du sentiment de *Vossius* le pere, qui met entre *Abraham* & *Salomon* quelques trois siècles de plus que ne fait la Chronologie Sacrée, & par ce moyen differe jusqu'au siècle d'*Abraham* le commencement de ces Observations Babyloniennes; ce qui est d'autant plus vrai-semblable, qu'on attribue à ce Patriarche l'invention de l'Astronomie, & qu'il n'y a guères

postérité des Observations.

Les Babyloniens du temps d'*Au*
pouffoient leurs prétentions beauco
loin par rapport à l'ancienneté ,
donnant pas moins de 470000 an
en faut croire *Cicéron*) ou mê
473000 (suivant *Diodore*.) Quelq
ginaires que fussent de pareilles
tions, que penser du passage de
où cet Historien, après *Bérose* & c
me, réduit les Observations Baby
nes à 480 ans seulement, ce qui
au-dessous de l'antiquité que leur
Callisthène? M. Perizonius ne de
que le passage de *Pline* ne soit co
& qu'il n'y faille suppléer le mo
après 480, ce qui approche des
alleguées par *Cicéron* & *Diodore*.
re *Hardouin* avoit déjà senti la né
stitution. Mais c'est ce

gne de *Nabonassar*. C'est ce que M. Perizonius refute par de solides raisons, qui assignent la véritable cause pourquoi les Historiens ont fixé le commencement des Observations Astronomiques des Babylo-niens à l'Ere de *Nabonassar*.

Il combat sur-tout en particulier l'opinion de *Marsham*, qui rapproche l'origine de Babylone jusqu'au regne de ce Prince, assurant que l'Ecriture ne fait mention de cette ville que depuis cette Epoque, & supposant que *Babel* dans le x. Chapitre de la Genese, doit s'entendre du país où *Nembrod* bâtit les villes d'*Arach*, d'*Achad* & de *Chalanne*, mais qu'il abandonna dans la suite, à cause des frequens débordemens du Tygre & de l'Euphrate, pour passer de là en Assyrie, où il fonda les villes de *Ninive*, de *Chalé*, &c. Nôtre Auteur détruit ces suppositions en observant, 1. Que le mot *Babel* dans le passage dont il s'agit, n'est pas moins un nom de ville que les trois mots suivans, & qu'ils désignent tous des villes situées dans le país de *Sennaar*, & dont il est dit également qu'elles donnerent commencement au Royaume de *Nembrod*, *Nimrodo initium regni fuisse Babellem, Erech, Accad & Chalne in terra Sinear*: 2. Qu'il ne faut pas s'imaginer pour cela que Babylone fût alors une ville reguliere, mais qu'elle n'étoit encore
 F 4 qu'un

que le pais de *Sennaar* fut tenu
jet aux inondations qu'il en fût
ble, puisqu'il est parlé dans l'histo
braham, d'*Amraphel* Roi de *Sens*
de Babylone, & qu'il est dit da
vre de *Josué* (vii. 21.) que
Achan avoit derobé dans le buti
richo un habit de *Sennaar*, c'e
un *habit Babylonien*: 4. Qu'on
sans faire une extrême violence
de la Genese, & sans choquer
de la Langue originale, ente
Assur l'Assyrie dans ce passage:
hac egressus est Assur, comme s'
egressus est (Nimrodus in) Assur,
sortit du pais pour passer en Assyrie,
que le sens naturel de ces mots e
sur sortit de ce pais, &c.

C'est ce que M. Perizonius
à prouver dans le quatrième Cha
il le fait avec d'autant plus de fo
a contre lui, sans compter *Mars*
Scavens Interpretes de l'Écriture

mande. L'Auteur répond à une objection assez forte, tirée du peu de liaison que paroît avoir ce passage pris dans le sens naturel avec ce qui précède & ce qui suit. Il fait voir que rien n'est plus commun dans le style de l'Écriture que ces sortes de *parenthèses historiques*, & il en produit plusieurs exemples remarquables. Mais (dit-on) pourquoi l'Écrivain sacré, après avoir parlé d'*Assur* en son langage, c'est-à-dire en faisant le dénombrement de la postérité de *Sem*, s'avise-t-il d'en reparler ici, où il n'est question que des descendans de *Cham*? L'Auteur n'en trouve d'autre raison que le voisinage de ces puissantes villes *Ninive* & *Babylone*, qui a engagé Moïse à joindre ensemble ce qu'il avoit à nous apprendre de leur origine. M. Perizonius conclut de tout cela que *Nembrod* n'est point sorti du pays de *Sennaar*, qu'il y a fixé sa demeure, & y a jetté les fondemens de la Monarchie Babylonienne.

Il revient ensuite à *Marsham*, qui malgré le consentement de la plupart des Écrivains profanes sur la fondation de *Babylone*, qu'ils attribuent unanimement à *Belus* ou à *Semiramis*, lui donne pour fondateur *Nabonassar*, prétendant que *Belus* étoit un Égyptien fils de Neptune & de Libye, qui conduisit dans la Babylonie une troupe de Sages, qu'on nomma

qu'il y en a un
mais qui ne doivent point être
avec le Babylonien ; que le
Baal désignant *Dieu* ou *Seigneur*
Orientaux , il n'est pas mer
différens Peuples ayent honor
les grands hommes qu'ils c
comme leurs fondateurs.

De là on passe à l'examen
d'Isaïe (xxiii. 13.) sur lequ
s'appuye uniquement pour att
bonassar la construction de Ba
passage est susceptible de diffé
pretations , & chacun l'ad
son Système. L'explication
Marsham paroît insoutenable
zonius , qui prétend l'expo
niere beaucoup plus confo
l'arrangement des mots, fo
tances historiques de ce ten
pose que lorsqu'*Isaïe* en par
désens qui doivent saccag

neveu d'Abraham ; qu'il en est parlé dans les Livres de Moïse, & qu'il est dit dans le Livre de Job (1. 17.) que les Chaldéens ayant fait une irruption sur ses terres, enleverent ses chameaux, & tuerent ses serviteurs mais que les paroles du Prophete signifient seulement que les Chaldéens ne faisoient auparavant nulle figure parmi les autres Nations, ayant presque toujours été sous le joug des Assyriens ; ce qui fait que depuis Moïse il n'en est presque plus fait mention, jusqu'au temps de *Nabuchodonosor*. L'Auteur montre au long par plusieurs exemples, que cette expression, *ce Peuple n'étoit point*, & d'autres semblables, sont usitées dans toutes les Langues pour marquer *ce Peuple étoit compté pour rien*. Ce principe une fois posé, l'Auteur ne trouve plus de difficulté dans le passage d'Isaïe ; on peut voir comme il en développe le sens. C'est sur quoi nous nous dispenserons d'entrer dans un détail plus particulier ; de même que sur la discussion qu'il fait du sentiment de *Dicéarque*, touchant l'origine de Babylone ; sur ce qu'il nous dit de *Semiramis*, qui, selon lui, ne fit qu'embellir cette ville fondée long-temps avant le regne de cette Princesse ; sur ce qu'il observe au sujet de *Herennius Philo* & d'*Alexandre Polyhistor*, par rapport au fondateur de Babylone, &c. Ce détail nous

II. Après avoir établi N
veritable *Belus* fondateur
l'Auteur recherche quel fut
cipal qui déterminâ les ho
une ville & une tour dan
Sennaar ; & c'est à quoi i
Chapitres, c'est à-dire plus
ce volume. Il pose d'abo
tous les hommes qui étoie
se trouverent à cette entrep
porte (selon lui) l'expres
nese (*omnis terra*) & qu
exclurre ni *Sem*, ni *Heber* ;
quoi que peut-être ces Pa
désapprouvé la constructio
ce. A l'égard de l'argum
fert pour les disculper sur
disant qu'ils n'ont point
punition, puisque la Lang
Hebraïque leur est demeu

ceux qui étoient informez sur cela de la volonté de Dieu ; & que ce fut cette espece de revolte qui lui valut le nom sous lequel Moïse nous le fait connoître ; car *Nimrod* en Hebreu ne signifie autre chose que *revoltons-nous*, terme par lequel cet ambitieux excitoit sans cesse les hommes à se soulever contre les ordres de Dieu, qui leur étoient annoncez par les gens de bien.

Il prétend (contre *Pöilon* & d'autres) que l'histoire de la construction de cette Tour n'est point une pure allegorie, mais que c'est une narration vraiment historique, & qui offre d'abord un sens litteral, ce qui n'empêche pas néanmoins (ajoute-t-il) qu'après avoir consulté le sens litteral on ne puisse passer à un sens mystique & allegorique. Il s'étend fort sur la lignification de ces mots *labium unum*, *confusio labii*, employez dans cette narration ; expressions qu'il soutient se devoir prendre uniquement ici pour *même Langue*, & *confusion de Langue*, & nullement pour *consentement unanime*, & *varieté de sentimens* ; comme si les hommes après avoir entrepris de concert cet édifice, l'eussent abandonné dans la suite par le seul esprit de discorde, sans que la confusion miraculeuse des Langues y eût en rien contribué.

L'Auteur , après ces préliminaires ,

L'interpretation de ces paroles
neste (xi. 4.) *Ædificemus nobis
Turrim, cujus cacumen ascendat
& faciamus nobis nomen, ne dis-
persemus super faciem totius terra.* C'est-à-
dissons-nous une Ville & une Tour
sommets monte jusqu'aux Cieux, &
nous un nom, de crainte que nous
dispersez sur la face de toute la
parcourt sur ce point les divers sens
des Interpretes de l'Écriture, &
te les uns après les autres. Ce
point dans la vûë de faire la guerre
tre le Ciel, ou de se mettre à
d'un second Déluge, que les hom-
mirent à bâtir une Tour : ce ne
à dessein de se faire un nom, &
querir de la reputation chez leurs
dans, comme le passage sembler
re : ce ne fut point pour ériger

dans le texte Hébreu *Em*, *mère*, c'est-à-dire *Métropole*. M. Perizonius ne manque point de raisons plausibles pour combattre toutes ces interprétations.

Il n'admet d'autre motif de cette entreprise que celui qui est spécifié dans le passage même, par ces mots, *ne dispergamur, de crainte que nous ne soyons dispersés*. Les hommes (dit-il) ne voyoient alors rien de plus à craindre pour eux que la dispersion, ils s'imaginoient que leur conservation dépendoit de l'union qu'ils garderoient entre eux. Dans cette pensée, ils ne trouverent point de plus sûr moyen de prévenir les suites fâcheuses de cette separation qu'ils apprehendoient, que de construire au milieu des plaines de *Sennaar*, où ils se trouvoient tous rassemblez, une Tour si élevée, qu'on pût l'appercevoir de fort loin, & qu'elle servît comme de *Phare* ou de *Fanal*, pour ramener au gros de la troupe ceux qui s'en écarteroient, soit pour mener paître leurs troupeaux, soit pour chasser, ou pour d'autres raisons. Il prétend que la vraie signification du mot Hébreu *Sém* en cet endroit n'est autre que *Signe*, *Signal*, & que c'est de là que les Grecs ont tiré leur *σημα*, qui se prend dans le même sens: sur quoi il nous étale beaucoup d'érudition Hebraïque & Greque, à laquelle nous renvoyons le

Lec.

ÇAVANS.

en Ezra (dit M.
entré juste sur l'u-
destinoient cette
mpé sur la vraye
m, signification
eur) n'a point é-

En effet le pas-
près cet Interpre-
le précis du senti-
ous exposer avec

enfin à l'histoire
ples, ce qui rem-

Chapitres de ce
sion ne fut point
nqu'eussent merité
entrepris de conf-

tour. Cette en-
elle-même n'avoit
criminel; mais elle
de Dieu, qui vou-

se separassent, & se
la terre. Le moyen

y déterminer, fut
ues, qui a pû arri-

eres. M. Perizonius
ifusion de langages

s, c'est-à-dire jus-
nes se fussent parta-

is qu'ensuite ils re-
ils parloient aupara-

à la longue divers
chan-

angemens, d'où resulta la diversité des
 iomes. L'Auteur ne doute pas que
 l'histoire de la Tour de Babel & de la
 dispersion racontée dans le onzième Cha-
 pitre de la Genèse, ne doive être regar-
 dée comme ayant une liaison naturelle
 avec ce qui est dit dans le Chapitre x.
 touchant le partage de la terre entre les
 descendans de Noé; en sorte que ce der-
 nier événement soit postérieur à l'autre,
 & en dépende comme l'effet dépend de
 la cause. Sur ce principe il combat le
 sentiment de ceux qui trompez par l'or-
 dre renversé de ces deux Chapitres, sup-
 posent deux dispersions arrivées en divers
 temps, la première, lorsque Noé parta-
 gea la terre entre ses enfans: la seconde,
 du temps de *Phaleg*, à l'occasion de la
 Tour de Babel. On s'imagine bien sur
 ce pied-là qu'il n'est pas d'accord avec
Marsham, qui outre ces deux dispersions,
 en admet une troisième seulement pour
 les descendans de Sem.

On peut voir les raisons qu'il met en
 œuvre pour refuter les uns & les autres,
 & pour montrer que les hommes ne se
 répandirent pas d'abord dans les pays les
 plus éloignés; qu'ils ne formerent pas si
 promptement toutes les Nations dont le
 dixième Chapitre de la Genèse fait le dé-
 nombrement; que cette énumération ne
 doit s'entendre que des Peuples qui habi-
 toient

lus tous ces points.
nous nous contentons d'av
volume est terminé par des
des changemens à faire dans
l'Ouvrage.

*Sermons du Pere BOURDAL
Compagnie de Jesus, pour
Saints, & pour des Vê
sions Religieuses. A Pari
gaud, Directeur de l'Imp
le, rue de la Harpe.
in 8. I. vol. pagg. 509.
506. Se trouve à Amst
Waesberge.*

VOICI la suite des Se
Bourdalous. Un nom
mi les Prédicateurs ne pro
grand. Les précédens ve

l'honneur des Saints & pour nôtre propre sanctification , l'Eglise en celebrant leurs grandeurs , nous propose leurs exemples ; & que comme leurs grandeurs nous portent à les honorer , leurs exemples nous invitent à les imiter. Il conclud de là qu'un Prédicateur , dans ses Panegyriques , doit toujours mêler les instructions aux loüanges. „ Si d'une „ part il n'est attentif qu'à la gloire des „ Saints dont il fait l'éloge , il éblouira „ par un magnifique recit d'actions & de „ vertus heroïques ; mais ceux qui l'é- „ coutent en tireront peu de fruit , & „ souvent n'en remporteront qu'un se- „ cret desespoir d'atteindre à une sainte- „ té qui leur paroîtra plus admirable qu'i- „ mitable. Ou s'il donne dans un excès „ tout contraire , & qu'il n'ait égard qu'à „ l'instruction des Auditeurs & à leur „ édification , il ne fera connoître „ qu'imparfaitement les mérites des Saints , „ & ne leur rendra pas tout le tribut „ de loüanges qui leur est dû. C'est „ donc en recueillant d'abord de leur „ Histoire ce qu'il y a de plus memo- „ rable & de plus grand , pour l'exposer „ avec les ornemens de l'éloquence „ Chrétienne , & puis en l'appliquant „ aux mœurs du siecle , pour les refor- „ mer & les regler , qu'il remplira son „ *ministere* , & qu'il entrera dans l'es- „ prit.

la vie de celui dont il faisoit l'elo-
s'est attaché au caractère particuli-
le distinguoit. „ Car de même
„ la Préface, qu'il y a dans les pe-
„ des vices prédominans, il y a d-
„ Saints, pour ainsi parler, des
„ souveraines, où tendent tou-
„ reflexions de leur esprit, & to-
„ sentimens de leur cœur. Si bi-
„ de représenter chaque Saint d-
„ point de vûë, c'est en quelque
„ le mettre dans son jour, & l-
„ voir dans son plus beau lustre.
remarque donc en cet endroit q-
dans la Morale, soit dans l'Elog-
P. Bourdalouë a toujourns pris
garder l'unité, comme une des p-
res perfections du Discours, parce
en rassemble les parties & qu'elle
un corps mieux proportioné &

courte moralité ; & selon que ces
sont différens) les uns des autres,
nt différent entre eux les points de
ale qu'il touche, & sur lesquels il
obligé de passer très-legerement.
e méthode donne lieu à quelques
s vifs & ingenieux. L'esprit y
ve toujourns un nouveau champ à
ercer, & de nouvelles lumieres à
ndre ; mais ce ne sont, après tout,
des lueurs ; & il est difficile que
diteur soit bien émû de cette diver-
d'objets, qui disparoissent au mê-
moment qu'on les lui presente ; &
on ne lui laisse entrevoir qu'une
aine superficie."

style brillant & fleuri semble être
opre aux Panegyriques qu'aux Dis-
de Morale ; mais l'Auteur de la
e remarque que bien des Prédica-
abusent de cette regle, & que
vouloir imiter certains Orateurs à
style convenoit, parce qu'il étoit
l en eux, ils tombent dans l'affecta-
e le ridicule.

P. Bourdalouë a conservé dans
negyriques le style de ses autres
ns ; c'est toujourns un style noble
mpeux, qui va au vrai, & qui s'y
; qui persuade & qui touche tout
ble. *Les deux Oraisons funebres*
avoit de lui, & qui quoi qu'im-
pri-

prêcher, & sans emprunter
étrangers, il sçavoit faire de
accomplis. Sa prudence &
paroissent encore dans les dis
a faits sur l'Etat Religieux.
les consolations & les douce
Etat, mais il n'en cache point
Il évite ces peintures outrées
d'après l'imagination, & qui
tiennent pas dans la pratique
cueil est terminé par un petit
M. le Premier President de La
qui n'est, selon la Préface, q
essai de ce que le P. Bourdalc
à dire, s'il eut entrepris un é
plet de ce celebre Magistrat.

Nous n'entreprenons pas
quelques endroits de ces Pan
pour les remettre ici sous les

de Physique. I. sçavoir, si la
 tion du fœtus dépend ou non de sa
 ture. II. S'il y a ou non entre lui
 femme une reciproque circulation,
 Si le fœtus se nourrit d'un prétendu
 le la matrice, ou du sang de sa me-
 re. Si devenu fort il suce ou non ce
 opposé. V. Si sa vie dépend ou non de
 de sa mere. VI. Si l'enfant sort de
 matrice parce qu'il est privé d'aliment,
 rce qu'il en est chassé par la contrac-
 le cette partie; résolu par M. ME-
 l'un des Anatomistes de l'Académie
 e des Sciences, & Maître Chirurgien
 l'Hôtel-Dieu de Paris. A Paris,
 Jean Boudot, Imprimeur ordi-
 du Roi & de l'Académie Roya-
 s Sciences, rue S. Jacques, au
 d'Or. Brochure in 4. pagg. 31.

Differtations qui viennent de pa-
 re, ont été faites à l'occasion d'u-
 se soutenue dès le mois de Février
 ée derniere, aux Ecoles de Me-
 de Paris. M. Falconet le fils, qui
 t à cette These, & qui en étoit
 t, y expliqua ses sentimens sur la
 on & la nourriture du fœtus. Il
 ua sur-tout à combattre l'opinion
 qui croyent que l'enfant se nour-
 ang de sa mere. Cette opinion
 que

parée du sang de la mere, ont ju
cette liqueur ne pouvoit être
qu'à la nourriture de l'enfant. M
mi ceux qui se sont rangez de ce
parti, quelques-uns ont crû néa
qu'il restoit toûjours entre le san
mere & celui de l'enfant quelq
merce de circulation.

Dans la These qui a donné li
Dissertations dont il s'agit, M. F
foutint que non-seulement le san
mere ne servoit point de nour
l'enfant, mais qu'il n'y avoit mé
cune communication de l'un à
par les vaisseaux du sang. Il app
sentiment sur deux principes gé
l'un, que pour attribuer à une
l'usage de nourrir l'enfant dans le
sa mere, il faudroit que cette liq
un passage manifeste de la mere

, au contraire, dans le suclaiteux.
 a point de routes connuës ni du
 e l'enfant, ni du côté de la mere,
 admettre ce passage. Du côté de
 t on ne trouve nul vaisseau ouvert
 surface du Placenta ; & quelque
 ent que l'on presse cette partie, on
 it en faire sortir une goutte de sang.
 té de la mere, les vaisseaux du
 bien loin d'être ouverts pour cette
 ture, au commencement des gros-
 sont plus fermez alors que jamais,
 e il paroît par la suppression des évz-
 ns periodiques ; & si ces vaisseaux
 : disposez à s'ouvrir, il arriveroit
 rtes presque continuelles dans les
 rs tems de grossesse, où les mem-
 n'étant point encore attachées,
 ent l'épanchement plus facile. D'ai-
 n enfant n'est jamais plus tendre
 délicat que lorsqu'il vient d'être
 comment se peut-il qu'alors il
 isse du sang actif & bouillant de
 , puisqu'après qu'il est né, & que
 équent il est plus fort, on ne lui
 éanmoins que du lait pour ali-
 l faut ajouter à cela, que le
 ent rapide du sang forceroit aisé-
 efforts d'une si foible machine,
 en-tôt le battement du cœur de
 rendroit le dessus sur celui du
 enfant. Une experience que

ion Système. Cette expérience
à tirer tout le sang d'une chienne
on trouvera dans cette chienne
puisée, ses petits en vie avec tout
sang : d'où il conclut que le sang
mere n'a point de communication
celui de l'enfant, & que par consé
l'enfant n'en est pas nourri ; mais
est nourri d'un suc laiteux qui a
les qualitez convenables à l'état où
trouve alors.

L'existence de cette liqueur est c
ne ; on l'exprime avec abondance
certains animaux, lorsqu'on presse l
tyledons, qui sont les petits réservoir
elles s'amassent. D'abord les memb
qui envelopent l'enfant s'imbibent
cette liqueur par des pores impercept
à mesure qu'elle s'échape. La

qu'on appelle *Placenta*, les vaisseaux du sang de l'enfant, qui composent le cordon, se divisent en une infinité de rameaux. C'est dans les rameaux d'un de ces vaisseaux, nommé la *veine umbilicale*, qu'une partie de la liqueur laiteuse est portée par les petites racines qui l'ont succée, pour être distribuée de là dans le corps de l'enfant, pendant que l'autre partie est portée immédiatement dans la cavité des membranes où l'enfant est contenu; & l'enfant qui nage dans cette liqueur, s'en nourrit lui-même par sa bouche dès qu'il a assez de force pour sucer. Cette liqueur, au reste a des convenances parfaites avec le corps qu'elle doit nourrir. Sa qualité est douce & balsamique; sa quantité est suffisante, parce que pendant la grossesse tout ce qu'il y a de laiteux dans le sang de la mere est déterminé vers l'endroit où l'enfant se nourrit; & il faut bien que cette liqueur soit l'extrait le plus pur de tout ce qu'il y a de nourricier dans le sang de la mere, puisque l'enfant depuis son premier point jusqu'à sa naissance, croît dans le sein de sa mere dix mille fois plus qu'il ne croît depuis qu'il est né jusqu'à ce qu'il parvienne à sa juste grandeur. Enfin elle a un mouvement doux & lent, par le moyen duquel elle s'insinuë dans les vaisseaux de l'enfant, sans les endommager. Telles

14
sont les principes
M. Falconet. Nous
rassembler ici, pour mieux
de l'Ouvrage qui les combat.
M. Mery, que M. Falconet n'avoit
designé dans sa These que sous le titre
sçavant Anatomiste, pour marquer le
qu'il faisoit de lui, s'est cru obligé d'
quer une opinion contraire à la sienne
Il n'a pû souffrir que ce qu'il avoit dit
pour démonstration dans les Memoires
de l'Académie Royale des Sciences
été traité d'erreur dans les Memoires
ques de Medecine, par un Docteur
il reconnoît lui-même en plusieurs
droits de son Ecrit, la capacité
perience. Il entreprend donc
voir qu'il est faux que la génération
foetus ne dépende pas moins de la
ture, que son accroissement
fection. Pour soutenir une telle
position, il faudroit croire que
sèche a été ouverte dans
maliment dans la f

l'embryon ne dépend point de sa nourriture, & qu'il n'y a que son accroissement & sa perfection qui en dépendent. Il ajoute qu'il n'est pas vrai que l'enfant dans le sein de sa mere prenne la nourriture par la bouche. La raison qu'il en apporte, c'est que le sucement dépend de la respiration : or comme le fœtus ne respire point dans la matrice, il est impossible qu'il y suce. Pour s'assurer qu'un enfant qui ne respire point ne peut sucer, il n'y a, dit M. Mery, qu'à lui serrer le nez pendant qu'il tire le lait de sa nourrice, on verra qu'il ne pourra plus sucer ce lait s'il n'ouvre la bouche pour respirer. Il a paru un grand nombre de fœtus, dont les uns avoient la bouche & le nez fermez, & d'autres n'avoient point de tête, ils paroissoient cependant aussi bien nourris que ceux qui n'avoient pas les mêmes défauts : or comme ces fœtus monstrueux n'ont pû recevoir de nourriture que par le cordon umbilical, il est clair que le fœtus ne suce point dans la matrice en quelque tems que ce soit. C'est donc une chimere, ajoute-t-il, de dire qu'il s'épanche par des conduits invisibles un suc laiteux de la matrice dans l'amnios, pour être pris par la bouche du fœtus, si-tôt qu'il est en état de sucer.

Il soutient d'ailleurs, contre le senti-

le fœtus. & si en vrai, comme
M. Falconet, que dans les pre
de la grossesse le fœtus ne tie
la matrice par le Placenta ni pa
branes, & que par cette rais
de la mere ne puisse servir à f
re, parce qu'alors ce sang se
dans la matrice, & ne pour
dans les bouches des reservoirs
ta, il faut convenir que dans
cas le suc laiteux n'y pourroit e
parce que la même raison doit
re que dans ce tems-là les co
teux ne sont pas moins ferm
autres vaisseaux. Ainsi, selon
le raisonnement de M. Falco
truit par ses propres principes.
encore de chimere la propositio
ce M. Falconet, que sur la fin
fesse tous les vaisseaux de la m
comprimez par le corps de l'e
qui le prive de sa nourriture,

la mere n'est point propre à la nourriture de l'enfant, & qu'une liqueur laiteuse lui convient mieux. M. Mery soutient le contraire, & voici comme il le prouve. „ Après la naissance, l'enfant „ ne suce que le lait des mammelles de „ sa mere; ce lait se change en chyle „ dans son estomac; ensuite ce chyle „ parvenu qu'il est dans la veine sous-claviere gauche, s'y mêlant avec le „ sang, se convertit en sa nature. En- „ fin le sang est distribué par les arteres „ à toutes ses parties, pour leur servir de nourriture: d'où l'on doit inferer „ que le sang de la mere est beaucoup „ plus propre à nourrir le foetus, que le „ prétendu lait de la matrice, puisque „ le sang est dans l'un & dans l'autre l'aliment immediat des parties, & n'a „ pas à subir les changemens que devoit „ souffrir ce lait uterin avant de les nour- „ rir.” L'Auteur rapelle après cela les Observations qu'il a faites dans l'Académie des Sciences, & qui sont raportées dans les Memoires. „ En détachant le „ Placenta du fond de la matrice, je fis „ voir, dit-il, à cette illustre Compagnie, 1. Que les surfaces par lesquelles ces deux parties sont jointes ensemble, sont dépouillées de membranes. „ 2. Que leurs vaisseaux sont ouverts „ dans ces deux superficies. 3. Que le

„ le suc laiteux que M. Falconet
„ que la matrice fournit au foetus
„ sa nourriture ? Il ne s'en écoul
„ une seule goutte en pressant la
„ & le Placenta ; & par conséq
„ Falconet a tort d'affurer qu'il
„ trouve une quantité abondan
„ voit bien, ajoute-t-il ailleurs,
„ jamais examiné ni le Placenta
„ fant, ni la matrice d'une fem
„ te après son accouchement."

Dans l'Histoire de l'Académie de
ces, M. Mery avoit rapporté l'
d'une femme grosse, qui s'étoit
tomber d'un lieu fort haut, se trouva
qui on trouva ses propres vaisseaux
ceux de son enfant également
sang. Cet exemple sembloit prouver
circulation reciproque entre le
matrice & celui de l'enfant.

periance qu'il a faite sur une chienne pleine : experience qui est au pouvoir de chacun , & dont on peut démontrer à tous les instans la verité. M. Mery répond néanmoins qu'il n'a pas eu occasion de la faire , & que d'ailleurs l'anatomie par comparaison n'est jamais sûre. Il ajoute , qu'il a appris d'un des amis de M. Falconet , que ce n'étoit pas lui même qui avoit fait cette experience ; mais qu'il l'avoit fait faire par un Ecolier. Ce qu'il y a d'étonnant c'est qu'il ne s'agit pas d'une chose fort difficile ni fort rare. Nous ne prenons sur-tout cela aucun parti ; nous invitons seulement le Public à approfondir une question qui est digne de sa curiosité.

Dissertation sur la Translation du corps de S. Firmin le Confesseur , troisieme Evêque d'Amiens , où l'on fait voir qu'il est dans l'Eglise Cathédrale d'Amiens , contre ce qu'en ont écrit l'Auteur de la Lettre à un Curieux , & feu M. Thiers. On y prouve aussi que le corps de S. Firmin le Martyr , premier Evêque d'Amiens , est dans la même Eglise , & non pas dans celle de l'Abbaie de Saint Denys en France. A Amiens , chez Charles Caron-Hubault , Imprimeur-Libraire , vis-à-vis S. Martin. 1711. in 12. pagg. 264.

SÇAVANS.

Docteur de la Mai-
 Sorbone, & Cha-
 l'Eglise d'Amiens,
 vrede, dont le fu-
 nteftation qui s'est
 tre d'Amiens, &
 aie de S. Acheul,
 int Firmin le Con-
 es de l'Eglise Ca-
 rent que ce corps
 es de leur Eglise;
 là-dessus est fondée
 plus de dix siecles.
 Acheul prétendent,
 quinze ans, que ce
 un des tombeaux
 nt découverts sous
 On sçait que l'Ab-
 st au bout d'un des
 d'Amiens, & qu'el-
 ongregation de sain-

lonnerent lieu à la
 e premier fut une
 Saint; & le se-
 de cinq tombeaux
 Acheul. Cette dé-
 7, & on fit paroître
 veur de l'Eglise de
 rit intitulé, *Lettre*
 fut suivi d'un autre
 de

de M. Thiers, qui avoit pour titre, *Dissertation sur le lieu où repose presentement le corps de saint Firmin le Confès.* La premiere de ces Pieces fut condamnée par une Ordonnance de feu M. Faydeau de Brou, du 20 Juillet 1697, & la seconde fut supprimée par un Arrêt du Conseil d'Etat du 27 Avril 1699. Il étoit à propos d'informer le Public des raisons qui dans ces deux occasions ont fait agir l'autorité, & c'est ce qu'entreprend M. de Lestocq dans cet Ouvrage, qui est divisé en deux Parties.

Il raporte dans la premiere les preuves de la Translation du corps de saint Firmin le Confesseur de l'Eglise Cathédrale d'Amiens. Ces preuves sont au nombre de dix. La vie de saint Salve fournit la premiere. S. Salve Evêque d'Amiens, qui vivoit au VII. siecle, fit la Translation dont il s'agit. *Les Peuples, dit l'Auteur de sa vie, ignorant le lieu où reposoit le corps de saint Firmin Martyr de J. C. Salve, éclairé des lumieres du saint Esprit, alla à l'endroit où il étoit inhumé, & l'ayant tiré de son tombeau, on le porta dans la ville... où le bienheureux Salve le fit mettre dans la Chapelle orientale de l'Eglise qu'il avoit fait bâtir... Il fit aussi mettre avec respect dans la Chapelle orientale, les saints Firmin Evêque & Confesseur, Ache, & Acheul Martyrs, & il les fit orner decem-*

avoit transféré le corps de saint Firmin ne subsiste plus depuis plusieurs que différens édifices ont été construits depuis, dans lesquels il a été transféré successivement; mais que le Clergé de l'Eglise Cathédrale en a toujours été possesseur. Le corps de ce Saint, se trouve encore avec ceux des Martyrs Firmin, Ache, & Acheulain saint Salve avoit confiés à ce Clergé. Les autres preuves ne sont pas moins que cette première; elles sont tirées des sources authentiques, des Martyrologes, des Mémoires qui se font dans l'Eglise de Reims, & de plusieurs Monumens de la même Eglise. On voit dans le Chapitre de cette Partie, une recension de toutes ces preuves, après laquelle l'Auteur paroît avoir juste sujet

deux suppositions, dont la premiere est, qu'on a fait l'ouverture de la châsse de saint Firmin le Confesseur, & qu'on n'y a rien trouvé. Les Religieux de saint Acheul ont avancé sur cela, que Maître Jean du Crocq Serrurier, avoit assuré en presence de témoins, *Qu'il avoit travaillé à ouvrir la châsse de saint Firmin; qu'après l'avoir retournée en différens sens, & regardé de tous les côtez pour en trouver l'ouverture, il avoit fait un trou de terelle; qu'il avoit mis une bougie dedans; qu'il avoit apperçû que l'ouverture étoit dans le fond de la châsse, en forme de porte, qui tenoit par plusieurs verges de fer qui passaient d'outre en outre par les deux côtez de la châsse; qu'ayant coulé & retiré ces verges de fer, la porte étoit tombée, & qu'on n'avoit trouvé aucunes Reliques dans la châsse.* A cet Exposé, l'Auteur oppose un recit exact de ce qui s'est passé à la visite de la châsse, où Maître du Crocq fut employé.

„ Les Chapelains de l'Eglise de Nôtre-
 „ Dame d'Amiens, dit-il, qui étoient
 „ en tour pour porter la châsse de saint
 „ Firmin le Confesseur à la Procession
 „ qui se fait tous les ans le jour de sa
 „ fête, ayant prié le Chapitre de voir si
 „ on ne pouvoit pas diminuer la pesan-
 „ teur de cette châsse, le Chapitre crut
 „ qu'il falloit avoir égard à leur remon-
 „ trance. En conséquence de ce qui a-

de la sainte Vierge, le Sieur le
Orfèvre, & du Crocq Serrurier,
visiter cette châsse, & connoître
le étoit la cause de sa pesanteur
Sieur Debonaire étant present. Le
sieur le févre leva d'abord une plaque d'ar
qui couvre un des bouts de la ch
pour voir s'il n'y avoit point d
entre le bois & l'argent ; il leva
une autre plaque au haut de la ch
& n'ayant trouvé que quatre b
de fer posées en quarré fort mi
on jugea à propos de percer le c
de bois, pour sçavoir s'il ne se
veroit pas dedans quelque coffi
plomb. On fit deux trous ave
villebrequin, par lesquels on reco
qu'il n'y avoit pas de coffre de pl
& que la pesanteur ne venoit pas
lement de la grandeur de cette ch

„ les deux plaques qui avoient été le-
 „ vées. Voila ce qui s'est passé dans
 „ cette visite." La verité de ce dernier
 exposé est ici mise en son jour par l'exa-
 men de toutes les circonstances qui pou-
 voient contribuer à l'éclaircir; & un pa-
 reil examen sert à faire paroître le peu
 de solidité de l'autre narré.

La seconde suposition consiste en une
 Inscription. Les Religieux de saint A-
 cheul ayant découvert cinq tombeaux
 sous leur maître Autel, prétendirent lire
 sur celui qui est du côté de l'Epître le mot
Firminus. L'Auteur nous donne une co-
 pie des caracteres qui représentent ce mot
 aux yeux des Religieux de saint Acheul,
 & nous avoüons que ces caracteres infor-
 mes & irreguliers ne font pas sur nos yeux
 la même impression.

Dans le dernier Chapitre de cette Dis-
 fertation, M. de Lestocq prouve que le
 corps de saint Firmin le Martyr est à A-
 miens, & que Dagobert ne le fit pas
 transferer à saint Denys en France, com-
 me le veut faire croire un Ecrivain ano-
 nyme, dont l'Ouvrage a été imprimé à
 la fin de ceux de Guibert de Nogent.
 L'Auteur refute & cet Ecrivain, & Ni-
 cole Gilles, qui rapporte une vision in-
 ventée pour appuyer la translation fabu-
 leuse des reliques de saint Firmin. „ Ou
 „ lit, dit Nicole Gilles, qu'à l'heure de
 „ la

» saint Hilaire, saint Fremin, &
» qui se plaignoient & demandoie
» geance contre lui de l'expoliat
» avoit fait de leurs Corps &
» Eglises & Reliquaires; & ainfi
» grande turbe & multitude de
» voulurent prendre ladite ame
» gobert, pour l'emporter en la
» diere de Vulcan, vinrent saint
» Areopagite, premier Evêque
» ris, saint Rustic & saint Eleut
» Compagnons, saint Martin
» Maurice, & autres Saints qu'il
» à son aide, en l'honneur & rev
» desquels il avoit fondé & enrich
» coup d'Eglises en son Royaume
» avoit envers eux singuliere cor
» & tant debatirent iceux Saints
» les autres qui demandoient ve

Gilles, si elle se trouvoit néanmoins dans quelque Auteur contemporain de Dagobert, avec toutes ses circonstances, elle ne laisseroit pas d'être une sorte de preuve que ce Prince auroit fait transporter le corps de saint Firmin le Martyr à saint Denys, mais il fait voir que ce qui regarde saint Firmin dans cette vision, y a été ajouté par des Ecrivains qui ont vécu depuis environ deux cens ans, & que le premier Auteur qui ait parlé de la vision, qui étoit Religieux de saint Denys, & qui vivoit du temps de Dagobert, n'a pas fait la moindre mention de saint Firmin.

On a mis à la fin du volume tous les passages Latins qui ont été traduits dans cet Ouvrage, & quelques Pièces entières qui y ont été citées.

Q. D. B. V. Dissertationem Academicam de Coloniis, sub Divini Numinis auspicio in celeberrima Treboccorum Augusta, Præsidi Dn. Johanne Georgio Scherzio, J. U. D. & P. P. Ord. & Capituli Thomani Canonico, d. 21 Martii A. R. N. M. DCCXI. solenniter examinandam proponet JOHANNES JACOBUS WITTERUS Argentoratensis, Auctor. horis loc. sol. Argentorati, Typis Viduæ Johannis Fridericii Spoor. C'est-à-dire : Dissertation
Aca-

C O M M E l'établissement des Colonies est du ressort de la Politique, le Gouvernement des Peuples fait une partie considérable de la Jurisprudence. M. Witter, qui sans doute se destine à cette Profession, & qui veut y parvenir par ses degrez, a choisi la matiere des Colonies pour sujet de cette Dissertation académique, où il doit donner des preuves de sa capacité dans une Science à laquelle il consacre ses études. Cette Dissertation, écrite avec toute la méthode qui accompagne d'ordinaire les Ouvrages de ce genre, est partagée en seize Chapitres graphes; & l'on y suit principalement pour guides *Lipse* dans ses Livres *De Magnitudine Romana*; & *Sironia* dans son

Maison de Campagne, mais plus ordinairement pour une troupe de Citoyens que l'Etat dont ils sont Sujets envoye s'habituier dans un autre païs, sous la conduite de quelques Chefs. Il y avoit (dit-il) cette différence entre *Colonie*, & ce que les Grecs appelloient *ἄρος ἱερὸν*, & les Latins *Ver sacrum*, *Ver religiosum*, c'est-à-dire, *An* ou *Printemps sacré*; Que l'on désignoit par ces derniers noms une jeunesse nombreuse & superflüe, dont un Etat trop peuplé se déchargeoit, & qui, comme un essain, se répandoit dans d'autres païs, & se choisissoit une habitation telle que le sort des armes, ou d'autres circonstances la lui offroient; au lieu que ce mot (*Colonie*) pris dans son vrai sens, doit s'entendre d'une *Peuplade*, qui se propose pour terme de son voyage & pour sa demeure un lieu déterminé, quoi qu'à la rigueur on puisse comprendre toute sorte de *Peuplades* & de *Migrations* sous le nom général de *Colonie*. L'Auteur observe que l'espece de *Colonie* appelée *Ver sacrum*, dont nous venons de parler, tiroit ce nom de cette circonstance; Que le Peuple, dans de pressantes calamitez, faisoit vœu solennellement de consacrer aux Dieux tout ce qui naîtroit chez lui au printemps prochain; mais que comme il y auroit eu trop de cruauté à sacrifier aux Dieux, comme autant de

victi-

Gelle cette différence entre une
& un *Municipe* , Que les citoy
composoient celui-ci , outre les
ges qui leur étoient communs
Peuple dont ils étoient *Municipes*
soient encore de leurs droits part
au lieu qu'une *Colonie* n'en avo
d'autres que ceux qu'elle empru
la Nation à qui elle devoit son
& dont elle étoit comme une b
qui ne pouvoit se soutenir qu'en
rant unie & fortement attachée
tronc. L'Auteur a la précaution
tir qu'on ne doit point regarder
Colonies la dispersion générale
tions après la confusion des L
non plus que la sortie d'un Pe
tier, qui abandonne un mauvais p
se jeter dans un meilleur, comm
autrefois les *Cimbres*. les *Huns*. l

ains avec ce qui restoit de ces mêmes
 euples dans leur propre païs. On par-
 turt après cela les différentes especes de
 colonies connuës chez les Romains. Une
 es principales distinctions qui se présen-
 nt sur cela, est celle qui se trouvoit en-
 e les *Colonies Romaines* & les *Colonies La-*
tes. Les premieres jouïssoit des droits
 tachez à la qualité de Citoyen Romain;
 es autres avoient seulement le droit de
 uffrage, sous le bon plaisir du Magistrat,
 c l'on y devenoit Citoyen Romain lorf-
 u'on y avoit exercé la Magistrature. Les
 Colonies Romaines étoient composées de
 itoyens tirez de la ville de Rome; au
 lieu que les Colonies Latines s'étoient
 ormées de citoyens originaires des Pro-
 vinces conquises, ou tirez de quelques-
 nes des Colonies Romaines; ce qui ne
 oit s'entendre que des premiers temps
 e la République: car dans la suite on
 corda les droits des Colonies Latines,
 des Villes & à des Provinces entieres,
 s que le Peuple Romain y eût envoyé
 une Colonie, mais seulement pour
 ompense de leur fidelité, ou pour
 autres considerations. L'Auteur recon-
 t encore d'autres différences entre les
 onies. Les unes étoient exemptes de
 ts & de charges, pendant que les au-
 y étoient assujetties en certaines ren-
 es. Il y en avoit qui se nommoient
 Civi-

L'Auteur vient en suite
ment des divers motifs qui enga
les Peuples à former des Colonie
toit (dit-il) pour étendre sa dom
pour tenir en bride les Peuples sul
pour servir de rempart & défendre
tiere contre les courses de l'ennen
purger un Etat des sujets ou mau
inutiles ; pour prévenir les se
pour tirer les Peuples d'une oisiv
judiciaire au bien public , & les
au travail ; pour repeupler des li
cultes ou desolez par la guerre ,
ver dans ces nouvelles Colonies
un supplément de citoyens. On pe
dre à tous ces motifs la necessite
commodité. C'est ainsi que les
les, chassés de leur pais par les
se jetterent en Espagne , qu'ils
nerent ensuite aux Goths , pour
Afrique. C'est ainsi que les P
établirent en divers lieux des

ment des Colonies , & touchant les divers endroits que les Romains ont peuplé par ce moyen. Examinons seulement les cérémonies que ceux-ci observoient en pareil cas. D'abord il falloit une Loi émanée de l'autorité du Senat & du Peuple, ou de celui en qui la puissance de ces deux Ordres se trouvoit réunie. Il falloit que ceux qui vouloient être de la Colonie s'enrôlassent , & lorsque le nombre en étoit trop grand , on les tiroit au sort. Quelquefois ce nombre étoit limité par la Loi , quelquefois il ne l'étoit pas, & dépendoit des circonstances particulieres. Lorsqu'on étoit arrivé au lieu destiné à la Colonie, on traçoit l'enceinte de la nouvelle ville avec une charruë , attelée d'un taureau & d'une genisse, ce qui s'appelloit en Latin *orbare*, d'où *Varron* dérive le mot *Urbs*, *Ville*, nom que les anciens Romains donnoient à leurs Colonies. Les conducteurs de la charruë étoient revêtus de la robe appelée *toga*, qui leur couvroit en partie la tête, & ils conduisoient de maniere le coutre de la charruë , que toutes les mottes de terre fussent poussées au dedans de l'enceinte qu'il décrivait. On choisissoit pour cette cérémonie un jour où les Auspices fussent favorables, & on la faisoit précéder par des sacrifices où l'on immoloit des victimes. On dressoit

rius. Ils promenoient trois fois
times autour de l'enceinte, fu
Prêtres, des Magistrats, ou *Tri*
& de tout le Peuple. Ensuite le *Tri*
ou celui que le sort avoit appelé
fonction, après avoir invoqué les
& sur-tout la Divinité sous la pro
de laquelle se mettoit la Colonie,
loit sur l'Autel les victimes appelle
burbiales : & l'assemblée qui assi
ce sacrifice, chantoit des hymne
marquoit après cela sur le terrain
pris dans l'enceinte, les ruës, les
publiques, les Temples, & les au
difices, tant publics que particulie
fin pour conserver la memoire de
vel établissement, on frapoit des
noyes sur lesquelles paroissoit tant
bœuf, tantôt une couple de bœufs
fages d'homme & de femme, & d
queuës s'épanouissoient en épics
neut voir (dit l'Auteur) plufie

en vertu des Loix appellées *Agraria*; & après nous avoir exposé les principales circonstances de ce partage, il vient à ce qui regardoit le Gouvernement des Colonies. Ce détail roule sur les Loix, & sur ceux qui en avoient l'administration. Les Colonies recevoient leurs Loix en partie du Senat Romain, en partie de leurs propres Magistrats. Entre ces Magistrats ceux qu'on nommoit *Duumvirs*, avoient le premier rang, & ils étoient précédés de deux Licteurs, portant chacun une baguette, qui dans la suite fut changée en faisceau. Il y avoit outre cela dans les Colonies, des Magistrats appellez *Triumvirs*, *Quatuorvirs*, *Sevirs*. On choisissoit les *Triumvirs* parmi les Capitaines (*Legati*) qui avoient le plus contribué à la victoire dont le nouvel établissement étoit une suite. L'Auteur s'étend sur les fonctions & sur les privilèges des *Decurions* dans les Colonies; & après avoir parcouru les autres Magistrats subalternes, tels que les *Ediles*, les *Questeurs*, les *Censeurs*, &c. il traite des devoirs reciproques entre les Colonies & les Villes ou les Etats dont elles tiroient leur origine.

Ces devoirs se réduisoient pour les Colonies, à garder une fidélité inviolable à leurs fondateurs, à leur être soumis, à leur envoyer des secours dans les besoins

Phocéens, fut Que les pre
ne point déroger à la fideli
voient aux Troyens leurs
n'avoient point fourni de
Grecs pour le siege de Tr
autre côté les Fondateurs dev
Colonies toute sorte de prote
que celles-ci leur demeuroien
Il n'y avoit que la perfidie, l
le refus des subsides & des au
qui missent les Fondateurs e
les punir, en les traitant coi
mies, & de les faire rent
devoir.

L'Auteur termine cette l
par une revûe des Colonies d
quelques Peuples fameux. Les
se sont distinguez en ce genre.
& *Strabon* assurent que ce Peup

té De Republica Lacedamoniorum. Les Lacedemoniens eux-mêmes étoient une Colonie des Phéniciens , lesquels (comme l'on sçait) se sont répandus , par leurs nombreuses Colonies , dans tous les païs connus de leur temps. C'est (ajoute M. Witter) sur quoi l'on peut consulter le sçavant *Bochart* , qui en a fait une exacte recherche , & qui n'a rien laissé à souhaiter sur cet article.

Traité de la Dyssenterie , dans lequel on trouvera le plan d'un nouveau Système de Medecine , qui s'accorde également avec les Observations des Anciens , & les découvertes des Modernes. Par M. MAUBEC , Medecin de S. A. R. Madame , Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier. A Paris , chez François Delaulne , Jean Musier , & Etienne Ganeau. vol. in 12. pp. 383.

IL n'a point encore paru sur la Dyssenterie de Traité plus complet que celui-ci , soit pour la theorie , soit pour la pratique. L'Auteur y donne une description exacte de cette maladie. Il recherche la cause immediate des symptomes essentiels qui en font le caractère , laquelle consiste , selon lui , dans l'épaississement & l'acrimonie de l'humeur qui se separe par le moyen des glandes des

tracte un épaississement
contre nature; quelle est la
tive de la Dyffenterie, &
tions cette cause souffre
mencement de la mala
fin. Il fait voir par des
des faits, que l'épaissiff
n'est point la cause de
que l'humeur des inte
dans la Dyffenterie, &
la coagulation & la dif
ne sont pas les principes
soutient que le corps du
alteré dans la plûpart de
les sont causées par des
fes qui roulent dans le
l'ordinaire ces humeur
ne des premieres voy
pas conclurre, dit-il,
& eluant parce qu

ce que l'Auteur fait ici avec beaucoup de soin & de succès. Il faut encore bien considerer comment les cruditez qui se détachent des premieres voyes , agissent dans le sang , & c'est sur quoi l'Auteur donne de grands éclaircissements. Il remarque que la plûpart des maladies tirent leur origine des premieres voyes , c'est-à-dire des cruditez qui se forment dans l'estomac ou dans les intestins , puis il rend raison de cette variété prodigieuse d'effets que les cruditez dont il s'agit, ont coûtume de produire , & en particulier de la maniere dont elles peuvent exciter la Dyssenterie. Le suc glaireux qui se vuide dans les déjections dyssenteriques , est , selon lui , la cause immediate de la Dyssenterie : ce suc vient de la masse du sang , & se vuide par les glandes des intestins ; mais il tient son épaisissement du mélange d'une matiere étrangere , qui après avoir passé des premieres voyes dans le sang , se précipite sur les glandes du conduit intestinal. Il y a ici deux questions à résoudre ; la premiere , pourquoy ces cruditez n'agissent point sur le corps du sang en général , mais seulement sur une partie de l'humeur qui se separe dans les intestins ; en second lieu , comment l'humeur en question s'épaissit par le mélange de ces cruditez. Quant à la premiere question , M. Maubec

cruditez qui viennent des
dans le sang, ne peuvent s
res les humeurs du sang
qu'elles sont unies avec q
les ne peuvent s'unir ave
c'est-à-dire que les crudit
principe de la Dyssenterie,
fucs qui leur sont les plus
laissent les autres.

Au regard du second p
comment elles épaisissent le
elles s'allient, il faut con
peuvent produire cet effet
casions. 1. Lorsqu'elles so
tes que l'humeur à laquelle
car comme elles ne font pl
me tout avec cette humeur
ble que ce tout doit être plu
n'est la même humeur dans

divisent point en fermentant, & elles entraînent avec elles la partie fibreuse de la lymphe, laquelle dégénere en matiere glaireuse, lorsqu'elle a quitté les voyes du sang. Il s'agit à present de décider à laquelle de ces trois causes il faut attribuer la génération de l'humeur dyssenterique. Pour cela il faut examiner le caractère d'épaississement que chacune de ces causes doit produire, & le comparer avec ce que nous observons dans l'humeur dyssenterique. „ Pour ce qui re,
 „ garde la premiere cause, il est visi-
 „ ble que lorsque l'humeur à laquelle
 „ les cruditez s'allient, ne s'épaissit que
 „ parce que les cruditez sont plus gluantes qu'elle, la quantité de cette humeur ne doit point augmenter; qu'elle doit seulement faire obstruction dans les glandes où elle se separe: mais que la filtration ne doit pas être plus abondante que dans l'état naturel; d'où il faut conclure que la génération de l'humeur dyssenterique ne dépend pas de cette cause. La même raison doit nous faire comprendre que l'épaississement de l'humeur des intestins ne dépend pas de l'aigreur des cruditez qui se mêlent avec elle, étant certain que si une telle cause peut épaissir cette humeur, elle n'en doit point augmenter la quantité. Il n'en est pas de même.

„ d'hyémériques. La cause
„ que si les cruditez qui s'
„ meur des intestins, sont
„ fermentent vivement,
„ doit, 1. se reproduire et
„ car à mesure qu'une hum
„ te, les petites gouttes dont
„ posée se gonflent, se rare
„ traînent dans leurs peti
„ les parties de la lympe
„ humeurs qui lui sont anal
„ cette humeur se reproduit
„ & se vuide en abondanc
„ humeur doit entraîner qu
„ res, car comme les crud
„ ne se divisent point en
„ elles s'accrochent avec
„ breuses de la lympe, &
„ avec elles; ces mêmes
„ ses dégènerent en glaires à

„ considère que les tranchées dont les
 „ Dyssenteriques sont si tourmentez, ne
 „ se font ressentir vivement que dans
 „ l'endroit où elles commencent, &
 „ qu'elles diminuent à mesure qu'elles
 „ s'en éloignent, ce qui prouve que c'est
 „ dans cet endroit précisément que les
 „ glaires se filtrent & se ramassent. Si
 „ elles se filtroient indifféremment dans
 „ tout le cours des intestins, tout le ven-
 „ tre seroit douloureux, les tranchées
 „ seroient insupportables, & se feroient
 „ ressentir dans tout le cours des intes-
 „ tins, ce qui n'arrive point; d'ailleurs
 „ l'ouverture des cadavres nous apprend
 „ que si cette maladie dégénere en ulce-
 „ re ou en inflammation, comme il ar-
 „ rive quelquefois, cet ulcere ou cette
 „ inflammation ne s'étendent pas fort
 „ loin dans la continuité des intestins,
 „ & n'occupent qu'un petit espace: mar-
 „ que infallible que le siege de la mala-
 „ die ne s'étend point dans la continuité
 „ des intestins, & que les glaires qui en
 „ sont le principe, ne se filtrent que dans
 „ une petite partie de ce canal, & par
 „ un certain nombre de glandes. On
 „ voit par là, la cause de l'épanchement
 „ du sang qui est mêlé dans les déjec-
 „ tions. En effet les glaires qui se vui-
 „ dent par les déjections doivent couler
 „ avec peine par les glandes où elles se

» l'entour; en sorte que le
» poussé par la contraction
» trouvant son passage étrang
» reflechir contre les parois
» qui le portent, les entr'ou
» pancher par cette ouvertur
» étant ainsi arrêté, sejourne
» tie, les vaisseaux & les por
» munication des arteres &
» en sont tendus & engorgez
» que la partie sur laquelle l
» précipitent souffre une esp
» gose ou d'inflammation. L'h
» reuse qui suinte des glande
» l'intestin, déjà facile à s'in
» phlogose qu'il souffre, &
» par ce moyen les douleurs
» chées que l'on ressent dans
» die. Ces tranchées précé
» tion, & se font vint

ment par les principes que nous venons d'exposer. Il vient ensuite aux prognostics de la Dyssenterie, à la maniere dont agissent les remedes propres à cette maladie, & enfin aux moyens de la guerir. On prend l'Ipecacuanha par la bouche & en lavement; on le prend en pilule, en opiat, ou délayé dans quelques liqueurs appropriées; celles dont on se sert d'ordinaire pour le délayer, sont le vin, & le bouillon; le vin convient parfaitement lorsque le malade est sans fièvre: s'il a la fièvre, le bouillon est à préférer. Pour la dose du remede, celle qu'il faut à un homme fait, est de 18 grains; on peut l'augmenter selon les indications; 36 grains suffisent aux plus robustes, & il ne faut point aller au delà. Le malade doit prendre ce remede le matin à jeun, & un bouillon quatre heures après; il faut qu'il s'empêche, autant qu'il pourra, de vomir. Si la premiere prise du remede ne suffit pas, il en faut donner une seconde le lendemain, & même une troisième & quatrième quelques autres jours. L'Auteur entre ici dans le détail de plusieurs autres bons remedes, qu'on pourra voir dans son Livre.

1711. *Catologue*
des livres de la Bibliothèque
des Bouteaux, Conseil
des Secretaires du Ro-
yaume & la description
Gabriel Martin, *Lib-*
raire *une Table alfabétique*
Paris, chez Gabri-
Jacques, à l'Etoile
pagg. 1035.

LA Bibliothèque
considérable par le
choix des Livres, &
suite complète de ce
dans l'Histoire particu-
de l'Europe que de ce
ties du Monde. Elle
soin par un Homme
nier moment d'une v

lui ſçauront bon gré de ce travail.

Il promet d'avertir le Public du temps & du lieu de la vente de cette Bibliothèque.

Les Aventures d'Euphormion, Hiſtoire Satyrique, en trois volumes in 12. A Anvers, chez les heritiers de Plantin. 1711. Il y a deux volumes d'imprimez; on les trouvera à Paris, chez Brunet, au Palais, & chez Louïs Guérin, ruë S. Jacques; & à Lyon, chez Jean Certe, & Leonard Plaignard. Le troiſième volume eſt ſous la Preſſe.

Homelies & Sermons prononcez devant le Roi & Leurs Majeſtez Britanniques, par M. l'Abbé BOILEAU, ſur les Evangiles du Carême, &c. A Paris, chez Louïs Guérin, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. 1712. 2. vol. in 12. I. vol. pagg. 461. II. vol. pagg. 448.

I L a paru de nos jours pluſieurs Ora-
teurs, qui avec différens talens pour
la Chaire, ſe font acquis une reputation
preſque égale. M. l'Abbé Boileau étoit
de ceux qui brilloient le plus dans ce gen-
re. Il avoit l'heureux ſecret d'attirer la
foule par-tout. Une imagination vive
& ſeconde, un ſtyle concis & orné,
propre aux grandes figures & aux por-
traits

des tranfports de zele q
Morale touchante , & q
ter au cœur les traits le
l'efprit. Son éloquence l
une place dans l'Acadé
a foutenu long-temps ave
fanté les travaux du Mini
un grand nombre de Ser
chard qui s'eft chargé d'en
Public, donne feulement
Homelies fur les Evangile
& promet dans fept ou hu
negyriques. Il a mis à la
volume la Table des Disc
contenus , & il y a join
deffein , la divifion , &
preuves de chacun.

Le Public feroit peu con
fi en lui parlant des talens
teur celebre. nous n'expo

de l'amour propre en faveur du monde.
 „ C'est elle qui réveillant en nous ce qu'il
 „ y a de raison & de bon sens , tire le
 „ grand rideau qui nous cachoit ce myf-
 „ tere de vanité. O que de pernicieufes
 „ subtilitez s'évanouiffent en la regar-
 „ dant ! O que de cas de conscience se
 „ décident en la consultant !” Il y a
 dans ce Sermon divers portraits de la ma-
 niere dont on honore la mort d'un parent ,
 d'un ami , ou celle des Grands de la ter-
 re. „ Avec quelle circonfpection s'ac-
 „ quitte-t-on à la mort de fes proches ,
 „ de certains devoirs que la coûtumé
 „ veut qu'on obferve ? On laiffe paffer
 „ quelques jours avant que de paroître
 „ en public , foit pour appaifer , foit
 „ pour mieux étudier une douleur qui
 „ n'eft fouvent que dans les habits de
 „ deuil. Les amis viennent en foule ,
 „ les heures font marquées pour donner
 „ audience aux confolateurs. Dans l'obf-
 „ curité d'un lieu où l'on n'a plus qu'un
 „ trille ton de voix à contrefaire , on
 „ écoute les foupirs forcez de ceux que
 „ l'ufage & la bienfeance invitent à ces
 „ fortes de fcenes. Il eft même pour
 „ lors des temps d'interdit pour certains
 „ divertiffemens , dont on fe prive par
 „ une triftelfe hypocrite ; & fouvent le
 „ plus enjoué heritier s'en abftient afin
 „ qu'on le croye plus vivement touché
 „ d'une

„ tion qu'à celle du He
„ louer. Ces Discours s
„ gent le cœur que pour
„ gination ; & leurs pe
„ plus cheres que les ac
„ Ils employent plus d'a
„ vices qu'à découvrir ses
„ sur des défauts connus i
„ lence à la voix publique
„ pour la faire parler en le

Dans un autre endroit ,
marque que la plupart des
de belles reflexions sur le r
de ; mais que par un secret
mour propre , ils ne font
flexions l'usage qu'ils en de
qu'ils sçavent bien que le r
de solide , mais qu'ils ne l
l'aimer. „ Jaloux de la
cœur il s'agit

„ si mal, & il en profite si peu, qu'on
 „ lui fait plaisir de le desabuser quand on
 „ lui fait naître de nouvelles esperan-
 „ ces. Il ne pleure pas son peché, il
 „ déplore seulement son malheur; & si
 „ ce monde, plus constant qu'il n'est,
 „ vouloit faire en sa faveur les premie-
 „ res avances, il seroit ravi de lui prêter
 „ ferment d'une éternelle fidelité; le
 „ mauvais succès fait tous ses chagrins,
 „ & sa douleur est si peu Chrétienne dans
 „ les fâcheux contretens qui lui arrivent,
 „ qu'il appelle penitence le regret de n'a-
 „ voir pû obtenir ce qu'il demandoit...
 „ Cette Dame qui voit que le temps ef-
 „ face les traits de sa beauté, & que les
 „ années, plus fortes que toutes ses pré-
 „ cautions, se montrent sur son visage,
 „ commence à reflechir sur le neant du
 „ monde. Il étoit autant neant quand
 „ il la trompoit que lorsqu'elle le décou-
 „ vrit; mais elle ne le regarderoit plus
 „ comme un neant si elle pouvoit en-
 „ core lui plaire. Avec tout cela elle
 „ se flatte d'avoir des sentimens de piété,
 „ quand la bizarrerie ou l'infidelité des
 „ creatures excite sa colere, & elle ne
 „ prend pas garde que Dieu en juge tout
 „ autrement; elle songe moins à expier
 „ ses pechez qu'à se consoler de ses cha-
 „ grins; & au lieu qu'elle ne devoit plus
 „ s'attacher au monde, quand il cesse-

L'une des matieres les
de la Morale Chrétienne, &
des injures, & l'amour des
l'Abbé Boileau traite cette
beaucoup de feu & de to
gue une haine qui se declare
d'avec celle qui se dérobe
che, & il fait voir que
sont également défenduës.
suite que si les hommes p
injures, c'est le plus souve
tifs purement humains, de
tient peu de compte. „ C
„ il, son ressentiment à l
„ Grand, qu'on n'ose desob
„ lication d'un ami qui s'
„ repentir qui touche, à u
„ qui repare. Si l'on pard
„ pas à cause que Jesus-Ch
.. faire. Ce vindicatif arré

„ veaux moyens de la violer ; & par un
 „ raffinement d'amour propre, il sacrifie
 „ Chrétiennement l'impuissance où il est
 „ de se satisfaire. Cet autre attend à la
 „ mort à se reconcilier avec son enne-
 „ mi ; ce n'est point le Chrétien qui par-
 „ donne, c'est le malade ; ce n'est point
 „ la charité, c'est la fièvre ; ce n'est point
 „ la force de la Grace, c'est la foiblesse
 „ de la nature ; ce n'est point la volon-
 „ té, c'est la nécessité ; ce n'est point J.
 „ C. qui obtient ce pardon, c'est le fâ-
 „ cheux moment où est réduit cet hom-
 „ me qui se meurt."

M. l'Abbé Boileau compare un hom-
 me qui pardonne à ses ennemis en cet
 état, à un criminel qui fait amende ho-
 norable la torche en main. „ Si l'Exé-
 „ cuteur n'étoit pas à ses côtez, si on
 „ ne le conduisoit pas avec une triste
 „ pompe au lieu patibulaire, il ne par-
 „ leroit pas comme il parle. Il satisfait
 „ à la Justice, mais c'est en la détestant.
 „ Il demande pardon d'avoir blasphémé,
 „ mais il blasphème encore tout bas. Si
 „ on le délioit, il blasphémeroit tout
 „ haut. On lui lit sa Sentence, il l'é-
 „ coute avec frayeur, & il paroît se ré-
 „ pentir d'un crime qu'il commettrait
 „ peut-être encore s'il étoit rechapé à la
 „ severité des Loix. Tel est à peu près,
 „ continuë-t-il, si vous en exceptez la
 „ honte

„ prochera a la Religion la lae
„ le lui a fait faire. Substitua
„ té diabolique à une prétend
„ sité Chrétienne, peu s'en fa
„ se plaint hautement de l'E
„ qu'il ne demande à sa foi r
„ indolence." Ces sortes de t
gez étoient familiers à l'Orate
publie les Sermons. Chaque
en fournit plusieurs exemples
teur jugera du plaisir qu'il do
mettre par le goût qu'il aura
ceux qu'on vient de rapporter

Q. D. B. V. Dissertatio Phy
tro, quam auxiliante Div
sub Præsidio Dn. Johann
Med. & Philos. Doct. Ph
O. h. t. in alma Argentor
niversitate Rectoris magni

F E V R I E R 1712. 189

Par Jean Gnilius. A Strasbourg, de
l'Imprimerie de Spoor. 1711. in 4.
pagg. 18.

C E n'est ici qu'un abrégé très-succinct
de ce qu'on lit sur cette matiere dans
e *Traité d'Antoine Neri de Arte Vitraria*,
dans les Notes de *Christophe Merret* sur
Neri, dans l'Ouvrage de *Kunkel*, & ail-
leurs. L'Auteur partage cette Disserta-
tion en cinq Sections, où il traite super-
ficiellement de l'origine, des proprietés,
de la composition, & des usages du ver-
re, & où il tâche, aux dépens d'autrui,
de rendre raison d'un phénomène singu-
lier que fournit aux Physiciens ce merveil-
leux composé.

1. M. Gnilius n'oublie pas sur l'origi-
ne du verre, un conte rapporté par *Pline*
le Naturaliste (xxxvi. 26.) d'où il paroît
que cette invention est dûe au hazard.
Des Marchands (dit cet Historien) qui
voituroient du Nitre sur le fleuve *Belus*, é-
tant descendus sur la rive pour y repaître,
& n'y trouvant aucunes pierres pour soutenir
leurs marmites sur le feu, mirent dessous
des quartiers de Nitre. Ce Nitre s'étant
fondu conjointement avec le sable par la vio-
lence du feu, on vit couler pour la premiere
fois des ruisseaux d'une liqueur transparente,
qui en se refroidissant devint ce qu'on appel-
le du verre. Quoi qu'il en soit de la ve-
rité

occasion pour l'ordinaire a dit
tes de vitrifications. L'Aute
dit rien d'un passage de *Job*,
fage d'*Aristophane*, où il semb
lé du verre, & qui seroient l
ciens monumens que nous
cet article. Il est vrai que le
employé par l'Ecrivain sacré
ble de tant d'interprétations,
peut rien conclurre pour l'ar
verre. A l'égard du passage
no, quoi qu'il porte le terme
a coûtume de traduire par l
comme ce terme Grec est é
prenant quelquefois pour du
quefois pour une espee d'*A*
cin; on n'en peut inferer qu
en usage dès le siecle d'*Arij*
Quant au mot Latin *vit*
F. *verre* est déri

es Grecs sous le nom d'*ισαρις*, & sous nommons en François. *Pastel*. L'usage de cette herbe sert à la teinture des laines, & les anciens Bretons, au rapport de Cesar & d'autres Auteurs, l'employoient pour se peindre le corps. Le verre n'a de commun avec cette herbe que la couleur verdâtre, & cette légère ressemblance leur a valu le même nom, & à l'autre. Il ne seroit plus raisonnable de découvrir si c'est l'herbe qui a donné son nom au verre, ou si le verre a emprunté le sien de l'herbe; & c'est sur quoi nous ne déciderons point ici. Il seroit aussi assez inutile de discuter avec les Philosophes, si le verre doit être mis au rang des pierres, ou si l'on doit le ranger parmi les minéraux, ou parmi les concrets. Le verre étant un Ouvrage de l'Art, n'appartient proprement à aucun de ces genres: quoi qu'à raison de sa propriété, il sembleroit avoir plus d'affinité avec les pierres qu'avec les productions de la Nature.

Ce sont ces propriétés que l'Auteur expose dans la seconde Section, & qu'il s'efforce d'expliquer en Physicien. Les plus remarquables sont (comme chacun sçait) la transparence, la fragilité, la facilité à être poli, & à se teindre de diverses couleurs. M. Gnilius, pour l'application de toutes ces qualités, met

occasion pour l'ordinaire a différentes vitrifications. L'Auteur ne n dit rien d'un passage de *Job*, ni d'un passage d'*Aristophane*, où il semble être parlé du verre, & qui seroient les plus anciens monumens que nous eussions sur cet article. Il est vrai que le mot Hébreu employé par l'Ecrivain sacré est susceptible de tant d'interprétations, qu'on n peut rien conclurre pour l'ancienneté du verre. A l'égard du passage d'*Aristophane*, quoi qu'il porte le terme *ύαλος*, qui a coûtume de traduire par le mot *Verre*, comme ce terme Grec est équivoque, prenant quelquefois pour du *crystal*, & quelquefois pour une espece d'*Ambre* ou d'*Opale*; on n'en peut inferer que le verre en usage dès le siècle d'*Aristophane*.

Quant au mot Latin *vitrum*, d'où le mot *Verre* est dérivé. les é

nuë des Grecs sous le nom d'*ισαρις*, & que nous nommons en François. *Pastel*. Le suc de cette herbe sert à la teinture des laines, & les anciens Bretons, au rapport de César & d'autres Auteurs, l'employoient pour se peindre le corps. Le verre n'a de commun avec cette herbe que la couleur verdâtre, & cette légère ressemblance leur a valu le même nom à l'une & à l'autre. Il ne seroit plus question que de découvrir si c'est l'herbe qui doit son nom au verre, ou si le verre a emprunté le sien de l'herbe; & c'est ce que nous ne déciderons point ici. Il est aussi assez inutile de discuter avec les Naturalistes, si le verre doit être mis au nombre des pierres, ou si l'on doit le ranger parmi les minéraux, ou parmi les suc concrets. Le verre étant un Ouvrage de l'Art, n'appartient proprement à aucun de ces genres: quoi qu'à raison de ses propriétés, il sembleroit avoir plus d'affinité avec les pierres qu'avec les autres productions de la Nature.

2. Ce sont ces propriétés que l'Auteur parcourt dans la seconde Section, & qu'il tâche d'expliquer en Physicien. Les plus considérables sont (comme chacun sçait) la porosité, la transparence, la fragilité, la facilité à être poli, & à se teindre de diverses couleurs. M. Gnilius, pour l'explication de toutes ces qualités, met

qui ne le touchent
à la roideur de ces mêmes m
l'irregularité de leurs figures
telle des pores qu'elles form
union, à la liberté qu'elles
dant leur fusion à la matière
s'y percer des routes en tou
ligne droite, &c. Ce sont
nues des moindres Physicien
roit superflu de nous y arrê
temps. L'Auteur observe
soin qu'on prenne de polir
reste toujours des filons &
tez, que l'on apperçoit par
Microscope, & dont on n
moindre soupçon sans ce
ce qui concerne les couleurs
se communiquer au verre
renvoye sur cela aux trois
nous avons indiquez. L

le plus ignoré sur ce sujet, & par conséquent le plus curieux & le plus intéressant pour les Lecteurs, est justement ce qui occupe le moins M. Gnilius, qui à peine y donne une page & demie de cette Dissertation. Cela se réduit à nous dire, Que le verre est composé de cailloux pulvérisez, de sable, & de quelque sel alkali, tiré de certaines plantes, telles que la soude, la fougere, &c. Que ces *ingrédiens* ne peuvent être trop purifiez, si l'on veut que le verre soit exempt de couleur, & parfaitement diaphane; Qu'on les doit mêler en certaine proportion, & les vitrifier à un feu modéré, qui ne soit entretenu que par du bois très-sec; Que lorsque la matiere est dans le fourneau, deux hommes pendant deux jours & deux nuits ne cessent d'y jeter alternativement du bois par un trou: Que la matiere étant suffisamment vitrifiée, le Verrier y plonge un chalumeau de fer, & l'y agite jusqu'à ce que ce tuyau soit assez chargé de cette matiere; Qu'ensuite le Verrier ayant retiré son chalumeau, en roule l'extrémité inferieure sur un marbre, pour donner plus de consistance & de liaison au verre fondu qui s'est attaché à cette extrémité; après quoi le Verrier souffle dans son tuyau, fait enfler la matiere vitrifiée, l'éleve en l'air avec le tuyau, la fait tourner quel-

leaux de verre nouveaux
ne se refroidissent que
les faisant passer successi-
vement plus chaud dans un au-
tre plus froid.

4. C'est au passage tra-
vers un lieu chaud dans un lieu f-
roid qu'on attribue la propriété surp-
raturelle de certaines larmes de verre qu'on
fait tomber dans l'eau froide, & qui
sont de verre fondu, & qui se
divisent en mille piéces lorsqu'on en
approche à une certaine distance de la masse
de ce Phénoméne fait la matière de la
troisième Section, où l'Auteur expose
les différentes hypothéses que
les Physiciens ont tâché de résoudre
avec difficulté. Les Péripatéticiens
ont prétendu que ce ne peut être
l'effet des parties de verre qui

en poussiere. Les Cartésiens (ajoute M. Gnilius) ont fait jouer pour cela leur matiere subtile, qui entrant librement par les pores de la queue rompuë, & ne pouvant continuer son chemin à travers ceux qui sont vers la circonference de la larme, & qui ont été retrecis par la froideur de l'eau, force toutes ces digues à la fois, d'où s'enfuit l'écartement de toutes les particules dont l'assemblage formoit cette même larme. Le celebre M. *Homborg*, peu content de toutes ces hypotheses, en a imaginé une autre qu'on a publiée dans les *Memoires de l'Academie Royale des Sciences*. Elle consiste dans une comparaison entre la larme de verre dont il s'agit & une lame d'acier; comparaison d'autant plus juste, que l'une & l'autre ont reçu dans l'eau froide une sorte de trempé qu'elles perdent également lorsqu'on les fait recuire. Or comme une lame d'acier bien trempée ne peut se courber que jusqu'à un certain point, au delà duquel cette lame ne sçauroit être pliée sans se rompre en plusieurs pieces par le ressort & la collision soudaine de ses parties; de même la larme de verre ne pouvant être rompuë vers sa queue sans un effort considerable, & sans que toutes ses autres parties en soient violemment ébranlées, il ne faut pas s'étonner si le ressort agissant trop vivement pour les re-

I 2

met-

5. La dernière Section rassemble les avantages que l'on tire du verre, soit pour l'utilité, soit pour l'ornement (dit l'Auteur) la Physique, & les Mathématiques ne sont pas les plus considérables & les plus couvertes, & où en seroient ces & ces Arts, sans le secours des d'approche, des microscopes, des miroirs, des thermomètres, des baromètres, & sans la variété de tables & de feaux transparens que le verre fournit pour leurs expériences? Il faut d'ajouter que le verre fait la plus grande commodité & la plus grande utilité de nos appartemens, par les vitres & les glaces; & l'un des principaux usages de nos tables, par les verres à boire & à table, à propos des miroirs & des verres, apparemment pour s'éclaircir.

La Vie de Sainte Terefe, tirée des Auteurs originaux Espagnols, & des Historiens contemporains; avec des Lettres choisies de la même Sainte, pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de sa vie. Par M. de VILLEFORE. A Paris, chez Jacques Etienne, Libraire, rue saint Jacques, à la Vertu. 1712. in 4. pagg. 424.

SAINTE TERESE a écrit elle-même sa vie ; & son Ouvrage a été traduit en François par M. Arnaud d'Andilly, & par M. l'Abbé Chanut. On a aussi mis en vieux François une vie de la même Sainte écrite en Espagnol par le P. Ribera Jesuite. M. de Villefore a eu raison de croire que ces deux Historiens ne devoient pas l'empêcher d'en composer une troisième. C'est ce qu'il fait d'abord sentir par des remarques judicieuses qui commencent sa Préface. Dans ce que la Sainte a écrit d'elle-même, elle ne dit rien des quatorze dernières années de sa vie ; elle suit d'ailleurs une méthode embarrassante, ou plutôt elle n'en suit aucune. „ Souvent elle s'arrête à des reflexions „ étrangères qui mettent trop de distance entre les événemens, dont la liaison est si long-temps interrompue, „ qu'on a peine à les rapprocher. Les digressions longues & réitérées tendent

lefore le confidere comme
moire fort instructif , m
quelque sorte inutile , par
de la Traduction. Il s'est
d'en faire son profit pour
aussi bien que de l'abregé L
de Jesus-Maria , où il a tr
d'ordre & d'agrément. M
res les plus sûrs & les plus
ait consultez , sont les A
mes Déchausiez , & la vi
composée par Yenez Evê
sone. C'est de toutes ce
tire les faits qu'il nous de
& rangez dans leur ordi
liaison lui a paru si essenti
vrage , qu'il a évité de
même par de justes attent
de sainte Terefe , & qu'i

chain, son ardente devotion au saint Sacrement, sa confiance en Dieu, son courage, son humilité, sa patience, ses austeritez, sa pauvreté, son obéissance, sa reconnoissance, sa prudence. „ Quelle „ doit avoir été, dit-il sur ce dernier „ article, la prudence d'une personne engagée dans des negotiations si épineuses? „ Jamais on ne la vit prendre de fausses „ mesures dans toute sa conduite, surtout dans le gouvernement de ses Monasteres. Elle ne prescrivoit rien à ses Religieuses avec autorité & avec aigreur; elle les déterminoit sans nulle violence à faire tout ce qu'elle vouloit. Quand il étoit question de les corriger de leurs manquemens, elle sçavoit ménager & proportioner les rigueurs de la penitence sans les accabler. Elle aimoit autant les coupables qu'elle haïssoit les fautes; & de la maniere dont elle les reprenoit, jamais elle ne s'attira la moindre aversion. Elle examinoit avec discernement la différence des esprits; pardonnoit volontiers aux mélancoliques, mais ne leur souffroit rien de mal à-propos. Elle affectionnoit beaucoup les Religieuses ferventes & les soumises, & conservoit de la fermeté pour les tièdes & les indociles. Quand il falloit admettre une Postulante, elle s'arrêtoit moins à la pieté qu'au

„ nie peu capables de s'exerc
„ tu, & très-nuisibles aux au
„ entêtement. Si parmi ses
„ il y en avoit quelques-uns
„ sent dans l'Oraison des grac
„ munes, elle les obligeoit
„ sur cela d'habiles Theologi
„ consultoit aussi elle-même
„ vouloit toujourn être bien
„ ces fortes de choses, ne
„ en ce qui la regardoit, ni
„ ce qui regardoit celles qu
„ dence Divine avoit sou
„ soins.”

Quoique sainte Terefe ait
d'une infinité de graces extr
l'Auteur s'est fait une étude
de ces merveilles que lorsqu'
dispenser; son dessein ayant
de montrer la Sainte plûr

„ phetes du Nouveau Testament, à qui
 „ Dieu revele encore ses plus secrets mys-
 „ teres, comme il les reveloit à ceux de
 „ l'Ancien : car prophetiser n'est pas seu-
 „ lement prédire, mais voir, connoître,
 „ pénétrer, & approfondir ce qui est in-
 „ connu au commun des Chrétiens. Il
 „ y aura donc toujours des Prophetes en
 „ Israël; l'esprit de Jesus sera l'esprit de
 „ Prophétie; & l'esprit de Prophétie sera
 „ le témoignage de Jesus. Mais comme
 „ cet Esprit de Prophétie a de tout temps
 „ été l'objet de la raillerie du monde
 „ corrompu, on se mocque en nos jours
 „ des nouveaux Prophetes, comme on
 „ se mocquoit des anciens, qui pour ce-
 „ la n'étoient ni moins éclairez de Dieu,
 „ ni moins respectables dans leurs visions
 „ Prophétiques.” M. de Villefore exa-
 mine ensuite, & combat les raisons de
 ceux qui refusent d'ajouter foi aux nou-
 velles revelations.

La vie de sainte Terefe est divisée en
 cinq Livres. Le premier la fait connoître
 depuis sa naissance jusqu'au temps
 qu'elle commença de former le projet de
 la réformation de l'Ordre du Mont Car-
 mel. Elle naquit le 28 de Mars de l'an-
 née 1515, à Avila, ville Episcopale de la
 vieille Castille. Son pere s'appelloit Al-
 phonse de Cepede; c'étoit un Gentil-
homme qui soutenoit honorablement l'é-
 clat

ses actions; mais nous
empêcher de rapporter ici le po
l'Auteur fait de l'eresé parve
âge où d'ordinaire on se decla
vice ou pour la vertu. „ T
„ l'esprit juste, étendu, susce
„ plus belles connoissances,
„ propre aux grands desseins,
„ ble & superieure aux éven
„ jugement solide, & inc
„ laisser prévenir, ou de
„ rarement à ses lumieres;
„ dele, généreux, sensible
„ l'amitié, à la justice, au
„ humeur égale & flexible
„ en elle: la conversation,
„ la politesse, la modestie
„ & toutes ces qualitez a
„ graces exterieures de la
soient le plus agreable

l'habit à l'âge de dix-huit ans. Elle y fut en proye à de nouvelles inquietudes tandis que son cœur fut partagé; une entiere separation d'avec le monde la calma enfin, & cette separation lui fut commandée interieurement par une voix qui lui dit : *Je veux désormais que vous n'ayez plus de commerce avec les hommes, mais avec les Anges.* Sur la fin de ce Livre on rapporte la celebre apparition du Seraphin, & c'est la Sainte même qui la raconte en cette maniere. „ Il a plu, dit-elle, à Nôtre Seigneur, de me favoriser de la vûë d'un Ange assez petit de taille, mais d'une beauté admirable, & que ses yeux étincelans me firent prendre pour un Seraphin. Il tenoit à la main un large dard qui me paroissoit être d'or, & porter à la pointe un peu de feu. Je sentoisi comme s'il me l'eût enfoncé dans le cœur à diverses reprises, & me perçant jusqu'au fond des entrailles, il me sembloit qu'en le retirant il me les arrachoit, & les enlevoit avec lui, & il me laissoit toute embrasée d'amour pour Dieu.”

Le second Livre renferme l'Histoire de l'établissement du premier Monastere de la Reforme. Le troisiéme commence par une exposition de la doctrine de sainte Terese sur l'Oraison mentale, à l'occasion du Livre du Chemin de la perfec-

le nouvel Institut
soins de la Sainte. Il fait aussi
du Pere Jean de la Croix,
Terefe engagea de travailler
forme des Carmes. L'établi-
cette reforme, & les fondati-
veaux Monasteres de l'un
sexe font le sujet principal
Livres, qui finit par la conve-
therine de Sandoval. „ A
„ 20 ans, dit l'Auteur, et
„ né dans un tel excès de
„ jamais personne n'avoit
„ loin les sentimens de
„ naissance, sa fortune, &
„ l'avoient aveuglée; l'éclat
„ avoit ébloui son esprit
„ différens continuels de
„ lui avoient persuadé que
„ créature d'un ordre a

„ pris toutes les propositions d'établisse-
 „ ment que son pere lui faisoit ; & quel-
 „ que distinction qu'il y eût dans les
 „ personnes , elle les trouvoit indignes
 „ d'elle. Tandis qu'elle se livroit à l'é-
 „ garement de ses pensées, un jour qu'elle
 „ étoit dans une chambre , elle re-
 „ garda par hazard un Crucifix , dont
 „ elle lut l'inscription : ensuite elle jeta
 „ les yeux sur le Christ , & cette vûë fut
 „ accompagnée d'un rayon de grace si
 „ vif & si perçant , qu'aussi-tôt toute sa
 „ vanité s'évanouit." Dans le dernier
 Livre on voit la continuation des tra-
 vaux de sainte Terefe jusqu'à sa mort,
 qui arriva le quatrième Oëtobre de l'an
 1582, à Albe. On y voit aussi les pro-
 diges qui suivirent cette mort , & com-
 ment le corps de la Sainte fut déterré
 neuf mois après , & trouvé aussi entier,
 aussi flexible , & aussi blanc qu'au mo-
 ment qu'elle mourut. Le Provincial qui
 avec son Compagnon & les Religieuses
 d'Albe , déterra secrettement ce corps,
 en coupa la main gauche , & la porta au
 Monastere d'Avila. Sainte Terefe fut
 canonisée par Gregoire XV. au mois de
 Mars 1621. Ce volume est terminé par
 plusieurs Lettres de la même Sainte, où
 l'on découvre d'une maniere toute par-
 ticuliere son esprit & son caractere.
M. de Villefore a heureusement propor-

quam sub auspiciis Divini
&c. in celeberrima Argentor
Universitate solenni Eruditor
mini submittit BALTAZARD FR
SALTEMANN. *Argentorati, litte*
lis Magii. C'est-à-dire : *I*
de Droit pour une These public
niversité de Strasbourg, toucha
mesures. Par Baltazard Fr
emann. A Strasbourg, de l
rie de Daniel Mage.

LEs poids & les mesures son
sage nécessaire dans la Soc
le, pour fixer la quantité
nes choses dont les hommes
reciproquement ; & comme l
dre qui doit être gardé dans
fait partie de l'administration d
Prince en qui re

& chez toutes les Nations, on a pesé & mesuré certaines marchandises; mais que la fixation des poids & des mesures est différente, suivant la différence des lieux, & la volonté du Prince. On peut s'en servir dans tous les contrats, mais leur usage le plus frequent est dans les ventes. Parmi les effets mobiliers les uns se pesent, les autres se mesurent; mais à l'égard des immeubles, la mesure seule peut avoir lieu. Quand on vend en général un corps certain de marchandises qu'on expose aux yeux du Public, sans en marquer la grandeur, ni en garantir l'étendue, le vendeur ne peut point être recherché, sous prétexte que la mesure que l'acheteur a cru avoir n'est pas complète; mais s'il a vendu une piece d'étoffe composée de tant d'aulnes, ou une maison & des heritages contenant tant d'arpens, il faut que la mesure qu'il a promise soit entière: autrement il peut être poursuivi pour suppléer ce qui y manque, ou pour dédommager l'acheteur de ce qu'il a payé de trop. L'Auteur ajoute, que c'est un véritable larcin de vendre à faux poids & à fausses mesures, & que les Marchands qui pechent par là doivent être punis severement. Il finit en témoignant que le meilleur moyen d'ôter tout prétexte aux fraudes, ce seroit d'établir des poids & des mesures uniformes dans chaque Etat.

tin Delaune, l'Éditeur
pereur. 1712. in 12. pp. 314

CET Ouvrage, dont l'A
nomme point, a été en
braire par un inconnu, qui
donner la suite, si ce prem
déplaît pas au Public. C'est
apprend l'Éditeur dans une
Préface, où il s'efforce de m
en faveur de ces Dialogues,
fond des choses, soit pour
qui en fait la matière est ce
point le plus essentiel de la
la Politique; il s'agit de ce
bonne éducation des Princ
pend le bonheur des Peup
» negligence (dit l'Éditeur
» le on élève les particulie
que les membres de l'Ét

é a paru d'une si grande importance
 plus fameux Philosophes, qu'ils sem-
 t avoir employé toute la force de
 génie pour laisser à la posterité d'ex-
 cels préceptes en ce genre, ainsi qu'il
 est usé d'en juger par la *Republique de Pla-*
 & par la *Cyropédie de Xénophon*. On
 alleguer des exemples plus recens;
 l'Editeur n'oublie pas ce qu'ont écrit
 ces jours sur ce sujet deux grands Pré-
 cepteurs qui ont mis en œuvre le sacré & le
 profane pour former l'esprit & le cœur
 des Princes dont l'éducation leur étoit
 confiée, & qui malgré la différence du
 lieu & de la méthode, se sont réunis dans
 les mêmes principes. On reconnoît fa-
 cilement à ces traits l'Auteur de la *Politi-
 que tirée de l'Ecriture*, & l'Auteur des *A-
 ctions de Telemaque*. L'Anonyme (con-
 t-é-t-on) ne s'est point proposé d'au-
 vûes dans ces Dialogues. „ On y
 voit un Précepteur vigilant & tout oc-
 cupé de son devoir, qui suit avec une
 application infatigable son Disciple pas
 pas... & qui ne perd aucune occa-
 sion de l'instruire & de le redresser.
 C'est un second Mentor qui l'accom-
 pagne par-tout, qui trouve jusques
 dans les faillies & les extravagances des
 hommes de quoi le rendre sage... Ce
 sont point ici de ces Leçons étu-
 diées, de ces Discours polis & arran-

„ jouissante, c'est un portrait
„ grand homme dont on lu
„ toire; c'est quelque acciden
„ humeur, quelque faute éch
„ fournit la matiere & le suj
„ truction." Toutes les Lec
nues dans ces Dialogues n'ont
que de persuader au Prince ;
s'adressent, „ Que ce n'est j
„ lui que la Providence l'a sepa
„ mun des hommes, mais po
„ mun des hommes qu'elle a
„ ses soins; qu'il leur doit tout
„ & toute son affection, &
„ digne de les gouverner qu'at
„ s'oublie lui-même pour se fa
„ entier pour eux; qu'il doit e
„ garder comme un pere com
„ tête d'une famille nombreuse

gations de son état ; on a soin de lui en découvrir les écueils , tels que l'orgueil & le faste , le desir de faire des conquêtes , la flaterie des Courtisans , le déguisement ou la suppression des faits les plus importans à sçavoir , &c. & on lui insinue ces grandes veritez par l'organe *des plus grands hommes dont l'Histoire ancienne & moderne nous ait conservé le souvenir.* On observera ici en passant que ces *plus grands hommes* de l'Histoire moderne se reduisent uniquement à *Leger & à Ebroin*, qui parlent dans le XLV. & dernier Dialogue , & qui pourtant ne sont guères modernes, ayant vécu sur la fin de la premiere Race des Rois de France. Apparemment qu'on nous reserve les autres modernes pour un second volume.

La plûpart des titres ou sommaires qui se lisent à la tête des Dialogues , ne dérogent en rien à l'idée avantageuse qu'on vient de nous en donner dans la Préface ; ce qui fait croire que ces sommaires sont encore de l'Editeur. En effet lorsqu'un Auteur modeste veut apprendre à ses Lecteurs les sujets qu'il doit traiter , il n'a pas coûtume de les annoncer en des termes qui marquent l'admiration où il est de son propre Ouvrage , tels que ceux-ci, *Regles justes pour bien juger du style d'un Auteur ; Caractere juste & éloquent, d'un véritable Philanthrope ;* On développe ici d'une

Telle est en général la matière
Dialogues. A l'égard du style
ferons encore le caractère de
teur. „ Il seroit inutile ()
„ vouloir instruire plus am-
„ Lecteur, la simple lecture
„ fera lui en apprendra plus
„ qu'on pourroit lui en dire.
„ avec eux leur recommandant
„ caractères *si justes* & *si* b-
„ cette manière de penser n-
„ vée qui se fait sentir par-tout
„ enjoué, ces expressions *si*
„ licates, & placées si à pi-
„ assez connoître qu'ils parleront
„ de Maître en éloquence.
„ de voir (continue-t-on)
„ a profité de la lecture de
„ La conformité des r-

ici que le titre du Livre a besoin d'explication. Il ne nous promet que des Dialogues entre des Morts, mais ces Morts sont de deux especes. Les uns sont les ombres des grands hommes que l'on fait parler, & que l'on suppose se rencontrer aux Enfers; les autres sont ces grands hommes mêmes qui s'entretiennent comme ils s'entretiendroient s'ils vivoient encore. Tels sont, par exemple, *Pompée & Cesar* dans le XXXVI. Dialogue; *Lucullus & Crassus* dans le XXXVIII. le jeune *Pompée & l'Affranchi Menas* dans le XLII. &c.

Après cette exposition générale du dessein de cet Ouvrage, entrons dans un détail plus particulier sur les principaux sujets de ces Dialogues. L'Auteur se propose de montrer dans le second, où il introduit *Achille & Homere*, Que le peu de goût d'un Prince pour les Sciences cause la barbarie dans ses Etats; & que les grands hommes ont plus d'obligation aux bons Ecrivains, que ceux-ci n'en ont aux grands hommes. On a choisi *Hérodote & Lucien* pour faire voir dans le V. Dialogue les maux que produit une trop grande crédulité ou une trop grande Critique en fait de Religion. Il résulte du V. Dialogue, où parlent *Socrate & Alcibiade*, Que les plus grandes qualitez naturelles ne servent souvent qu'à deshono-

ret

grand principe, Qu'un Prince
rendre son peuple heureux ; que
de conquérir & de faire la guerre
tacle à cette fin ; qu'il ne sçau
nir que par la paix, la moderati
ce, & la culture des Arts. Les
que se font *Hercule & Thesée* dans
logue, démasquent leurs vertus
& font connoître que les Héro
nisme n'étoient souvent que de
lerats. *Alcibiade* paroît encore d
Dialogue avec *Mercure & Caron*,
ner un exemple remarquable de
peut causer à un Etat un Minist
de grandes qualitez, mais ambitio
lon & corrompu ; & la même m
tinue à se traiter dans le Dialog
entre *Périclès & Alcibiade*. On
dans le XXI. les fondemens de

de pures machines. *Solon* dans le XXV. soutient contre *Justinien*, Que les Loix doivent être en petit nombre, & que leur multitude est funeste à l'Etat. On trouve dans le XXVII. Dialogue le parallele de *Pyrrhus* & de *Demetrius Poliorcetes*; & dans le XXIX. celui de *Demosthene* & de *Ciceron*. Les caracteres de *Caton* le Censeur & de *Scipion* l'Africain; les vices de *Cesar*; la Critique de la Politique & des œuvres Philosophiques de *Ciceron*; le parallele de *Cesar* & d'*Alexandre*; celui de *Virgile* & d'*Horace*; celui de *Caligula* & de *Neron*, occupent les Dialogues XXXI. XXXII. XXXIII. XXXIV. XXXV. & XLIII. Enfin dans le quarante-quatrième Dialogue *Antonin Pie* & *Marc-Aurele* reconnoissent Qu'un Prince doit donner ses principaux soins à l'éducation de ses enfans, & prendre garde qu'une tendresse aveugle ne le porte jamais à dissimuler leurs défauts.

Nous passons legerement sur tous ces Dialogues, pour nous arrêter plus longtemps sur le douzième, où parlent *Mercur* & *Caron*, & dans lequel (s'il en faut croire l'Auteur du petit sommaire qui se lit à la tête) l'on voit de quelle maniere ceux qui sont préposez pour l'éducation des Princes, doivent travailler à corriger leurs vices naissans, & à leur inspirer les vertus de leur état. Comme ce Dialogue est assez court, nous le transcrirons ici d'un bout à l'autre. C'est le seul
moyen

» plus. Avois-tu vu
» net ou de ton chapeau ? T
» dérober ? Jupiter t'avoit-
» pour ses amours ? As-tu
» Parle donc si tu veux. M
» été pris pour dupe. Car je
» dans ta barque aujourd'h
» Lesbos : c'eût été une bor
» Quoi ? si jeune. MERC.
» avoit la goutte remontée.
» me s'il eût vû la mort de l
» Hé bien l'aurons-nous ? M
» fie plus à lui. Il m'a tromp
» A peine fut-il dans son l
» son mal & s'endormit. Ca
» toit donc pas un vrai mal
» toit un petit mal qu'il cr
» a donné bien des fois de t
» l'ai vû avec la colique, qu
» lui ôtât son ventre. Un

it que s'il peut se défaire du badi-
de la moleffe, il fera grand fracas
. Il a la colere & les pleurs d'A-
Il pourroit bien en avoir le cou-
est assez mutin pour lui ressem-
on dit qu'il aime les Muses; qu'il
iron, un Phénix. CAR. Mais tout
fait pas nôtre compte. Il nous fau-
n jeune Prince brutal, ignorant,
, qui méprisât les Lettres, qui
que les armes, toujourns prêt à
er de sang, qui mît sa gloire dans
heurs des hommes. Il rempliroit
que une fois par jour. MERC. Ho,
en faut donner de ces Princes, ou
de ces monstres affamez de carna-
lui-ci est plus doux. Je croi qu'il
la paix, & qu'il sçaura faire la

On voit en lui un commence-
l'un grand Prince, comme on re-
e dans un bouton de rose naissan-
qui promet une belle fleur. CAR.
est-il pas bouillant & impétueux?

Il l'est étrangement. CAR. Que
u donc dire avec tes Muses? Il ne
jamais rien: il mettra le desordre
it, & nous enverra bien des om-
aintives. Tant mieux. MERC. Il
petueux, mais il n'est point mé-

Il est curieux, docile, plein de
our les belles choses. Il aime les
es gens, & sçait bon gré à ceux

L

K

,, qui

„ Non je ne reve point. Il en pre
„ fâcher, & paresseux à faire so
„ Mais chaque jour il se corrig
„ Nous ne l'aurons donc poit
„ MERC. Non, ses maux sont p
„ impatiences que de vrayes
„ Jupiter le destine à faire long
„ bonheur des hommes.”

*L' Histoire des Juifs reclamée , e
par son veritable Auteur, M. E
contre l' Edition anonyme & tre
s'en est faite à Paris, chez Roullan
avec plusieurs additions pour ser
Tome à cette Histoire. A Rotterd
Fritsch & Bohm. 1612. in 12. p*

CE volume est précédé d'une P
nous apprenons, ainsi que da
du Livre, que M. Basnage n'a p
cher de regarder comme son Ouvr

que M. Basnage n'a point. Mais ces différences n'ont pas suffi à cet Historien pour le détacher de l'Histoire imprimée en 1710. Il la prend pour une nouvelle Edition de la sienne, & il la compare avec l'Edition de Rotterdam. C'est à cette comparaison que nous devons ce volume. Dans la suite de sa Préface il répond à quelques Critiques qu'on a faites de son Histoire. On lui avoit reproché qu'il s'étoit trompé en donnant à saint Jean Climaque le nom de *Jean de Climaque*, en disant qu'il y avoit des *Gentilshommes* à Cesarée du temps de Jesus Christ; & en supposant que Tacite accusoit ceux qui *abandonnoient le Christianisme, d'apprendre aussitôt à mépriser les Dieux, à haïr leurs peres, leurs enfans, leur patrie.* Ce sont là, selon M. Basnage, des fautes d'impression. La premiere est une minutie; la seconde s'est faite parce qu'ayant balancé à mettre le mot d'*homme*, ou celui de *Gentil*, l'un de ces deux mots a été mal effacé dans la copie; ce qui a invité l'Imprimeur à les mettre tous deux. La troisième doit encore être mise sur le compte de l'Imprimeur, puisqu'il n'y a qu'à lire *ceux qui abandonnoient le Paganisme*, pour rendre exacte la citation de Tacite. L'Auteur passe après cela à des reproches d'une autre espece. Ils s'attache à se justifier sur la maniere dont il a parlé de saint Cyrille, de saint Ambroise, & des autres Peres. Sans vouloir ternir la gloire que les Peres méritent.

comme de cœur, par éloquence
& par intérêt.

Comme M. Basnage est
s'agit de revendiquer un bien
à lui, son début est énergique
» que je fais, dit-il, est sing
» velle. Je suis contraint de
» Ouvrage qu'on m'a enlevé
» souvent les morts; on criti
» fute les Auteurs vivans: n
» que inoui, qu'on enleve un
» tier à un Auteur qui est ple
» a la liberté de se plaindre &
» justice. Cependant on me r
» *toire des Juifs*; on en arrach
» on colore cette injustice d
» l'utilité publique, & à l'om
» texte, on prétend que je n
» prendre *en mauvaise part*." I
suite le fait, & après avoir exi

sons pour justifier son action. En les refutant dans le premier article, M. Basnage prétend montrer, 1. Que mutiler & défigurer l'Ouvrage d'un Auteur vivant, c'est pecher contre les loix de l'honneur & de l'équité naturelle. 2. Que son Ouvrage en l'état où il étoit ne pouvoit nuire à personne. 3. Que le Public n'étant pas averti des changemens qu'on a faits, on ne sçauroit ni approuver ni desapprouver ces changemens, sans comparer ensemble les deux Editions, & par conséquent sans consulter l'original, ce que l'Anonyme vouloit pourtant faire éviter. Dans le second article l'Auteur se plaint de la negligence avec laquelle on a imprimé à Paris l'Histoire des Juifs. Les six articles qui suivent traitent des Contradictions, & renferment un grand nombre de Remarques. La vûe de M. Basnage est d'éclaircir les contradictions où il croit qu'on l'a fait tomber, & de bien faire sentir que l'Anonyme ne s'exprime pas comme il s'exprimeroit lui-même. Les principales remarques de ces articles concernent l'origine des *Tephilims*, le Schisme des Samaritains, l'origine des Caraites, & les Juifs d'Espagne. Il est persuadé que les Caraites ont succédé aux anciens *Scribes*, Interpretes ordinaires de la Loi, qui étoient assis dans la chaire de Moïse, & qui enseignoient la Religion au Peuple. Les contradictions de ces Docteurs étoient aussi frivoles que la Loi, ou du moins que l'établissement.

Pharisiens ayant ajoute a leurs
res une loi orale , qui n'étoit
traditions ; les Legistes ou
jours attachez à la Loi, les re
me des Novateurs. Ainsi le
rent une Secte particuliere ,
Scribes , qui étoient les Ec
Juifs, faisoient le corps de l
» la ruine de Jerusalem ,
» les deux partis subsisteren
» bes qui n'avoient plus ni
» tels, ni sacrifices, ni ch
» perdirent beaucoup de l
» Phariens devinrent non
» ditez dans la Nation dis
» furent engloutis par les
» successeurs des Scribes
» nom , qui fut enseveli sou
» Temple & de la ville de J
» me les Phariens perdre

Il y en a sur les Patriarches Abraham & Noé, sur la dispute de saint Paul contre les Phari- siens, sur les lettres & la conversion d'Ab- garus, sur les Empereurs, les Rois, & les Princesses. Selon M. Basnage on ne peut deviner les raisons de ces retranchemens là. Il y en a aussi sur les Rabbins, sur les Transla- tions des Juifs, sur différens points de l'His- toire Ecclesiastique, sur la Religion & le Gouvernement de l'Eglise, sur l'Eglise Ro- maine en particulier, & les raisons qui les ont fait faire sont apparemment plus aisées à deviner. Mais il y a encore d'autres retran- chemens, que M. Basnage n'hésite pas d'at- tribuer à la superstition. Ses reflexions sont toujours accompagnées de nouvelles re- marques historiques ou dogmatiques, que ses lectures ou ses amis lui ont fournies. Il observe, par exemple, dans l'article XI, qui traite des Rabbins & des Transmigrations, qu'au lieu de faire des retranchemens là- dessus, on auroit pû ajouter l'Histoire du prétendu Prophete Mardochee, & quelques pensées de Manasseh ben Israël. Mardochee, dit-il, commença à faire le Prophete à Ei- senstad l'an 1682. Encouragé par la credu- lité des Peuples qui le suivoient, il publia qu'il étoit le Messie. Les Juifs d'Italie, aussi crédules que ceux d'Allemagne, écrivirent à leurs freres de leur envoyer ce nouveau Prophete. Les faux Messies ont presque

*tous dans la tête qu'il faut avoir un Précur-
seur*

turent reçus honorablement
lieux où ils passèrent ; mais
qui agissoit de bonne foi
l'imposture, voulut détruire
Ses remontrances furent
l'obligea de se retirer en A
ne lui donna un témoignage
que sous la condition de ne
faux Prophete. Il le promit
parole. Il continua à dire
& même à l'écrire. Cela fit
l'accusa de divers crimes. Il
perdre ; mais l'imposteur fut
gé de prendre la fuite, & d'al
ne retraite en Pologne, où il
té. Pour ce qui est des Observ
nasseh ben Israël, les Mexic
qu'il rapporte, déchiroient
comme les Juifs, lorsqu'il les
sint de m...

plus sensibles par le Jubilé de cinquante en cinquante en ans , qu'on observe au Mexique ; par le Sabbat qu'on celebre en offrant des sacrifices aux Idoles ; & enfin par des palais ou de grands édifices , qu'on peut regarder comme d'anciennes Synagogues , parce qu'elles en ont la forme.

Les additions faites dans l'Edition de Paris donnent lieu à des reflexions qui commencent au dix-septième article. Les Lecteurs y trouveront des éclaircissmens sur le calendrier des Juifs , sur la circoncision des Egyptiens , sur l'établissement des Juifs en France , sur la Religion de Philon , sur les Therapeutes , leur Christianisme , & le rapport qu'ils pouvoient avoir avec les Esseniens. Le dernier article de ce Livre a pour titre : *Addition du véritable Auteur de l'Histoire des Juifs , sur les Médailles & les Caractères des Samaritains , & la Monnoye ancienne des Juifs.* C'est une Dissertation qui a déjà paru dans l'Histoire des Ouvrages des Sçavans, Janvier 1709, article iv. L'Auteur, après avoir tâché de montrer que les Rois de Macedoine prédecesseurs d'Alexandre , & Darius Nothus, firent frapper les premiers des Médailles , & battre de la Monnoye chez eux, infere de là que les Juifs n'avoient pas encore alors de Monnoye marquée. Il prétend même qu'ils n'en eurent que du temps de Simon frere de Judas Maccabée , à qui Antiochus accorda la liberté de faire

qu'on n'ayant pu, selon
pées ni à Samarie, ni à Jerusalem.
n'ont pu être frappées à Samarie, elle
trop favorables à la ville de Jerusalem
les ne l'ont pu être à Jerusalem, parce
ne s'y seroit point de caracteres Sa-
tains. Les Médailles Juives qui sont
les mains des Curieux sont par consé-
l'Ouvrage de quelques imposteurs.
» imposteurs, dit M. Basnage, peuv-
» tre anciens. Les uns ont pu vivre e-
» second siecle de l'Eglise, où l'usage
» Médailles étoit fort grand chez les
» mains, & où les Juifs qui commen-
» à se relever de leur ruine, fabriquer
» grand nombre d'Ouvrages suppose-
» de rétablir la gloire de leur Nation.
» antiquité est assez grande pour in-
» aux Sçavans accoutumez à man-
» Médailles, parce qu'en effet il y en

des Juifs a été traduite en Anglois, & qu'on en a fait un Abregé dans la même Langue.

Lettres pour & contre sur la fameuse question, si les Solitaires appellez Therapeutes, dont a parlé Philon le Juif, étoient Chrétiens. A Paris, chez Jacques Etienne, rue saint Jacques, à la Vertu. 1712. vol. in 12. pp. 381.

CE Recueil renferme trois Pieces. La premier est une Lettre au Pere de Montfaucon, dans laquelle on fait à ce sçavant Religieux de fortes objections sur la Religion des Therapeutes. La seconde, une réponse du P. de Montfaucon à cette Lettre; & la troisième, une replique de l'Auteur de la premiere Lettre. La réponse du P. de Montfaucon aux objections qu'on lui fait touchant le Christianisme des Therapeutes, ne sert pas peu à illustrer le Livre qu'il donna il y a deux ans sur ce sujet. Les deux Lettres qui attaquent son sentiment sont aussi très-dignes d'être lûës; & comme la verité ne paroît jamais mieux que lorsqu'elle est combattue, on est en état, après avoir lû ces trois Lettres, de comparer les raisons de part & d'autre, & de voir quel est le sentiment qui doit prévaloir. Il s'agit de sçavoir quelle étoit la Religion des Therapeutes dont Philon nous a décrit la vie. Le P. de Montfaucon, dans le Livre qu'il donna il y a deux ans sur ce sujet, & dont nous avons parlé dans le Mois de Dec. de 1709, p. 454. prétend

deux à l'autre ? C'est ce qu'
rons point ; nous rappor
les principales preuves d
Comme Philon ne s'est po
tement sur ce fait , il est é
du doute , il faut se déterm
qui a le plus de vrai-sembl
considerations , dit l'adv
Montfaucon , semblent ra
semblance du côté de ceux
les Thérapeutes étoient Ju
résulte de la personne de P
de , de la situation où étoit
Auteur le Christianisme. A
lon , on ne peut nier qu'il n'
cu , & qu'il ne soit mort d
Juive , dont il étoit un des p
sans. Cela supposé , il est dif
voir comment il auroit pu
faire un Discours exprès à d

gues comme des réprouvez & des impies : car c'est ainsi qu'ils en ufoient du temps même de J. C. suivant le témoignage de S. Jean xi. 22. La seconde considération se tire de l'état où étoit le Christianisme dans le temps où le P. de Montfaucon suppose que Philon a écrit, sçavoir l'an 68: car le Christianisme ne faisoit, pour ainsi dire, que de naître, & il n'est pas croyable que les Chrétiens fussent alors assez connus dans le monde pour engager un homme d'une autre Religion à dire d'eux, comme fait Philon : *Ils sont répandus en plusieurs endroits de la terre ; car il étoit juste que les Grecs & les Barbares fussent participans d'un si grand bien.* L'Autheur donne une grande étendue à sa seconde reflexion, qui le conduit naturellement à examiner ce qui concerne les Monasteres des Therapeutes, leurs anciens Ecrivains, leurs Chefs, leurs chants, leurs hymnes, leurs assemblées du septième jour, la forme de leurs Eglises, l'Observation des 50 jours depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, leurs Prêtres, les Diacres, les Vierges qui étoient parmi eux, & plusieurs autres circonstances considerables, d'où il tire autant de vrai-semblances pour confirmer son opinion. Le P. de Montfaucon répond à la premiere reflexion, que c'est sans fondement que son adversaire s'écrie : *Peut-on se persuader qu'un Juif, & un Juif parfaitement instruit de sa Religion, ait parlé de la sorte des Chrétiens.*

dont parle Philon, n'eussent
deuz comme Juifs : or ils pa
reprend-il, & pour s'en coi
qu'à lire l'Apocalypse (2. 9
Paul (2. Cor. II. 22.) on y
seulement les Chrétiens ju
doient comme Juifs, mais
fioient de ce nom. Les Gen
de Montfaucon, comptoi
les Juifs non-seulement les
daïsoient, mais encore toi
yoient en J. C. de quelque N
fent. Voilà pourquoi on a
quand il s'élevoit quelque
les confondre les uns avec l
me nous voyons dans l'Hist
que. Les purs Juifs les re
comme Juifs, mais comme
ticuliere, contre laquelle
d'entre eux se déchaînoient.

e, voilà une proposition générale qui est
 ayé; mais elle ne doit pas s'étendre à tous
 particuliers, ni peut-être même à toutes
 Synagogues de la terre. La différence
 des sentimens est inévitable en ces sortes de
 choses, on en voit des exemples dans l'E-
 ngile & dans les Actes des Apôtres. Le
 peuple de Jerusaleem étoit si rempli d'admi-
 tion pour les Apôtres, qu'il les combloit
 de loüanges, *magnificabat eos Populus*. On
 portoit dans les ruës les malades de la vil-
 le & de la campagne pour être guéris par la
 seule ombre de S. Pierre. Le concours étoit
 grand, que ceux qui composoient le Se-
 nat n'osoient rien entreprendre contre les
 Disciples de J. C. de peur d'être lapidez. Il
 est certain que si quelqu'un avoit alors écrit
 en faveur des Chrétiens, les Juifs, bien loin
 de s'en formaliser, lui auroient applaudi. Il
 n'est pas moins indubitable que tout ce
 grand Peuple n'avoit pas reçu la grace de la
 conversion; l'on a souvent vû dans les pre-
 miers siècles, des gens qui honoroient &
 estimoient les Chrétiens, sans pourtant em-
 brasser leur Loi. C'est de quoi on trouve
 plusieurs exemples; & en voici un tiré de
 l'Histoire de Josephe. Cet Auteur étoit pur
 Juif, zélé pour sa Religion, Pharisien de
 profession: cependant après avoir parlé du
 meurtre de S. Jacques, lapidé avec quelques
 autres, par ordre du grand Pontife, il dit
 que ceux de la ville qui étoient les plus gens

Remarque.
lieu de s'écrier: Quoi! Joleph
fien, un Juif zelé, qui nous raconte
endroits, des crimes commis par
contre des Juifs mêmes, n'a ja
témoigné improuver la conduite
compatriotes, que lorsqu'il parle
tre du Chef des Chrétiens de Jer
ces Chrétiens que les autres Juifs
un mérite devant Dieu d'extirper
détruire, *arbitrantes obsequium* p
Mais laissant à part des exemples
gnez de nôtre siècle, le P. de M
vient à d'autres qui sont plus re
le monde sçait l'averfion qu'on a
pour les Catholiques, & sur-tout
Moines & les Monasteres. C
Anglois Protestant imprime av
un *Monasticon Anglicanum*, da
duquel il parle avec tant d'é

gens-là? dira-t-on. N'agissoient-ils point contre la prudence? Quels motifs les faisoient parler de la sorte? Vous & moi, dit le P. de Montfaucon, en s'adressant à son adversaire, serions fort embarrassés de donner raison de cette conduite, comment donc pourrons-nous dire pourquoi Philon & Joseph ont parlé en ces termes? Tout le monde sçait qu'il y a près de Londres un Monastere de Filles Catholiques, pour lesquelles les Protestans des environs ont une si grande veneration, que quand on veut leur faire quelque insulte, ou les inquieter dans l'exercice de leur Religion, ils s'attroupent pour les défendre. Il est certain que si quelque Philon venoit à écrire en leur faveur, non-seulement les Protestans du pais ne le trouveroient pas mauvais, mais qu'ils se joindroient même à lui pour les louer. Que sçavons-nous, demande le P. de Montfaucon, si les Juifs d'Alexandrie n'étoient pas dans les mêmes dispositions à l'égard des Therapeutes & des Therapeutides, & si la sainteté & l'austerité de ces Solitaires n'avoient pas attiré leur estime & leur affection?

Quant à la seconde consideration, qui se tire de l'état du Christianisme en l'an 68 de J.C. on répond que le Christianisme étoit alors fort répandu, témoin ces paroles de J. C. après sa resurrection : *Ite per universum mundum predicare Evangelium omni creatu-*

vingt ans apres que S. Marc
vangile, le Christianisme n'
si répandu, & que ses progr
pas encore être venus à la
Philon? L'Adversaire du P
replique sur ce qui regarde
de Philon à l'égard des Ch
que ce Juif eut connoissanc
Évangelique, il la condam
comme tendante à introdui
des nouveautez pernicieuse
une preuve authentique dan
son Discours *De migratione*
commence par dire, „ qu'
„ Juifs de certaines gens qui
„ leurs Loix ne sont que d
„ choses spirituelles, en mé
„ pour en suivre uniqueme
„ plaint que leur doctrine te
„ servation du Sabbat, de la

font les dogmes exposez par Philon, & ce sont précisément ceux du Christianisme. Que prononce là-dessus ce Juif? Il accuse les partisans de tels dogmes, d'inconstance & de legereté; il les traite de Novateurs, qui aneantissent tout le culte extérieur de la Religion, & il soutient que les Juifs doivent bien se garder de suivre ces principes, & de toucher à ce qui a été si sagement établi par leurs peres. Est-il vrai-semblable que Philon avec de tels sentimens eût beaucoup de disposition à louer les Chrétiens, étoit-ce un bon moyen pour détourner ses confreres d'embrasser cette Secte, que de leur en proposer pour modele les plus zelez partisans?

Pour ce qui est de l'état de l'Eglise en l'an 68 de J. C. on repique au P. de Montfaucon, qu'à la verité les Apôtres avoient reçu un ordre exprès de J. C. d'aller porter la Foi dans toute la terre, mais qu'il faut prouver qu'en l'an 68 les fruits de leur moisson étoient déjà aussi grands partout la terre, & sur-tout aux environs d'Alexandrie, que le P. de Montfaucon prétend l'insinuer, & c'est de quoi on tâche de montrer, par plusieurs raisonnemens très-forts, une véritable impossibilité. Nous ne sçaurions suivre plus loin ces deux aduersaires; nous passons un grand nombre de reflexions qu'ils font chacun de leur côté, pour la défense de leur opinion. Tout ce que nous dirons, c'est qu'ils combattent l'un contre l'autre d'une manière

T A B L
D E S L I V R E

F E V R I E R 171

JACOBI PERIZONII *Origines*
Egyptiacæ.

BOURDALOUE, *Sermons pour les*
Éc.

MERY, *Problèmes de Physique.*

DE LESTOCQ, *Dissertation sur*
corps de S. Firmin.

JO. JAC. WITTERI *Dissertatio*
MAUBEC, *Traité de la Dyssenterie*

GAB. MARTIN, *Bibliotheca B*
Les Aventures d'Euphormion.

Abbé ROILLEAU, *Homelies &*

(1)
CATALOGUE UNIVERSEL
DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on trouve à
Amsterdam chez les WAESBERGE.

(On continuera ce Catalogue tous les Mois & on tâchera
d'avoir toujours les Livres de ce Catalogue.)

Suite du Catalogue de FEVRIER 1711.

A *Bhandlung dreyer Instrumenten*, Baro, Thermo
& Noriometri. 4. Maynts.

Aalsius (Joan.) en *P. Steenwinckel* tegen de Beto-
verde Werelt van *B. Becker*. 8. Dort. 1693. ziet
meer van desen Autheur. No. 1.

Advysen rakende het vergoeden van de schaden die
de Binnelandsche schepen makender aandoen. 4.
Hoge. 1670.

Amsterdamsche vermakelyke Tuinvrugten. 12.
Amsterd. 1699.

Aanleiding tot de Nederduitsche Taal. 3. *Leeu-
waard*. 1707.

Aanmerkinge op het voorstel, van het soet water te
leiden in de Huiften van Amsterdam. 4. 1687.

(3)

M A R S 1711.

A *Acta Synodi Nationalis Dordrechtii habitæ*. fol.
Leydæ. 1620. 4. *Hanov.* 1620.

— *Et Scripta Synodalia Dordracena, Ministrorum
Remonstrantium in Foederato Belgio*. 4. *Harderv.*
1620.

— *Colloquii Aldeburgensis, ex originali des-
cripta*. fol. *Lipsiæ*. 1570.

Adami Præmonstratensis Opera omnia. fol. *Antwerp.*
1659.

*Adrichomii (Christ.) Theatrum Terræ Sanctæ &
Biblicarum Historiarum cum tabulis Geographicis*
fol. *Colon.* 1682.

Aelredi Abbatis Opera omnia. 4. *Duaci*. 1631.

Affelmanni (Joh.) Syntagma Exercitationum Acade-

- Comel ben Avama*, Epitome de Libo
4. Rostoch. 1706.
Alteferra (*Anton. Dadin.*) Commenta
Clementinarum. 4. Paris. 1680. vic
Auctoris N. 2.
Althusii (*Joh.*) Dictionologica. 4. Franco
Altimarius (*Blasius*) De nullitatibus sententiarum
& actuum Judicialium fol. Colonia.
Altogradi (*Lalii*) Consilia sive Respon
per iis judicata. fol. Luca. 1643.
Amato (*Anton. de*) Varix Resolution
renses & practicabiles. fol. Lugd. 16
Albini (*Bernard.*) Oratio de Ortu & pro
dicina. 4. Lugd. Bat. 1702.
Aldrovandi (*Ulyssis*) Ornithologia, ho
bus Historia. fol. Bononia 1681.
Almelovenis (*Theod. Fauss.*) Inventa
Medica, id est enarratio ortus & pro
Medica. 8. Amstelod. 1684.
Alpinus (*Prosp.*) De plantis Ægypti cu
Veslingii, accedit Alpinus de Balsamo. 4
— De præfagienda vita & morte agro
præfat. Herm. Boerhave. Leyd. 1710
Aetiani de Animalium natura Gr. Lat.

DE LIVRES.

Aeschines & aliorum Græcorum Rhetorum Orationes, Græce. fol. apud Aldum Venet. 1513.

Aeschinus, Comœdia, continens Phrasés VI. Comœdiarum Terentii. 12. *Lubec.* 1669.

Aeschyli Tragicœdiæ VII. Græce, cum scholiis per Petr. Victorium, ex edit. *Henr. Stephani.* 4. 1657.

— Idem Gr. cum Scholiis Græcis, versione & Commentario *Th. Stanleji* fol. *Londin.* 1663.

Actes du Clergé de France, concernant la Religion. 12. *Paris.* 1688.

— Ecclesiastiques & civils, de tous les Synodes Nationaux des Eglises Reformées de France auxquels on a joint plusieurs Lettres Politiques par *Aymon.* 4. *Haye.* 1710.

Alphabet virginal de l'ordre de Cisteaux par *J. Harel.* 8. *Gr. noble* 1667.

Art de guerir les Maladies Veneriennes par *Nicol. de Blegny.* 12. *Amstevd.* 1696.

Abregé de l'Arithmerique avec la table de depense par le Gendre. 8. *Bruxelles.* 1688.

— De l'Histoire de Normandie. 8. *Rouen.* 1665.

— Des Sciences en général parle Sieur du Brueil. 8. *Arnhem.* 1669.

— Du parallèle des Langues Françoisé & Latine, par *Monet.* 4. *Rouen.* 1636. 8. *Genev.* 1628.

— Des Observations & des Reflexions sur la Comete 1680. par *Mr. Cassini.* 4. *Paris.* 1681.

— De Politique par le St. de Rebecque. 12. *Cologn.* 1686.

— De l'Histoire de l'Empire d'Allemagne par *Rocoles.* 12. *Cologne.* 1679.

l'Almerinda di *Luc. Assarino.* 12. *Venet.* 1633.

Ammirato (*Scip*) discorsi sopra *Cornelio Tacito.* 4. *Padoa.* 1642.

Apluzos Academ. Oracao Panegyrica nacellebridade do Certamen. 4.

Abrenethy (*Joan*) Medicyne der Ziele. 8. *Amsterdam.* 1660.

Aconcius (*Jacob*) Arglistigheden des Satans. 12. *Amsterdam.* 1660.

12. *Leeuwward.* 1667.
Aardige Characteren van 100 verscheyde
door R. V. en vacsjes op yder C
D. Schelte. 8.

(4)

A V R I L 1711.

Alberti Magni Opera omnia. fol. L
voll.

— de conditione Creaturæ ra
Amberg. vide p'ura No. 2.

— (*Pauli Martin.*) Porta linguæ
Lexicon novum Hebræo-Latino-Bib
se. 1704.

— (*Valent.*) Interesse præcipuaru
Christianarum. 12. *Lipsia.* 1681.

— Cartesianismus & Cocceianif
die molesti, nobis suspecti. 4. *W*

Albertinus (Edmund.) de Eucharisti
fol. *Daventria.* 1654.

Alcoranus Arabice ex Museo Abrah.
4. *Hamburg.* 1694.

— Eiusdem textus universus, c
futatione Ludovici Maraccii. fol. 1
— *isagogarum.* 12. *Dat*

JOURNAL

DES

CAVANS,

5

Pour le Mois de

MARS

1712.



A AMSTERDAM,
Chez les JANSSENS à WAESBERGE

MDCCLXII,

CONRADI SAMUELIS SCH
CHII Epistolæ arcanae ,
litici imprimis Historici, A
Literarii Argumenti ad
Auctoris accuratè diligent
tæ, atque sine ullis lacun
mum formis expressæ &
factæ, cura H. L. Schurz
cesserunt quædam Orthogr
menta. 8. *Hala Magdeburg*
Godofredum Rengerum. 1711.

Les Delices de Leide, une des plu
de l'Europe qui contiennent
exaëte de son Antiquité, de ses
dissemens, de son Académie,
factures, de ses curiositez,
ment de tout ce qu'il y a d
voir. 8. A Leide chez Pier
1712. avec fig.

JOURNAL
DES
SCAVANS,

5

Pour le Mois de Mars MDCCXII.

JACOBI PERIZONII *Ægyptiarum Originum & temporum antiquissimorum investigatio, in qua Marshami Chronologia funditus evertitur, tum illæ Usserii, Cappelli, Pezronii, aliorumque examinantur & confutantur. Lugduni Bataavorum, apud Johannem Vander Linden juniorem. 1711. C'est-à-dire: Recherche des Origines Egyptiennes & des temps les plus anciens, où l'on renverse entièrement la Chronologie de Marsham, & où l'on examine & l'on refute celles d'Usserius, de Cappel, du P. Pezron, & de quelques autres. Par Jacques Perizonius. A Leyde, chez Jean Vander Linden le jeune, 1711. in 8. pp. 510. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.*

des anciennes Dynasties de ce Roy
là. Le principal but qu'il se propos
cet Ouvrage, c'est de montrer l'imp
lité où l'on est de former sur cela un
me complet qui ait quelque vrai-fer
ce; & combien se sont mécomptez
Sçavans, qui ont prétendu y avoir
En son particulier, il croit n'avoir pas
à fait perdu son temps par rapport à
lité des Lecteurs, si en refutant les e
d'autrui, il a eu le bonheur d'établir
ques points fixes dans une Chronolo
obscure, & de démêler quelques v
historiques à travers de si épaisses ten
C'est à quoi il s'occupe dans cette D
tation, partagée en 24 Chapitres.

Il nous entretient d'abord de l'anci
té des Egyptiens, attestée par les
vains sacrez & profanes, & que ce P
peuvoit disputer à tous les autres

étoient la posterité de *Cham* par son fils *Mizraïm*, d'où vient que l'Égypte est appelée dans l'Écriture *Terre de Cham*, *Mizraïm*, & par quelques Auteurs profanes *Chemia*, *Mesré*. M. Perizonius est persuadé que *Cham* se joignit à son fils *Mizraïm* par préférence à ses autres enfans, & le suivit dans le país que ce fils choisit pour sa demeure : mais il ne croit pas nécessaire de supposer qu'ils ayent habité l'Égypte l'un & l'autre : il suffit (selon lui) que leur posterité s'y soit répandue, & qu'elle y ait porté les noms du pere & du fils. A l'égard du nom *Αἴγυπτος*, *Égypte*, par lequel les Grecs ont ordinairement désigné, ce país, l'Auteur ne le dérive ni d'*αἶθρον*, brûler, ni d'*αἴγας πιαίνειν*, engraisser les chèvres, ni du Roi *Ægyptus*, ni d'*αἴα κόπτος*, *Terre des Coptes* : & quelque vrai-semblable que paroisse cette dernière étymologie, à cause qu'il y avoit effectivement dans la haute Égypte une ville nommée *Coptos*, il ne pense pas que les premiers Grecs en aient emprunté le nom d'*Égypte*, qu'ils ont donné à ce Royaume, puisqu'ils n'en connoissoient guères alors que la partie Septentrionale & maritime, n'ayant point encore pénétré jusqu'aux confins de l'Éthiopie, où étoit située cette ville de *Coptos*. Il aime donc mieux tirer ce mot d'une circonstance qui caractérisoit ce país-là & qui étoit la noirceur du terroir, &

en Ethiopien *Siris*, & en Grec
à-dire *Noir*. Or comme γύς
Grecs signifie un *Vautour*, ois
couleur brune, ils auront expr
mot Αἴθυιας la noirceur ou l
brune du país dont il s'agit; ain
Latins ont marqué cette même e
les mots *subvulturius*, & *subaquil*
L'Auteur examine ensuite ce
doit penser des trois especes de
les Egyptiens se donnoient dans
toire, les *Rois-Dieux*, les *Rois-De*
& les *Rois-Hommes*. Il est fort
croire que par les *Rois-Dieux* on
entendre autre chose que les an
ce Peuple qui vivoient avant le
par les *Rois-Demi-Dieux*, ses anc
ont suivi immédiatement le Dél
par les *Rois-Hommes*, ceux qui o
en Egypte depuis *Mènes*. C'est

Classes, des *Aurites*, des *Mestréens*, & des *Egyptiens*. Les *Aurites* (selon M. Perizonius) sont les *Dieux*, ainsi nommez de l'Hébreu *Or*, lumière : car le premier de ces Rois-Dieux étoit *Vulcain*, qui avoit eu pour fils & pour successeur le *Soleil* : les *Mestréens* sont les *Demi-Dieux*, ou les premiers descendans de *Mizraïm* ; & les *Egyptiens* sont les *Hommes*, c'est-à-dire *Ménès* & ses successeurs.

C'est de ces derniers Rois *hommes* dont il s'agiroit uniquement ici de déterminer l'ordre & la succession ; & c'est ce que l'Auteur juge absolument impossible. La principale raison qu'il en donne est tirée de l'incertitude inseparable d'une Chronologie telle que l'Egyptienne, qui ne résulte que de l'addition des années de regne attribuées à chaque Roi ; ce qui est sujet à d'énormes variations, par l'infidélité des Copistes, si peu circonspects, sur-tout en ce qui regarde les nombres. Cela paroît manifestement en comparant la suite des Dynasties déduite dans l'ancienne *Chronique Egyptienne* dont nous venons de parler, avec cette même suite telle que nous l'ont conservée *Africain* & *Eusebe* d'après *Manéthon*. Ces différens Catalogues, ainsi qu'on le voit aisément par les Tables qu'en a dressées ici M. Perizonius, ne conviennent entre eux ni dans les années du regne de chaque Roi, ni dans les sommes for-

qui le trouvoient
Dynastie & ceux de la XVIII. ve
Eusebe & le *Syncelle* n'ont pas eu
de soupçon, mais dont l'existenc
ve par *Josephe* & par *Afriquin*
d'un autre côté n'est pas toujou
ligence avec *Manéthon*; & le
souvent peu d'accord avec lui-
bregeant & tronquant de prop
la suite de ses Rois, pour l'acc
son hypothese. Ajoutez à c
Catalogues des Rois d'Egypte
viennent des Grecs & des A
encore plus différens des trois
venons d'alleguer, que ces tr
entre eux. Cela étant, quel
on tirer de semblables Listes
cissement de l'Histoire d'Egy
fond peut-on faire sur des
variables & si incertains?
lieu de

tothéne. *Marsham* regarde ce Catalogue comme un autre filet d'Ariane, qui doit le guider dans un labyrinthe historique de plus d'un millier d'années. Pour commencer à en faire usage, il suppose que *Ménès*, le premier de ces Rois Thebains, n'est autre que *Cham* fils de *Noé*. Il prouve cette supposition par cette autre, Que *Sesostris* est le même que *Sésac* contemporain de *Roboam*, parce que *Diodore* met entre *Ménès* & *Sesostris*, un intervalle d'autant d'années que l'Écriture en met entre *Cham* & *Sésac*. Nôtre Auteur ne lui passe ni l'une ni l'autre de ces suppositions. En premier lieu, il n'a garde de lui accorder que *Ménès* & *Cham* ayent rien de commun ensemble, puisqu'il n'est pas même de l'avis de ceux qui ont prétendu confondre *Mizraïm* avec ce premier Roi d'Égypte. Les raisons qui l'empêchent de souscrire à ce sentiment, sont entre autres, Que *Ménès* n'a régné qu'après les Rois *Mestréens*, qui sont les premiers descendans de *Mizraïm*: Que *Ménès* avoit étendu sa domination par toute l'Égypte, au lieu qu'il n'est pas vraisemblable que *Cham* ni *Mizraïm* ayent pénétré jusques dans la haute Égypte & dans la Thebaïde, où certainement a régné *Ménès*, mais qu'ainsi qu'ont coutume d'en user ceux qui commencent à peupler un pays, ils se sont arrêtez d'abord dans la partie de l'Égypte la plus fertile & la plus

& frugale, au luxe & à la m
n'est guères croyable de *Ch*
vain, & ce qui marque c
étoit peuplée & policée en
niere avant le regne de *Mén*
M. Perizonius n'oublie p
droit le nouveau Systéme
bé Sevin sur ce Roi d'Egyp
dont il ne paroît avoir eu
que par l'Extrait que nous e
né dans le Mois de Juin de
Ce que nous en avons expo
capable de persuader M. Pe
peut-être en auroit jugé plus t
s'il avoit lû la Dissertation e
qu'il en soit, nôtre Auteur e
de son cinquième Chapitre
qu'il a pû démêler du sent
Sevin touchant *Ménès*.

moignage de *Jofephe* même, que plusieurs Ecrivains, trompez par *Marsham*, employent comme une preuve de l'opinion contraire, faute d'être entrez dans le vrai sens de l'Historien Juif, que M. Perizonius met ici dans tout son jour, en faisant voir que *Jofephe* n'a point confondu *Sésac* avec *Sesoftris*, qu'il regarde comme beaucoup plus ancien. La seconde preuve de nôtre Auteur pour l'ancienneté de *Sesoftris* est tirée du consentement unanime de tous les Ecrivains Grecs qui le font vivre avant la guerre de Troye; en quoi *Marsham* a tort (selon lui) de les accuser d'erreur. En effet (ajoute-t-il) si *Sesoftris* eût été postérieur à cette guerre, *Homere* en eût fait quelque mention; les Grecs Asiaticques n'eussent pas ignoré ses victoires; & *Lycurgue* en auroit trouvé en Asie des vestiges encore tout recens, qu'il n'eut pas manqué de communiquer aux Grecs de l'Europe. L'Egyptien *Manéthon* place aussi ce Prince long-temps avant le siege de Troye; ce que font pareillement *Herodote* & *Diodore*, qui avoient appris des Prêtres d'Egypte tout ce qu'ils nous racontent de ce pais-là. D'ailleurs l'histoire de *Sésac*, telle que nous la lisons dans l'écriture, ne convient en nulle façon avec celle de *Sesoftris*; & la succession des Rois d'Assyrie dont la puissance n'a point été interrompue, ne permet pas qu'on retarde si fort

logique qu'a imaginé ce Père sur les
dynasties Egyptiennes. Il y trouve
un grand inconvenient, en ce que
Pezron trouble l'ordre de ces Dynasties
dont il suppose que plusieurs ont régné
en même temps, quoi qu'en disent
les Auteurs des Provinces de l'Egypte. Un autre
de ce Système (selon nôtre Auteur)
qu'après avoir paru déferer beaucoup
l'autorité du *Syncelle*, on l'abandonne
pour une autre raison que celle du caprice.
cela on y change à son gré les années
attribuées au regne de chaque Roi.
L'arrangement des Rois de la XIX.
siècle, on s'écarte des sentimens de
nos Chronologistes; on rapporte à une
seule Dynastie douze Rois, tirez des Catalogues
du *Syncelle*, & qui appartiennent véritablement
à différentes Dynasties, &c.

tre eux sur le fait des Rois d'Egypte, quoi qu'ils paroissent avoir puisé dans la même source, c'est-à-dire, dans le commerce qu'ils ont eu avec les Prêtres Egyptiens; ce qui montre l'incertitude de toutes ces traditions Sacerdotales. Qui ne s'étonneroit après cela que de sçavans hommes osent dans leurs Tables Chronologiques fixer les années des Rois d'Egypte, comme ont fait entre autres *Cappel & Usserius*, après *Eusebe*, dont on refute ici la Chronologie Egyptienne.

M. Perizonius, après s'être occupé dans les douze premiers Chapitres de ce volume, à combattre les hypotheses des divers Chronologistes, commence dans le treizième à indiquer la route qu'il croit la plus sûre pour arriver à quelque sorte de certitude dans l'Histoire d'Egypte. Cela consiste (selon lui) à comparer les événemens de cette Histoire avec d'autres faits du même temps, & dont la date soit moins douteuse; & pour courir moins de risque dans cette comparaison, il estime qu'on doit la commencer par les Rois d'Egypte des dernières Dynasties, dont l'histoire est plus certaine. L'Auteur prend donc pour point fixe le regne de *Pharaon Nechao* qui vainquit *Josias* Roi de Juda, & qui fut ensuite vaincu à son tour par *Nabuchodonosor*. Ce *Nechao* est certainement le *Necos* qu'*Herodote* donne pour fils à

ROI d'EGYPTE, & ...
d'Israël demanda du secours contre
nassar Roi d'Assyrie. Or l'on fit
Sennacherib fils & successeur de *Saln*
fit la guerre à *Ezechias* & à un R
gypte, que l'Ecriture nomme *Pha*
que nôtre Auteur croit être le mé
dont nous venons de parler ,
mieux qu'entre la guerre de *Saln*
contre *Ozée*, & celle de *Sennacher*
tre *Ezechias*, à peine se trouve-t-il
nées d'intervalle. Maintenant si l'o
comparer ce *Soüs* avec les Rois s
dans les Dynasties de *Manéthon*, &
ceux dont parle *Herodote*, on ne c
pas que ce Prince ne soit le *Sethon*
lui-ci, à qui *Sennacherib* fit la guerre
Seuechus de la XXV. Dynastie de *Ma*
La différence des noms n'arrête po
Perizonius, qui observe que cette

& les Septante, *Segor*, aussi par contraction, pour *Seuechthor*. Cela est confirmé par ce qui est dit dans l'Écriture, que ce Roi d'Égypte implora contre *Sennacherib* le secours de *Tiraka* ou *Taracus* Roi d'Éthiopie, & que ce *Taracus* dans *Manéthon* suit immédiatement *Seuechus*, soit qu'il lui ait succédé après sa mort, soit qu'il l'ait dépouillé de ses États. Malgré toutes ces raisons de convenance, M. Perizonius à quelques pages de là semble abandonner ce sentiment en faveur de l'opinion de ceux qui confondent *Soüs* avec *Bocchoris*, & sacrifier ensuite l'une & l'autre à une troisième, qui trouve le *Sous* de l'Écriture & le *Sethon* d'*Herodote* dans le *Zethus* de la III. Dynastie, & qui renvoie *Seuechus* à celle des Éthiopiens, dans laquelle se trouvent *Sabacon* & *Taracon*, que l'Auteur assure être un même Roi.

Après *Soüs*, l'Auteur continuant à retrograder, s'arrête à *Sésac*, qu'il soupçonne pouvoir être ou le *Sefonchis* de la XXII. Dynastie, ou le *Smedès* de la XXI. ou l'*Afyphis* d'*Herodote*. Il conjecture de plus que *Venéphès*, qui précède immédiatement *Smédès*, n'est autre que *Vaphrès* beau-pere de *Salomon*. De là il remonte à trois Rois mentionnez par *Herodote* & par *Diodore*, qui ont régné depuis la guerre de Troie; ce sont *Chéops*, *Chéphrénès*, & *Mycérine*, dont il tâche de fixer le vrai temps. Cela

te ; *Protée* , dont les Grecs ont
Dieu marin ; & que les Egyptiens
pellé *Céès* , *Sethos* , & *Certos* ; *Tith*
peut-être n'est pas différent de
ou *Sethos* ; *Memnon* , fils de *Tith*
paroît être l'*Amenophis* , dernier F
XVIII. Dynastie , ou l'*Aménem*
trième Roi de la XIX. L'Auteur
tout cela des recherches & des d
tes curieuses , qu'il a soin d'affaisc
beaucoup d'érudition , & ausque
renvoyons le Lecteur. Le Chapi
roule sur le regne & sur les exploi
meux *Sesoftris* ; point historique qu
M. Perizonius dans une longue d
Il ne trouve point de temps où c
puisse être placé plus vrai-sembla
que sous les Juges d'Israël. On p
les raisons sur quoi il appuye ce se

nt du regne des *Pasteurs* en Egypte ;
 ne, dont *Manéthon* seul entre tous les
 storiens , nous a conservé la memoire.
Joseph avoit déjà cru découvrir dans le
 ne de ces *Pasteurs*, le séjour des Israë-
 es en Egypte ; & cela malgré les circon-
 ces fabuleuses par lesquelles *Manéthon*
 toit efforcé de déguiser la verité d'un
 t qui alloit en quelque sorte à ternir la
 ire de sa Nation. Quoi que *Joseph*
 ait eu personne de son avis sur ce point ,
 est pourtant l'opinion qu'embrasse nôtre
 ateur , & qu'il s'applique à prouver dans
 dix-neuvième Chapitre, en exposant les
 ports qui se trouvent entre les *Pasteurs*
 l'Historien Egyptien & les Israëlités ha-
 ans de l'Egypte. Ces *Pasteurs* (suivant
Manéthon) vinrent en Egypte des pais de
 Orient ; & c'est justement d'où partit *Ja-*
 & sa famille , dont toute l'occupation
 oit de nourrir des troupeaux. Ces *Pas-*
rs étoient d'une origine obscure & peu
 nnuë ; les ancêtres des Israëlités, *Abra-*
m, *Isaac*, & *Jacob* ne possedoient pas
 pouce de terre dans le pais qu'ils ha-
 oient. Les *Pasteurs* se rendirent maî-
 s de l'Egypte sans opposition & sans
 mbat ; les Israëlités, loin de trouver en
 ypte aucun obstacle à leur établissement,
 vécutent sous la protection de *Joseph*,
 nt la puissance égaloit celle du Prince.
 premier Roi des *Pasteurs* (continue
 Ma-

Roi à perpetuelle le cinquieme
qu'ils recueilleroient. Ce qu'ajo
néthon, Que les *Pasteurs* traitere
ment les Egyptiens, peut fort b
pliquer non-seulement à ce que t
l'Ecriture, Que *Joseph* transporta
ples de la campagne dans les vil
cela d'une extrémité de l'Egypte à
mais encore aux plaies cruelles de
frappa cette Nation. Enfin les
après avoir renversé les Temple
gyptiens, & avoir exercé leurs
contre les Dieux & les hommes,
d'Egypte, & traversant le desert
rent en Syrie où ils bâtirent
Qui ne reconnoitroit à ces traits
ites chargez des dépouilles des E
& retournant dans le país de
d'où ils étoient sortis? Le Cha
ient contient les réponses aux

me. L'opinion de ceux qui font bâtir ces prodigieux édifices par les Rois des premières Dynasties, lui paroît absurde, & il ne trouve pas plus de vrai-semblance à retarder avec quelques autres cette construction jusqu'après la prise de Troye. Il n'est pas probable (selon lui) qu'aucun Roi d'Egypte ait osé contraindre plusieurs centaines de milliers de ses sujets à travailler sans relâche pendant vingt années à un Ouvrage aussi inutile : au lieu que toutes les circonstances de ce travail engagent à l'attribuer aux Israélites, comme le fait voir l'Auteur dans le Chapitre XXI. Il est persuadé qu'on ne doit point chercher dans la Langue Greque l'étymologie du mot *Pyramide*, mais qu'elle se trouve dans la Langue des anciens Egyptiens, chez qui (selon *Herodote*) *Piromis* signifioit *beau & bon*, καλὸς καὶ ἀγαθός.

Du reste, il ne pousse pas l'examen des Dynasties d'Egypte plus loin que le siècle de *Joseph* & des Israélites habituez en Egypte, prétendant que les quinze premières Dynasties rapportées par *Ménéhon*, sont faites à plaisir, pour donner une plus grande idée de l'ancienneté des Egyptiens; ce qui est d'autant plus probable, que l'on rencontre dans ces Dynasties des suites de Rois toutes semblables pour les noms & pour les années de regne, à d'autres suites qui remplissent quelques-unes des Dynasties postérieures.

pries ou Hophra , & Amasis.
fixer les Epoques de ces Rois
mêle avec beaucoup d'exacti
vrai-semblance les principaux
de leurs regnes , & les guerre
faites , soit contre les Juifs ,
les Babyloniens. L'Auteur ,
de ces derniers , nous entreti
long des conquêtes de deux d
Nabopolassar & *Nabuchodonosor*
ramasse ici diverses circonstanc
nues. C'est un détail dans leq
pouvons le suivre ; & nous fin
Extrait en avertissant que M.
nous fait esperer *les Origines*
travaillées sur le même plan
byloniennes & les Egyptiennes
tainement doivent exciter la
Public , & lui donner de

Rois de la troisième Race jusqu'à celle de Louis le Grand; avec une suite des Grands Aumôniers, premiers Aumôniers, Confesseurs, & principaux Officiers de la Chapelle, où l'on rapporte aussi les Bulles des Papes, & les privilèges accordés par nos Rois à leurs Ecclesiastiques. A Paris, chez Pierre-Augustin Le Mercier, rue saint Jacques, près saint Yves, à saint Ambroise. 1711. vol. in 4. pagg. 794.

ON a parlé du premier Tome de cette Histoire dans le XV. Journal de l'année 1704. p. 373. Dans la Préface de celui-ci M. l'Abbé Archon, après quelques reflexions sur les difficultez qu'il a rencontrées dans son travail, nous indique les sources d'où il a tiré ce qu'il nous donne de plus particulier, sur-tout par rapport aux regnes postérieurs à celui de saint Louis. Ces sources sont, 1. Les Etats des Officiers Domestiques des Rois de France depuis saint Louis. „ Je ne crains point, dit-il, en parlant de ces Pieces, que la Critique de nos jours, qui a poussé son Pyrrhonisme jusqu'à vouloir rendre suspects des titres dont l'authenticité avoit passé jusqu'à present pour incontestable, ose attaquer l'autorité de ces Etats, puisqu'ils ont été extraits avec un très-grand soin, de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides.

monies qui ont eu lieu
coup d'occasions, particulierement
Louis XIII. & qui ne sont pas e
dans le Cereemonial de France par
Messieurs Godefroi. 3. Un Trait
crit de M. Frison sur les grande
niers. 4. Un Manuscrit du Pere
linet Chanoine Regulier de saint
vieve, sur quelques-uns des Co
des Rois depuis S. Louis jusqu
XIII. 5. Des Notes manuscrites
Sirmond Jesuite, touchant quelq
fesseurs: & quelques autres Not
„ celebre Ecrivain de la Societe
„ voir par la diversite de ses C
„ qu'il scait ecrire l'Histoire av
„ de force & de nettete, que d
„ d'une maniere solide & precis
„ tions de Theologie les plus
„ & les plus agitees parmi les

les premiers Rois de la troisième Race. La Chapelle de ces Princes fut conforme à leur Etat. On n'y trouve plus les grands noms d'Archi-Chapellain, & d'Archi-Chancelliers. On ne peut pas douter cependant qu'il n'y eut dans leur Chapelle un Chef qui prenoit ordinairement le nom de premier Chapellain; & que les autres Ecclesiastiques de la Cour ne fussent soumis à ce Chef. On les appelloit ordinairement Clercs & Chapellains. L'Auteur remarque que les Rois prenoient parmi eux des Chanceliers, & des Secretaires. Il y en avoit qui étant non-seulement habiles dans la Doctrine de l'Eglise, mais encore dans toutes les Sciences, leur servoient de Medecins; quelques-uns d'entre eux étoient chargez de distribuer les aumônes; & presque toujours c'étoit à un de ces Ecclesiastiques que le Prince confioit le secret de sa conscience. Les Rois recevoient également les Religieux & les Seculiers dans leur Chapelle; & ce Clergé composé de personnes choisies leur donnoit souvent des Historiens qui s'occupoient à transmettre à la posterité les événemens les plus considerables de leurs regnes. Ces Chapelains & ces Clercs étoient en si grande veneration à la Cour, que dans les souscriptions des Actes qui sont restez de ces temps-là, on voit leur nom précéder ceux des plus grands Seigneurs & des premiers Officiers.

Dan

marques , suivant l'opinion
Princes avoient au bon ordre
gnificence du Service Divin.
arrêterons ici à ce qu'il rap
Robert fils de Hugues Capet.

Gerbert, qui fut depuis Pape,
fit dans les belles Lettres.
Chancelier Rogerius, qui avoit
emploi sous Hugues Capet.
repudié Berthe, & épousé
de Guillaume Comte d'Arles
vence, il donna à Rogerius
Beauvais, & il fit son Chan-
l'un de ses Clercs, qui fut dans
que de Paris. Toutes les vues
cipalement la Religion, bri-
conduite du Roi Robert.
„ crû, dit l'Auteur, que
„ fiaistiques de sa Chapelle
„ rendre à la sainteté de

„ quifition fevere du voleur. Le Clerc
 „ effrayé, & repentant, racheta le flacon
 „ de ceux à qui il l'avoit déjà vendu, &
 „ le remit le plus adroitement qu'il pût à
 „ l'endroit où il l'avoit pris. Il n'y eut
 „ que le Roi qui s'en apperçût, & ce
 „ bon Roi dit fecrettement & en riant au
 „ Clerc, qu'il avoit ouï dire qu'il valoit
 „ mieux apporter dans fa maifon, que
 „ d'en emporter, *melius est in domum pro-*
 „ *priam apportare, quam exportare;* & bien
 „ loin de fçavoir mauvais gré à cet Eccle-
 „ fiaftique, & de le congédier, il le prit
 „ en amitié, & le jugea digne de fa con-
 „ fiance.” Un autre Clerc nommé Ogge-
 „ rius, vola un des chandeliers de l'Autel,
 „ & Robert fe contenta de lui dire avec dou-
 „ ceur : „ Mon ami, Oggerius, il vous
 „ fuffiroit de l'argent que vous avez retiré
 „ du chandelier, pour vous en retourner
 „ chez vous (en Lorraine) je veux bien
 „ vous en donner encore davantage, par-
 „ tez promptement, & ne revenez plus.”
 M. l'Abbé Archon fait enfuite mention de
 deux autres Clercs; l'un, nommé Theu-
 do, que le Roi Robert aimoit beaucoup,
 & qui étoit fon parent; & l'autre, Her-
 vé, qui étoit d'une extraction très-noble,
 & qui fut fait Treforier de faint Martin de
 Tours. Avant que de nommer un Eccle-
 fiaftique à un Evêché, ou à un autre
 Benefice, Robert l'éprouvoit à fa Co

plir sa place un autre Thierr
qu'il eut une dignité dans l'Eg
tres, étoit pourtant à son serv
le de ce Monarque égaloit
Une femme venuë d'Italie
dogmes infâmes, & gagna en
autres deux Clercs fort estimez
» L'un de ces Clercs, dit M.
» chon, s'appelloit Etienne.
» Lisoïus. Etienne étoit mē
» seur de la Reine Constance,
» très-cheri. On assemblea p
» un Concile à Orleans, où
» beaucoup d'Evêques & d'
» tâcha d'y convaincre ces
» Dieu fit la grace à quelque
» convertir; les opiniâtres furent
» nez à être brûlez; parmi ce
» Lisoïus & Etienne. La R

celui qui commence par ces mots *O antia Martyrum* ; & de celui qu'on chante le jour de Noël, dont le commencement est *Judaa & Jerusalem*. Quand on voit chanté dans sa Chapelle avec ses Ecclésiastiques ces Motets & ces Répons, il faisoit part aux Eglises de son Royaume, qui s'en servoient dans leur Office. Un grand nombre de personnes dont le devoir est obligé de parler en parcourant les neuf regnes, lui donne lieu de faire connoître les actions & le caractère de ceux qui se sont le plus distinguez dans les divers emplois de la Chapelle. Il s'attache principalement aux grands Aumôniers & aux Confesseurs. Henri III. a été le premier des Rois de France qui ait eu pour Confesseur un Jesuite. Ce Prince fit sa confession générale au Pere Claude Lorrain ; mais ce Jesuite Lorrain s'étant trouvé indigne de sa confiance par trop de liaison avec les Chefs de la Ligue, le Roi prit le Pere Edmond Auger, dont le P. Arnaut de Sorbin parle en ces termes : *Maître Edmond Auger de la Société de Jesus, prêche heureusement à Lyon, au grand besoin, & avec autant de fruit qu'il y a de nôtre temps ; aussi est-il docte, & d'une piété véritablement Chrétienne, & sur-tout grand zéléur de la Foi.* Henri IV. choisit le Pere Coton, qui, selon M. de Thou, a servi très-utilement. Le même Pere

peu-a-peu a le confeller à u
retira au Noviciat de Lyon.
Arnoux lui succeda. „ Il c
„ dit l'Auteur , intrepide ,
„ pour la Religion. Il exc
„ lierement dans la Prédica
„ éloquence mâle & nature
„ tation le fit bien tôt conn
„ & au Favori ; & sans se
„ voyes basses de la plûpart
„ sans, il s'infinua dans leurs
„ ces, & s'acquit si fort leur
„ devint en même temps C
„ l'un & de l'autre." S'éta
attiré dans la suite la haine d
de Luynes, pour des raisons
voir dans l'Auteur, il reprit a
premiers emplois , & le Pe
prit sa place auprès du Roi. La
re avoit pour Confesseur le Pe

Roi , la Reine Mere hors du Royaume. Après son éloignement, le Pere Alexandre Jari confessa le Roi pendant quelques mois; ce ne fut pourtant pas lui qui succeda au Pere Suffren, ce fut le Pere Charles Mailant, dont on louë ici la douceur, la pieté & la prudence, & qui mourut très-regretté de toute la Cour. Le Pere Jacques Gourdon âgé de 82 ans, remplit son poste, mais il ne le garda que deux années; au bout de ce temps il le quitta de son plein gré. Le Pere Gourdon eut pour successeur, le Pere Nicolas Cauffin, qui se faisoit admirer par son éloquence, par sa douceur, & par une si grande égalité d'ame, qu'on l'appelloit l'homme de toutes les heures & de tous les temps. Nonobstant ces excellentes qualitez, il fut disgracié, & on lui substitua le Pere Jacques Sirmond. Son âge de 80 ans, la simplicité de ses mœurs, & son infatigable application à la lecture, lui avoient donné un caractere fort opposé aux manieres des gens de Cour, & c'est principalement ce qui engagea le Cardinal de Richelieu à jeter les yeux sur lui. Mais une surdité à laquelle il avoit déjà de la disposition, ayant augmenté par un accident imprévu au Siege de Perpignan, Louis XIII. trouva bon au bout de quatre ans qu'il cedât sa place au Pere Jacques Dinet, qui assista ce Prince à la mort. La Reine Anne

... jusqu'à la fin du troisième volume
ler 1. De la Dignité du Chef de
pelle, sous les Rois de la troisième
& de l'exemption de la Chapelle
la convocation des Conciles, &
mination aux Evêchez & aux
3. De la maniere dont le Service
été célébré dans la Chapelle, &
gemens survenus depuis Hugues
a cru qu'il falloit auparavant tra
Chapelle de Louis le Grand,
les cérémonies qui s'y observent
connoître le nombre, les fonct
les privileges des Ecclesiastiques qu
posent.

Observations sur l'Agriculture & le
ge, pour servir d'instruction à
desireront s'y rendre habiles. Par
GRANDE RUENEUE, Co

rend utile à toutes fortes de Lecteurs. Il paroît être le fruit d'une longue expérience, accompagnée de la lecture des meilleurs Auteurs. Aussi M. de Rueneuve avoue qu'il a extrêmement „ profité des „ Actes Philosophiques de l'Académie „ Royale des Sciences, & des Societez „ Royales d'Angleterre & de Montpellier; „ & qu'il a fait usage des belles découvertes que les Sçavans & illustres personnages qui les composent ont faites sur les „ plantes, & sur la maniere de les cultiver.” Son Ouvrage est partagé en texte & en remarques : le texte contient l'essentiel ; on trouve dans les remarques l'explication des termes de l'art, la description & les vertus des principales plantes, & diverses reflexions.

Le premier volume renferme neuf Chapitres. Dans le premier, l'Auteur fait l'éloge de l'Agriculture & du Jardinage. Il parle dans le second, des expositions & des aspects du Soleil par rapport aux arbres fruitiers, des moyens de prévenir les maladies de ces arbres, & de les guérir. Le troisième Chapitre apprend ce que c'est qu'une pépinière, & la maniere d'en préparer la terre. On voit aussi à quelle exposition elle doit être, & quels sont les labours qu'il convient donner aux jeunes arbres. Le quatrième traite des greffes, & donne la méthode d'en faire de toutes

maniere de planter dans les regi
sortes d'arbres fruitiers , tant po
duire en espalier & en buisson ,
les élever à haute tige , ou à
ge. Le septième Chapitre montre
tance qu'il faut donner aux arbre
& aux autres , eu égard à la qua
terre où on veut les mettre. Le
marque les conditions necessaires
bres pour meriter d'être choisis da
pinieres ou ailleurs. Le neuvi
prend à tailler , pincer , palissade
bourgeonner les arbres fruitiers
à bien accoler leurs branches aux
On y instruit aussi des raisons
quelles il faut quelquefois taille
bres à haute tige , & les arbres
tige.

Il y a dans le premier Chapit

be ne croisse point , & qui se maintiennent toujours propres. Dans le second, M. de Rueneuve prescrit la méthode qu'il faut suivre pour avoir des fruits d'une belle couleur , pour les cueillir , & pour les conserver. Dans le troisiéme , il expose un grand nombre de stratagèmes pour faire perir les animaux ennemis des arbres, des legumes , des bleds , & des fleurs. Les différentes especes de couches , & la maniere de les dresser , font le sujet du quatriéme Chapitre. Le cinquiéme traite des labours des terres propres à produire le froment, le segle, le sarrazin, le maïs, l'orge, l'avoine, le millet, les pois, les fèves , & les autres grains. L'Auteur joint à cela une nouvelle découverte pour empêcher que le froment ne bruine & ne rouille. Le sixiéme explique comment il faut planter, tailler, lier, amender, cultiver, multiplier, ébourgeonner, & accoller la vigne; & comment on peut empêcher non-seulement qu'elle ne gele, mais aussi qu'elle ne déperisse par le voisinage des mauvaises herbes qui croïtroient autour. A la fin de ce Chapitre l'Auteur enseigne à façonner les vins & les autres boissons, & à faire plusieurs sortes de rapez. Le septiéme & dernier Chapitre de ce volume regarde les orangers, les citronniers, les grenadiers, & les autres arbres qui servent d'ornement; les Curieux

achever de donner une id
vrage, que de faite part à n
quelques endroits curieux,

*Pour avoir des allées de
propres.*

Il n'y a qu'à „ ôter tou
„ ces allées à la profondeu
„ à quinze poulces au plus
„ à la place de cette terre ô
„ démolitions de bâtimens ,
„ de neuf à dix poulces seu
„ lesquelles démolitions on
„ du sable , qui ne soit poi
„ ni trop fin.”

Pour se défaire des animaux

„ Pour extermir

„ puis onze heures du matin jusqu'à deux
 „ heures après midi , les branches d'arbres
 „ sur lesquelles ces insectes sont comme
 „ assoupis ; quand ils seront tombez , on
 „ les écrasera... A l'égard des *fourmis* ,
 „ on prendra de la sciure de bois qu'on
 „ mettra au pied des arbres. Quand el-
 „ les y voudront monter , elles sentiront
 „ que la terre est comme mouvante , ce
 „ qui les fera retirer bien vite... Pour
 „ ce qui est des arbres en espalier , on y
 „ mettra des bouteilles à moitié pleines
 „ d'eau & de miel bien mêlez l'un avec
 „ l'autre , & on frotera un peu les gou-
 „ lots , pour y attirer les fourmis." On
 ne se défait des *taons* , qu'en les cherchant ,
 & en les tuant. Ce sont de gros vers que
 le fumier engendre , & qui rongent les
 racines des arbres. On prend les *mulots*
 avec une petite huche ouverte , qu'on
 couvre de paille , & qu'on pose sur une
 terrine pleine d'eau. Pour exterminer les
lisettes , petits insectes noirs qui broutent
 les boutons de la vigne & les jeunes jets
 des poiriers , des pêchers , & de quelques
 autres arbres , l'Auteur conseille de pren-
 dre à la journée des femmes qui les tuent.
 Il est aussi d'avis qu'on arrache les vieil-
 les vignes lorsque les *gribouris* s'attachent à
 leurs racines ; persuadé qu'on se serviroit
 inutilement de suye de cheminée pour
 faire perir ces petits animaux , quoi qu'on

ces infectes. On les
sur les fruitiers à haute tige, en
de faindoux le bas du tronc de
de deux bons poulces. Pour élo
arbres les *dez* ou *virolles*, espec
nille dont les œufs paroissent c
chagrin gris, il n'y a qu'à lier
ches, de la paille verte de seg
attacher des branches de sureau
ble. L'Auteur met bien des n
prendre les *taupes*; nous nous
rons de celle-ci. „ On prend
„ un pot de terre, plombé
„ & plus étroit par le bas que
„ on mettra ce pot en terre
„ poulces plus bas que sa supé
„ lequel on mettra une ta
„ Comme cette petite bête n
„ d'issuë pour en sortir, elle
„ s'écrie : au bruit qu'elle fa

„ meur qui nourrit les arbres , il faut
 „ prendre une baguette , qu'on fichera en
 „ terre à la profondeur de six ou sept
 „ poulces , au bout de laquelle on mettra
 „ un pot le goulot en bas. Ces insectes,
 „ pour être à l'abri de la chaleur, vien-
 „ dront se mettre au fond de ce pot.
 „ Quand il y en aura quantité , on les
 „ fera perir. Comme ils aiment beaucoup
 „ l'humidité & la fraîcheur , on posera
 „ sur ce pot un linge mouillé. . . . A l'é-
 „ gard des *cantarides* , j'estime , dit l'Au-
 „ teur , qu'il faut prendre de la sauge &
 „ de la rhue , qu'on fera bouillir ensem-
 „ ble , & laisser refroidir l'eau , avec la-
 „ quelle on arrosera les branches & les
 „ feuilles des arbres." Ceux qui voudront
 „ sçavoir quelles ruses on peut employer
 „ contre les *geais* & contre les *lapins* , n'au-
 „ ront qu'à consulter le Livre.

*Secret presque infailible pour garantir la
 vigne de la gelée.*

„ Lorsqu'on verra que le temps sera
 „ disposé à la gelée , ce qui se connoît
 „ quand il a tombé le jour précédent quel-
 „ ques grêlons , & que le temps est clair
 „ le soir & pendant la nuit , & que mê-
 „ me les étoiles sont fort brillantes , il
 „ faudra prendre de l'étouble ou chaume,
 „ avec de long fumier , qu'on portera en

„ l'unique soit épaisse, & comme
„ ce de gros nuage. Le Soleil
„ lors bien de la peine à péné-
„ fumée épaisse, ne pourra en
„ maniere brûler les raisins & l'
„ qui seront sortis du bois de ce
„ & la rosée qui aura été gelée
„ froid du matin, se convertira
„ Il faut faire en sorte que cet
„ dure deux heures au moins.
„ ont pratiqué ce que je viens
„ au mois d'Avril 1710, se sont
„ trouvez de ce secret, puisqu'il
„ si été les seuls qui ont fait une
„ vendange.”

*Histoire de l'Eglise en abrégé, par
„ & par réponses, depuis le commencement
„ du Monde jusqu'à présent. A Paris
„ Jacques Vincent, rue saint*

teintures, & des connoissances superficielles. C'est une méthode qui a été employée plus d'une fois, pour fixer de bonne heure les principaux points de l'Histoire dans la memoire des enfans, & leur faciliter par là dans la suite une étude plus suivie & plus profonde. L'Auteur de cet Abregé, en se servant de la même voye, a eu un objet moins borné. Il s'est proposé de soulager le Lecteur, & en même temps de l'instruire à fond. Il veut le conduire à une science solide par un chemin court & aisé. C'est pour cela qu'au lieu de la secheresse & de l'extrême brieveté des demandes & des réponses qui composent ordinairement de pareils recueils, il a mis sur chaque question toutes les circonstances qui pouvoient contribuer à l'éclaircir & à la résoudre. Ce détail a étendu insensiblement l'Ouvrage jusqu'à quatre volumes, lesquels ne sont néanmoins que le précis des grandes matieres qui entrent naturellement dans l'Histoire de l'Eglise.

Il y a à la tête du Livre un Avertissement où l'Auteur prend soin de justifier sa méthode, en représentant que ç'a été celle de Platon, de Ciceron, de Lucien, & d'une infinité de grands hommes, qui ont traité par demandes & par réponses les sujets les plus importants. Il est vrai que cette maniere a été

té de ménager de jeunes esprits d'une longue attention, mer en leur faveur dans des leçons seches, suivies de courtes révisions certains événemens remarquables des liaisons nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire; de sorte que les fois, qu'à l'exemple de quelques livres foibles & imparfaites, on a écrit des Ouvrages sous le titre de questions & par réponses, on ne peut pas de croire qu'ils étoient plus utiles à amuser des enfans qu'à instruire des hommes raisonnables. Mais l'Auteur que l'abus qu'on a fait d'une telle méthode ne lui a rien fait perdre de la confiance qu'elle a en soi. Il croit qu'on s'en servira avec succès pour la satisfaction de ceux qui ont besoin d'être instruits.

du peu de soin qu'on a d'apprendre cette Histoire à la Jeunesse. „ Les gens du
 „ monde, dit-il, lisent les Histoires an-
 „ ciennes & modernes des Peuples & des
 „ païs, & ils ne jettent pas les yeux sur
 „ l'Evangile, sur les Actes des Apôtres,
 „ ni sur les Historiens qui ont écrit ce qui
 „ s'est passé touchant la Religion. Cette
 „ Histoire nous représente les definitions
 „ des Conciles sur la Foi; les persécu-
 „ tions, la constance des Martyrs; les
 „ vies des grands Evêques qui ont gou-
 „ verné l'Eglise de Dieu; celles d'un
 „ nombre infini de personnages éminens
 „ en sainteté & en science, & les Ouvra-
 „ ges excellens qu'ils ont composez pour
 „ l'instruction & pour l'édification des
 „ Fideles. Cependant il n'y a presque
 „ que les Theologiens, & encore les Sça-
 „ vans, qui ayent quelque connoissance
 „ de ces choses.”

Après avoir déploré une ignorance si peu Chrétienne, l'Auteur en recherche la cause. „ Est-ce que l'Histoire Ecclesiasti-
 „ que, dit-il, est moins agréable, ou
 „ plus difficile à apprendre que l'Hif-
 „ toire profane? Cela ne peut être, ré-
 „ pond-il, cette Histoire est remplie de
 „ quantité d'évenemens qui ne font pas
 „ moins de plaisir à lire que les recits de
 „ batailles. Les mœurs des Chrétiens doi-
 „ vent donner plus d'admiration que cel-
 „ les

quelque chose de plus
celles des Heros & d
D'ailleurs l'Histoire de
suivie, plus détaillée,
qu'une autre Histoire,
de la retenir. La succe
ques des grandes Eglises,
des siecles marquez par
signalez, les noms des
mes, qui sont déjà famili
qu'ont les faits avec ce qu
& ce que nous pratiquons
d'adminicules qui soulage
moire, & qui impriment p
la narration dans nôtre e
joute à ces avantages la fac
d'apprendre l'Histoire de l'E
grand nombre d'Auteurs qu
entre lesquels il nomme M.

Grecque, soit dans l'Eglise Latine, la
 ie & les Ouvrages des Auteurs Ecclesiasti-
 ques; en un mot, l'état, la Doctrine, la
 discipline, & la Morale de l'Eglise dans
 tous les temps. Il a mis à la fin une
 Table Chronologique, où il a rassemblé
 sous leur véritable Epoque les principaux
 faits de l'Histoire de l'Eglise. Le Public
 est bien redevable aux Sçavans qui, par
 ces routes faciles & abrégées, lui épar-
 vent une partie du temps qu'ils ont mis
 eux-mêmes à acquérir les Sciences dont ils
 lui font part.

Disputatio Theologica Inauguralis de Spi-
 ritu prophetico Ecclesiæ Novi Testam.
 promisso, Joël II. 28. 29. quam ad-
 spirante divini Spiritus Gratia, pro con-
 sequendo supremo in Theologia gradu
 ex privilegiis Doctoralibus solenni ven-
 tilationi exponet præses JOHANNES
 REINATUS BRECHTIUS, SS. Theol. Pro-
 fessor Publ. ord. & Ecclesiastes Liber.
 Respondente M. JOHANNES PHILIP-
 PO MARHEINICKEN, Collegii Wil-
 helmitani Pædagogo, & Ecclesiaste
 Palæopetrino. Ad diem 25 Mart. 1711,
 horis ante & pomeridianis, in Audito-
 rio Æstivo. Argentorati, Typis viduæ
 Joannis Friderici Spoor. C'est-à-dire: Dis-
 sertation Theologique sur l'Esprit de prophé-
 tie, promis à l'Eglise du Nouveau Testa-
 ment.

DE tous les dons que Dieu
aux hommes de l'ancien
il n'en est point de plus gra
teur, que celui de Prophetie
lu par là confirmer la verité
en ne permettant pas qu'il ait
n'eût été prédit. Ces préd
doient le Messie; & comme
venu, on demande si l'espr
promis par ces paroles de Jo
ont été rapportées ensuite pa
par S. Luc : *Dans les dernie
pandrai mon Esprit sur toute
& vos filles prophetiseront; vos
ront des songes, vos jeunes gen.
Je répandrai mon Esprit sur v
vos servantes, &c.* On dem
si ces paroles peuvent s'appli

emps de l'ancien Testament ; en sorte que
ms les derniers jours , est la même chose
 que s'il y avoit dans les jours qui vien-
 ont après ceux de l'ancien Testament ,
 est-à-dire , qui s'écouleront depuis le
 premier avènement du Messie jusqu'à son
 second avènement ; ce qu'il prouve par
 l'autorité de S. Pierre , qui applique ces
 paroles au temps même de son Apostolat.
 L'Auteur passe de cette reflexion à l'examen
 du mot *effundam* , *je répandrai* , & fait
 voir les différens sens dans lesquels ce mot
 est employé dans l'Ecriture , soit au pro-
 pre , soit au figuré. Il recherche ensuite
 si l'effusion dont il s'agit consiste dans une
 émanation locale de l'Esprit saint , ou dans
 une extension de ce même esprit , sans
 mouvement local.

Les paroles du Prophete Joël portent
 que Dieu répandra son Esprit sur *toute*
chair. Ces mots , *toute chair* , donnent
 occasion à l'Auteur de remarquer 1. Que
 l'esprit prophétique dont il est ici parlé ,
 n'a point été promis aux Anges , soit bons
 ou mauvais , & qu'encore que les Demons
 semblent avoir eu connoissance des Myste-
 res , puisqu'ils ont même rendu témoignage
 à la Divinité de Jesus-Christ , comme
 on le voit dans saint Marc , dans saint Luc ,
 & dans les Actes des Apôtres , cette con-
 noissance étoit plutôt en eux un effet de
 leur conjecture , qu'une émanation de

Chap. 3. Que les Théologien
tagez sur le sens dans lequel on
dre ici le mot de *toute*, mais c
part soutiennent qu'il se doit
generibus singulorum, & non de
nerum.

Nôtre Auteur, après diverses
sur ce sujet, explique ce qu'il f
dre par les propheties, par les
les visions dont il est ici parlé,
la fin que Dieu s'est proposée
promesse, &c.

La Dissertation finit par l'ex
trois points suivans. 1. Si la Pro
Joël a été absolument accompl
de la Pentecôte, en forte qu'
plus rien pour son entier accomp
2: Si en vertu de l'oracle de Jo
veut bien encore accorder aux
le don de prophetie, sur quoi

eurs Catholiques, & entre autres Sanc-
Jefuite, & Cornelius à Lapide.

D. Differtatio Medica Inauguralis de
morbis infantum recens natorum, quam
anno Archiatro Deo adjuvante, ex
adultu Ampliffimæ & Gratiofiffimæ
Facultatis Medicæ, in Alma Universita-
te Patria, pro fummis in arte Afclepia-
eâ privilegiis & juribus Doctoralibus
titè confequendis, folenni examini ho-
nis locoque folitis fubjicit D. 30. Maii,
anno 1711. G A S P A R D A N I E L B A R-
T E N S T E I N, Argentinenfis. *Argento-
nati, litteris Danielis Maagii.* C'eft-à-
dire : *Differtation fur les maladies des
enfans, propofée dans l'Univerfité de Stras-
bourg, par Gaspar Daniel Bartenstein,
&c.* A Strasbourg, de l'Imprimerie de
Daniel Maag. 1711. in 4. pagg. 38.

ARMI le grand nombre des maladies
aufquelles eft expofé le corps humain,
en a qui attaquent indifféremment tou-
fortes de perfonnes; il y en a d'autres
font particulieres à l'âge, au fexe, au
nat, & à la profeflion. Ces différen-
nous ont valu plufieurs Traitez fing-
touchant les maladies familiares à
ains Peuples, celles des grands Sei-
urs, des Gens de Lettres, des Arti-
; celles des femmes, des vieillards,
des

grands corps d'Ouvrages sur
composez par *Rhazes*, *Me-*
tus, *Ronsscus*, *Hucher*, *Mon-*
Ranchin, *Kraut*, *Sylvius De-*
ler, *de Sorbait*, &c. nous e-
tité d'autres imprimez à pe-
Auteurs semblent avoir cho-
près, pour le traiter plus à
l'enrichir de leurs propres
L'un des plus anciens de c-
les maladies des enfans, est
gellard, qui parut à Venise
Il fut suivi de ceux que n-
Rhodion à Paris, en 1535, in
à Anvers, en 1538, in 8. T-
la même année, & de la m-
Blondus, à Venise, en 153
vit paroître l'année suivante
de *Cornelius*, in 8. & en 1
de celui de *Faustinus de*

ples, *in 4.* *Cascales de Guadalajara* en donna un en 1611, qui fut imprimé à Madrid, *in 4.* & *Zuñi*, en 1618, publia le sien à Basle, aussi *in 4.* Les derniers Traitez qui ayent paru sur ce sujet sont celui de *Ströbelberger*, imprimé à Leipzig en 1629, *in 8.* celui de *Primeroze*, publié à Rotterdam en 1659, *in 12.* & celui de *Harris*, dont la premiere Edition est de Londres, en 1689, & dont nous avons rendu compte dans le Journal du 21. Novembre de 1707. p. 271. Nous avons suivi l'ordre des temps dans l'énumération de tous ces Traitez, n'ayant égard qu'aux dattes des premieres Editions, & sans nous arrêter aux Editions posterieures, qui n'ont pas laissé de se multiplier, par rapport à ceux de ces Ouvrages qui ont le plus mérité l'estime du Public. Du reste, nous ne prétendons pas les avoir tous rassemblez ici, & nous ne doutons pas qu'il ne nous en ait échapé plusieurs, faute d'être venus à nôtre connoissance.

Il paroît par ce dénombrement, que si M. Bartenstein dans la Dissertation qu'il nous donne, n'a pas eu l'avantage de la nouveauté, du moins il a eu celui de pouvoir consulter ce grand nombre d'Ecrivains, & d'emprunter d'eux les secours necessaires pour traiter son sujet avec plus d'exactitude. Aussi sommes-nous persuadez qu'il n'a pas manqué d'en user ainsi, quoi que dans tout le cours de cette Dis-

grande lecture, & de
fitions les plus triviales
testées, sans les appuy
rité citée en marge.
ne ici dans l'extrémité
pourroit induire en e
instruits sur les matiere
leur faisant croire que
roit le premier Ecriv
auroient l'obligation d
& du bon traitemen
Quoi qu'il en soit, ap
sources où il a pû &
voyons de quelle man
cette Dissertation à re
expose d'abord les cau
ladies dont il est que
entre dans le détail
dies, il en assigne le
il en établit les signes

ou se trouvent dans la constitution des enfans mêmes. A l'égard des premières, on voit bien qu'elles tirent leur origine ou de la mere, ou de la sage-femme, ou de la nourrice. Et pour commencer par la mere, il n'est pas merveilleux que ses maladies se communiquent à son fruit, & que le corps tendre d'un enfant soit blessé des irregularitez d'un regime où elle se croit tout permis, & dont peut-être elle ne ressent point d'incommodité bien marquée. Un accouchement long & laborieux, soit par la difficulté du passage, soit par la mauvaise situation de l'enfant, est encore une cause très-capable de déranger l'œconomie de cette machine délicate. Les fautes dans lesquelles on tombe en l'allaitant, & qui regardent aussi la mere, si elle fait office de nourrice, sont de plus d'une espece. Les principales se commettent dans l'administration des alimens, qui sont le lait & la bouillie. Si la disette de lait est préjudiciable aux enfans, il n'y a pas moins d'inconvenient à les gorger de cette liqueur, en leur presentant le tetton au premier cri, comme font certaines nourrices. Il suffit (selon l'Auteur) de les faire tetter de deux en deux heures pendant les deux ou trois premiers mois; & le reste du temps, deux ou trois fois par jour. Les mauvaises qualitez du lait sont la cause la plus ordinaire des maladies des enfans, &

cerne la bouillie, M.
de la proscrire avec
qui la croient (dit-
ir de colle aux Re-
servir de nourriture
melle, il trouve cet
bli, & justifié par
il y auroit (selon
à vouloir l'abolir,
iver la mauvaise ha-
t des nourrices, de
leur bouche avant
s celle de leur nour-
aniere ne la reçoit
ve étrangere, capa-
liment une ferment-
: différente de celle
ive & les autres le-

M. Bar-

Bartenstein n'oublie pas , à l'oc-
 cas nourrices , de crier contre la ne-
 ce & le peu de naturel des meres
 mmettent la nourriture de leurs en-
 des femmes inconnues , souvent
 es d'une telle confiance par les vices
 ps ou de l'esprit , & dont les soins
 ent mercenaires , remplacent mal
 'une mere tendre & affectionnée.
 ue raisonnables que paroissent ces
 s réduites à leur juste valeur , qui ne
 certainement à faire une obligation
 elle d'un devoir le plus souvent im-
 able , il y a grande apparence que
 res laisseront crier sur cela M. Bar-
 n & ses confreres zelez , sans beau-
 en mettre en peine , & qu'elles sui-
 leur train ordinaire sur ce point ,
 e sur beaucoup d'autres.

uteur observe que c'est encore une
 imprudence aux nourrices d'expo-
 s enfans à un trop grand air , ce
 it donner occasion à de dangereu-
 adies ; & qu'il n'y a pas moins de
 à les serrer trop dans leur maillot ,
 s y laisser trop au large ; le premier
 t la toux & retardant la circulation
 ; l'autre pouvant causer de fâcheu-
 centes , ou rendre l'enfant contre-
 Il remarque outre cela que le mé-
 es narcotiques dans le lait ou dans
 ille , cause la stupidité aux enfans ,

& pour les enfans; & nous n'
avons pas non plus sur les moye
pose pour hâter la sortie du
qui ne sçauroit être retenu sans
enfans une longue suite d'in
Venons au second Chapitre, c
un détail des maladies dont e
parcourir les causes générales,
partagé en trois articles, dont
indiquer en peu de mots les m
II. On prescrit dans le pre
le traitement des maladies qui a
enfans immédiatement après le
ce, & qui ont pour cause ou
tion blessée de la mere, ou les
qualitez de l'aliment qu'elle
fœtus, ou quelque vice de con
Telle est la difformité appelée
ore, les marques ou taches qu
tent les choses suivantes.

chement laborieux , ou de la negligence des Sages-femmes & des Gardes , font le sujet du second article. Ces maladies sont l'*Hydrocephale* , ou l'hydropisie de la tête ; l'inflammation & l'enflure du nombril ; la hernie umbilicale ; les écorchures causées entre les cuisses par l'âcreté des urines.

Enfin l'on employe le dernier article à l'examen des maladies qui arrivent aux enfans par le vice du lait, ou par la retention de cette matiere appelée *Meconium* , dont les intestins doivent se décharger peu de temps après la naissance. De ce nombre sont les insomnies , les frayeurs pendant le sommeil ; les convulsions, l'épilepsie ; la suppuration des oreilles ; les ulcères de la bouche , appellez *aphthes* ; la toux ou coqueluche ; le vomissement ; le hocquet ; le dévoyement ; les tranchées ; la paresse du ventre ; le gonflement de cette partie & des hypochondres ; & l'atrophie , ou *chartre*.

Nous n'entrons sur-tout cela dans aucune discussion , & nous nous en dispensons d'autant plus volontiers , que M. Bartenstein , comme nouveau Docteur en Medecine , n'ayant pû jusqu'ici se mettre en état d'enrichir cette Dissertation de ses propres découvertes , il seroit superflu de nous amuser à copier d'après lui , ce qui se trouve dans les Auteurs les plus communs.

jusqu'à l'an 1700.
toine Dezallier, rue saint
Couronne d'Or. 1712. il

COMME ce volume a t
temps à paroître, l'A
voir rendre raison de
» Plus on avance, dit-il,
» peine à démêler le vrai
» naissent sous nos pas,
» multiplient, il faut les
» concilier : ils ne sont
» même avis, ils se trou
» engagez dans des parti
» par intérêt, ou par in
» défendent opiniâtrém
» coup de scrupule d'alt
» Auteurs contemporai
» les plus croyables,
se trouvent les m

d'un style vif, où rien ne languit. La variété des sujets pouvoit donner lieu à une objection, que M. l'Abbé de Choisy a soin de prévenir. „ Une guerre de Religion, remarque-t-il, n'est-elle pas de mon sujet, aussi-bien qu'un Concile général ? Les disputes contre les Herétiques sont-elles beaucoup plus importantes à sçavoir, que les batailles gagnées contre les Infideles; & le Héros Chrétien ne doit-il pas être presque aussi considérable à nos yeux, que le Docteur de l'Eglise ?”

On trouve ici le 17, le 18, & le dix-neuvième Livres de cette Histoire Ecclesiastique. L'Auteur y donne d'abord une idée de l'état de l'Eglise & de l'Empire immédiatement après la mort de Louis le Debonaire. Il décrit les guerres que se firent les enfans de cet Empereur, & les événemens de leurs regnes, & des regnes qui suivirent. Les Conciles, les Missions, les grandes actions des Saints, les persecutions sont mises à leurs places. Les Nations barbares qui ravagerent le monde, ne sont pas oubliées. L'Auteur les peint, & en fait l'Histoire. Il fait connoître avec une pareille exactitude tous les changemens arrivez dans l'Empire d'Orient, sur-tout par rapport à la Religion. La suite des Papes, des Patriarches de Constantinople, des autres Evêques des Sie-

Le dernier Chapitre du dix
vre est un des plus travaillez
un abregé de la premiere C
l'Abbé de Choisy fait un bea
Godefroi de Bouillon. „ Ja
„ l'Antiquité fabuleuse ne
„ un Héros aussi parfait en t
„ que la verité de l'Histoire no
„ Godefroi de Bouillon. Sa
„ toit illustre, mais ce fut soi
„ l'éleva au-dessus des autres;
„ dire de lui, que sa grande
„ vrage de sa vertu... Il
„ presque en naissant, des
„ taines de ce qu'il devoit é
„ Une force bien au-dessus de
„ sous un visage aimable, &
„ les traits étoient fort délicat
„ majestueux, des manieres
„ venoient en sa faveur

„ (ce n'étoit pas la mode en ce temps-là)
 „ il fut vaillant, liberal, magnifique, &
 „ sur-tout homme de bien, d'une pieté
 „ solide, sans hypocrisie & sans foiblesse.
 „ Il oublia, ou n'apprit que superficielle-
 „ ment la plûpart des Sciences humaines,
 „ & ne retint que le plus necessaire, la
 „ Science du salut, & les sentimens de
 „ pieté qu'il préfera toujours à sa vie.”
 Dans le précis des actions de Godefroi,
 qui avoient précédé son voyage dans la
 Terre sainte, l'Auteur remarque encore
 que „ la valeur étoit la moindre de ses
 „ qualitez. Sage, prudent, il prenoit
 „ toutes les précautions qui pouvoient lui
 „ assurer un bon succès; il ne se commet-
 „ toit pas legerement, mais quand l'affai-
 „ re étoit hazardée, il ne se ménageoit
 „ plus, & dans le fort de l'action il se
 „ laissoit aller, comme le moindre Sol-
 „ dat, à tout l'emportement de son cou-
 „ rage.” Les actions de ce Héros répon-
 dent au portrait qu'on en vient de lire. Il
 mourut Roi de Jerusalem la quarantième
 année de son âge, & la première de son
 regne. „ Prince aussi parfait qu'on peut
 „ l'être en cette vie, & à qui personne,
 „ même après sa mort, n'a jamais pu re-
 „ procher un seul défaut.” M. l'Abbé de
 Choisi nous avertit qu'ayant presentement
 beaucoup de materiaux assemblez, il espere
 pouvoir donner dans quelque temps le

...mano demonstrari potest ,
ce Divino Numine , sub
Johannis Salthmanni , Me
natom. Prof. ord. & Capit
nici , in Alma Argentorat
versitate , solenni Philiatro
subjiciet JEREMIAS AD
TERSPERGER Argentor
30. Junii 1711. hor. & lo
Argentorati , Typis viduae F
rici Spoor. C'est-à-dire : D
natomique , où l'on propose
moyen de démontrer dans le
le canal Thorachique , & l
chyle , &c. A Strasbourg
merie de la veuve de J
Spoor. 1711. vol. in 4. pa

T E canal Thorachique ,

trois rameaux à la veine souclaviere gauche, dans laquelle il verse le chyle. Il y a au côté gauche de l'ouverture par laquelle ce canal entre dans la veine souclaviere, une valvule qui empêche que le chyle ne prenne son chemin vers les bras, & qui le détermine à prendre celui de la veine cave, où il va avec le sang, & où il est versé dans le ventricule droit du cœur. Ce canal n'est point aisé à trouver, c'est pour quoi il a été long-temps inconnu. Pour le découvrir on fait une incision à la pleure, au côté droit des vertebres du dos, & on separe la graisse qui est sous la pleure; mais pour le bien voir on ouvre un chien quatre heures après l'avoir bien fait manger, on lie la partie supérieure du canal, pour arrêter le cours du chyle, & alors ce conduit se montre sensiblement. Un autre moyen dont on se sert quelquefois, est de faire bien manger un criminel quelque temps avant son exécution, & de l'ouvrir peu après sa mort, on voit fort aisément alors les vaisseaux lactez, le reservoir du chyle, & le canal thorachique. L'Auteur de cette Dissertation propose ici une autre méthode, dont il dit que personne ne s'est avisé avant lui, c'est de chercher au-dessous du reservoir du chyle, auprès des reins, quelques vaisseaux lymphatiques, de percer celui qui paroitra le plus gros, & d'y introduire le bout d'un

ce même air ira jusques dans
claviere gauche, de là dans
& enfin dans le ventricule
La chose deviendra plus se
lieu d'air on introduit du la
seau, ce qui se fait par le
feringue. Voilà ce que l'A
l'on fasse pour découvrir fac
nal thorachique & le reserv
Il ajoute ici quelques rema
faites en se servant de cette
rapporte entre autres, qu'
ouvert au mois de Mars de
le cadavre d'un homme, i
canal thorachique qui s'intro
souclaviere droite, ce qui
rare, que Diemberbroech affe
jamais vû.

Nous passons plusieurs au

quelques Pièces de Poësie qui y ont été liées en différentes occasions. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur ordinaire du Roi, & de l'Académie Françoisise, rue S. Jacques, à la Bible d'Or. 1711. in 12. pagg. 431.

LE sujet que l'Académie Françoisise avoit donné pour le Prix d'Eloquence de l'année 1711, étoit, *Que Dieu est la protection de ceux qui mettent leur confiance en lui.* Il y a eu, suivant la coûtume, un grand nombre de combattans, qui ne servent aujourd'hui qu'à augmenter le triomphe de M. Roi, par l'avantage qu'il a remporté sur eux. Mais comme cette préférence excite toujours la jalousie, & quelquefois les plaintes des Auteurs, l'Académie, après avoir rendu son jugement, semble le soumettre au goût du Public, en mettant à la suite du Discours qui lui a paru mériter le prix, les meilleurs d'entre ceux qui sont entrez en concurrence. Et par là elle offre genereusement aux Auteurs le moyen de se vanger d'elle, si les suffrages du Public ne se trouvent pas conformes aux siens, ou elle les met dans la nécessité de lui rendre justice, si le Public, en comparant les Ouvrages les uns avec les autres, donne la superiorité à celui qu'elle en a déclaré digne.

„ également dangereux a
„ il, de connoître sa foibl
„ rer. S'il sent toute fo
„ se décourage, il dem
„ ment & sans action,
„ état d'agir, ce n'est qu
„ ptitude qui s'oppose
„ desseins, & qui souve
„ l'esperance d'y réussir.
„ la presumption l'aveug
„ dans les dangers, il n
„ entreprises temerares
„ heur sur malheur; ses
„ ressource, & son élev
„ même plus fatale que
„ tre ces deux extrême
„ de le conduire; mais
„ plaindre que de l'aid
„ qu'augmenter son trou
„ vance que M. Roi tire

cre. C'est dans ces deux situations qu'il place l'homme, pour lui faire découvrir les sources de la véritable félicité.

Pour faire voir qu'on ne peut vaincre sans la protection de Dieu, & qu'avec ce secours on est sûr de la victoire, M. Roi peint élegamment le nombre & la force des ennemis qui nous environnent. „ Il „ en est, dit-il, au dehors de nous, & „ au dedans de nous. Les moyens qu'on „ choisit, la manière dont on les appli- „ que, les instrumens dont on se sert, la „ main qui les employe, tout nous peut „ être également funeste. Ce Conquerant „ part pour renverser des ennemis redou- „ tables; la terre se tait devant lui, on „ ne parle que de lui; ses armées couvrent „ les campagnes, & tarissent les fleuves; „ toute la face du monde va changer à „ son gré... Non, il se trompe, & „ ceux qui le lui promettent se trompent „ aussi. Il a uni une multitude innombra- „ ble d'hommes pour un intérêt passager; „ mais a-t-il éteint le principe de desunion „ né avec eux? Dans ce grand corps de „ troupes marchent toutes les Passions hu- „ maines, monstres qu'il faut apprivoiser, „ pousser, retenir, animer, réduire, & „ dont on n'est jamais le maître. Sçait-il „ si ses amis ne sont pas des inconstans „ qui l'abandonneront; des imprudens qui „ éventeront ses projets; des jaloux qui

», incertaine. Heureux l
», ve ses regards vers la
», lui viendra le secours.
», de mesurer ses forces ,
», Legions. Que Gede
», troupes formidables ,
», suffisoient à peine contr
», il ne menera que trois
», à la victoire, ou plûtô
», témoins que Dieu appe
», les. Ainsi le vouliez-
», de peur qu'Israël ne m
», dans le nombre de ses d
», vouliez-vous que vôtre
», pure. Vous êtes jalou
», nôtre délivrance; soyon
», la pas devoir à d'autres,
», à nôtre propre force...
», litique, ressorts d'habile
», dont nôtre conseil s'é

Voilà quelques traits du Discours qui a remporté le prix de l'Académie, & qui est le premier Discours de ce Recueil. Il faut maintenant parler du second.

Ce qui caractérise le second Discours est une suite de pensées naturelles qui naissent les unes des autres, & forment un tout bien lié. M. l'Abbé Colin ne s'écarte point de son but, & employe les preuves les plus concluantes pour y arriver. C'est une éloquence qui sçait tourner les raisons en sentimens. Dans la première Partie il expose les motifs de la confiance que nous devons avoir en la protection de Dieu; & dans la seconde, il fait connoître les conditions sous lesquelles Dieu accorde sa protection. Il commence par renverser les fondemens de la confiance humaine, qui pour se soutenir, s'appuye tantôt sur ses propres forces, & tantôt sur celles des creatures. L'insuffisance de ces appuis terrestres est mise ici dans tout son jour. L'Auteur, après l'avoir démontrée, presente la protection de Dieu pour ressource. „ Avec Dieu on n'a point, dit-il, les in-
„ conveniens des protections profanes. Sa
„ toute-puissance nous répond du pouvoir
„ qu'il a de nous délivrer de nos miseres;
„ sa justice nous garantit de la certitude
„ de ses promesses; sa bonté nous assure
„ de l'infailibilité de sa protection, lors-
„ que nous n'espererons qu'en lui.

» travers les eaux de la r
» distribué pendant quarat
» riture celeste ; ensuite
» par de nouveaux prodig
» re delicieuse & abond
» dain retourne vers sa so
» les d'une ville tomber
» au son des trompettes
» arrêté par l'ordre d'un
» mot les Israélites quoi
» plusieurs siecles à la l
» ques de leurs voisins,
» vivent contens, tran
» phent de tous leurs
» les voit tomber dans la
» qu'ils cessent de met
» appui. . . . Il peut bie
» fois l'exécution de ses
» que les Amorrhéens
» leurs iniqu

ne cause." L'Orateur rapporte ailleurs d'autres exemples que l'Ecriture fournit, pour justifier les soins cachez de la Providence envers les Justes. Nos Journaux ne sont pas faits pour copier les Livres dont on y parle, il suffit d'en offrir une idée, & nous ne pouvons en donner une des Discours oratoires, qu'en presentant quelques traits de ces Discours.

Disputatio Medica sistens Millepedas in illustri Argentoratensium Universitate, Præsïde viro nobilissimo D. Joh. Sigismundo Henningero, Med. Doctore, ejusdemque & Botanic. Professore Publ. ordinari. &c. solenni Eruditorum examini submittit JOHANNES PHILIPPUS ELVERT Spirensis Auctor. Ad diem 12. mensis Februarii 1711. hor. loc. solitis. *Argentorati, litteris Josæ Ædelii, Acad. Typogr.* C'est-à-dire: *Dissertation sur les Cloportes, soumise à l'examen des Sçavans, dans l'Université de Strasbourg, par Jean-Philippe Elvert, &c. A Strasbourg, de l'Imprimerie de Jos. Ædelius 1711. Brochure in 4. pp. 30.*

CETTE Dissertation est un Recueil de ce que divers Auteurs ont écrit sur la propriété des cloportes contre plusieurs maladies. Les cloportes renferment un sel volatil, âcre, nitreux, qui les rend

roient trop poullir par le
pare avec les cloportes u
très-bonne pour garantir
met une certaine quantité
dans la bierre, avant d
& on laisse ensuite ferm
Lorsque l'on a perdu l'
ce défaut vient d'un esto
meurs muculagineuses, l
d'un grand secours. Ils
core dans la jaunisse, e
mide, dans l'esquinancie
de tête inveterez; on l
exterieurement contre l
hemorroïdes, en cette m
une once de graisse de p
beurre frais, & de graiss
y mêle trois gros de clo
fait secher au Soleil, ou
mais on fait cuire le tout

servations que nous passons, & il finit en remarquant que lorsqu'on distille les cloportes au feu de sable, on en tire d'abord du phlegme, puis un esprit urineux, ensuite un sel volatil, & enfin une huile qui tient de l'empyreume.

Experiences des differentes operations manuelles que le Sieur de WOOLHOUSE, Gentilhomme & Oculiste du Roi d'Angleterre, a faites aux yeux. A Paris, chez Guillaume Valleyre, rue S. Jacques, à la ville de Riom. 1711. Brochure in 12. pagg. 24.

COMME ce ne sont point ici des operations communes & ordinaires; qu'elles sont particulieres à M. de Woolhouse, qui en est l'inventeur, & que le Public n'en peut retirer que de l'avantage, il est important de les faire connoître.

La fistule lacrymale se guérit ordinairement par le cautere actuel, dont on touche l'os pour le faire exfolier; mais cette operation est si délicate & si dangereuse, qu'on ne peut sçavoir trop de gré à M. de Woolhouse d'en avoir cherché une plus sure & plus facile. Elle consiste dans une simple ouverture ou incision qu'il fait, sans employer le feu.

Le *découplement* ou abaiffement de la cataracte remontée est encore une operation

... de la faire sans risque
verra par le grand nom
qu'il rapporte dans son l
ne sçaurions faire ici le
tes les operations que le
pert Oculiste a inventées
aux maladies des yeux av
té, & faire en même tem
les malades ; on les pourr
Memoire.

Traduction en vers François
- d'HORACE, des Satyres
- son premier Livre, de la
- Livre II. &c. A Paris,
Nicolas Aubert, Quai des
côté du Pont S. Michel.
1711. vol. in 12.

C E Livre est composé de

querir le bel Art dans lequel ils se sont distingués. On remarque beaucoup de netteté & d'élégance dans les Poësies de l'Auteur, & une grande exactitude à rendre intelligibles les excellens Originaux qu'il traduit. Les Notes qu'on voit à la fin de chaque Partie sont bien choisies, elles ont la plûpart les graces de la nouveauté. La seconde Partie contient une Dissertation fort instructive sur les Auteurs anciens & modernes. Et la troisiéme, un Traité de la Versification Françoisé, très-exact & très-complet.

C'est à M. de Prépetit de Grammont, ancien Recteur de l'Université de Paris, & Professeur Emerite en Eloquence, que l'on est redevable de ce Livre.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Année 1709. avec les Memoires de Mathématique & de Physique, pour la même année. Tirez des Registres de cette Académie. A Paris, chez Jean Boudot. 1711. in 4. pp. 128. pour l'Histoire; pp. 461. pour les Memoires. Et à Amsterdam chez Pierre de Coup, in 12. pagg. 160 pour l'Histoire; pp. 597. pour les Memoires.

LE Public aura lieu sans doute d'être surpris, que nous ayons tant differé à lui rendre compte de cet Ouvrage, dont nous devons, suivant nôtre diligence or-

la distribution des Livres
nal ; obli dont on ne
depuis fort peu de temp
nous croyons devoir fair
d'excuses , qu'il n'est p
d'un de ces Ecrits frivole
tiennent qu'à l'aide d'une
nouveauté , & dont par
Extraits ne sçauroient pa
Ce Livre est d'un genre
il est du nombre de ceux
d'usage , le choix , & l'utilit
méritent long-tems la curi
tion des Lecteurs.

Nous commencerons par
générale, qui fournit ici huit
y comprendre celui des *dé*
zions. Les trois premiers ,
mention dans la partie hist
volume. sont de MM.

sur les pluies & les vents observez à Pontbriand; 6. ce que le même Académicien a communiqué sur les pluies & les vents observez à Lyon; 7. ce que M. Maraldi a donné sur les Observations du Baromètre faites à Zurich; 8. la Piece de M. Saurin sur la Pesanteur. Comme les bornes ordinaires du Journal ne nous permettent pas de nous étendre sur-tous ces articles, nous nous renfermerons dans le détail du troisième & du dernier.

3. Le Memoire de M. Lémery le fils sur la matiere du feu, contient diverses reflexions, qui tendent à prouver, Que les particules ignées peuvent se fixer & devenir comme immobiles dans les pores d'un corps, en augmenter considerablement le poids, & n'en sortir que par le secours de quelque agent extérieur, capable de forcer les prisons où ces particules sont retenues, & de les mettre en liberté. C'est par le moyen de cette hypothese, que plusieurs Physiciens avoient tenté d'expliquer la chaleur brûlante excitée dans l'eau par l'extinction de la chaux; & l'augmentation de poids qui arrive au régule d'antimoine & à d'autres mineraux, par la calcination. Mais l'idée que l'on s'étoit formée jusqu'ici de la matiere ignée, dont on faisoit consister uniquement l'essence dans une grande subtilité jointe à une extrême agitation, sembloit fort ébranler une pareille hypothese;

Cela
occupe principalement
pose pour cela dans le
une figure particuliere,
& la subtilité, constituë
& sans laquelle ces parti-
tiles & quelque agitées
feroient plus des particu-
ne convient pas qu'elle
mouvement, & (selon
infiniment plus subtile
remplit tous les vuides
qui ne trouve point de
leur conserve assez de
mettre en état d'uni-
les qui leur viennent
tirer de captivité. Il
Que la matiere de fer-
cination d'un corps n
les pores, devroit s'e-
après

Il suit du Systême de M. *Lémery*, Que c'est cette matiere du feu embarrassée dans le tissu de la plûpart des corps, qui les rend inflammables, & qui en sort sous la forme de flamme, lorsqu'elle s'est dégagée de ses envelopes, pourvû d'ailleurs qu'elle soit abondante; Que de tous les corps les Phosphores sont les plus inflammables, étant comme des éponges de feu ou de lumiere, qu'ils rendent avec la même facilité qu'ils l'ont prise: Que l'air est un grand Phosphore, tout impregné de cette matiere, qui n'attend que l'action du Soleil, d'où elle coule comme de sa source: Que c'est uniquement à l'action de cette matiere de feu ou de lumiere qui pénètre tous les corps, qu'on doit attribuer leur fluidité, sans en excepter celle de l'eau, qui originairement (selon lui) est un corps solide: Que c'est du mélange de cette même matiere avec des parties de sel, de terre, & d'eau, que resultent les huiles & les graisses; ce qui paroît assez par l'analyse chymique de ces mixtes, que l'on réduit entierement en sel, en terre, en eau, & en une substance fine & déliée, qui passe au travers des vaisseaux les mieux bouchez, & qui n'est autre que la matiere même du feu ou de la lumiere, &c.

8. M. *Saurin* examine dans son Memoire une difficulté considerable proposée par M. *Huygens* contre le Systême Cartesien

Journal de 1703: p.36. Il
tisfaire pleinement ici à
se contente-t-il de donner
le titre modeste d'*Exam*
Il expose d'abord l'obj
git, & il en fait sentir
produire le degré de pesant
vons dans les corps terr
Huygens) la vitesse de la
se meut circulairement,
plus grande que la vitesse
nalier de la terre autour de
conclut que si la matiere
même sens avec une telle
pas possible que par le conti
vement si rapide, elle n
tous les corps qui sont sur l
re; ce qui n'arrive pas.
mouvement est telle, q
ser faire faire telle de

obligé d'attribuer à la matiere celeste; impression, qui, selon les experiences faites par M. *Mariotte* sur la force du choc des fluides tels que l'eau & l'air, & alleguées ici, seroit capable de pousser d'Occident en Orient un corps du poids d'une once, qui opposeroit au cours de cette matiere une surface de demi-pied en quarré; & cela dans la supposition que la force du choc de cette même matiere seroit près de deux millions cinq cens mille fois plus foible que celle de l'air; ce qui paroît déjà difficile à croire. Que sera-ce donc, si l'on est contraint de connoître que l'effort de la matiere celeste doit être beaucoup plus foible, pour devenir insensible; c'est-à-dire qu'il doit l'être du moins trois ou quatre millions de fois plus que l'air? Peut-on le supposer sans absurdité? C'est à cette supposition que M. *Saurin* dans le reste de son Memoire, s'applique à donner toute la vrai-semblance possible.

Il observe en premier lieu, que les fluides, suivant les divers degrez de leur densité, font plus ou moins d'effort contre les corps en repos; d'où il arrive, par exemple, que l'air mù avec la même vitesse que l'eau, doit faire 900 fois moins d'effort que l'eau, s'il est vrai que celle-ci soit 900 fois plus dense que l'air. Mais outre cette varieté d'impression, qui resulte des différens degrez de densité, c'est-à-

ou moins de resistance a la
qui est la même chose , e
particules ont plus ou moi
se déplacer ; ce qui peut
causes. La premiere qui si
différent degré de la densité
rapport à la situation des
ou moins serrées les unes ce
Le plus ou le moins d'ineg
surfaces des particules, & l
ou moins embarrassantes, se
causes qui méritent quelque
M. *Saurin* en ajoute une q
voir, le différent degré de
mêmes particules, qui leur
moins de facilité à passer pa
corps solides, & par consé
te ou diminuë la force de
corps en sont choquez.

L'ingenieur Auteur fait

bois de chêne contient de sa matiere propre , ne fait pas la vingtième partie du volume sous lequel il paroît ? Peut-être, ajoute M. *Saurin* , s'en faut-il beaucoup qu'il n'en fasse la millième, ou la cent-millième; mais au moins est-il aisé de démontrer qu'il n'en fait pas la vingtième; & c'est en effet ce que l'Auteur démontre. Mais il avance un paradoxe bien plus étrange. C'est que si l'on vouloit soutenir que dans un morceau d'or il n'y a pas de matiere propre la cent-millionième partie du volume, on le soutiendrait à la verité sans preuve positive, mais on pourroit défier hardiment les Physiciens de démontrer le contraire. Il s'ensuit de tout cela, Que le témoignage des Sens & de l'Imagination sur la solidité absoluë des corps n'étant d'aucune autorité, & la raison ne nous fixant sur ce point aucunes bornes, il est permis de donner à la tiffure des corps toute la rareté, comme à la matiere celeste toute la subtilité dont on a besoins; bien entendu, que de telles suppositions ne se trouveront pas combattues par des phénomènes différens de ceux qu'on voudroit expliquer par là. On ne sçauroit encore, selon l'Auteur, trop insister sur cette circonstance, Que les particules de la matiere celeste n'ayant ni figure ni grosseur déterminée, & chaque particule pouvant se diviser à l'infini, suivant les be-

A toutes ces connoissances
en ajoute une dernière; c'est
absurde & quelque incroyabl
cette rapidité prodigieuse qu'
matiere celeste proche de la
qu'elle ne s'y fasse pas sentir;
dité soit vraye, soit prétendi
tant une suite nécessaire des
Astronomiques les plus cert
qu'il s'attache à le démont
monstration est fondée sur la
pler, pour déterminer les
resses des Planettes qui tourn
Soleil à diverses distances,
revient au même, les diffé
de la matiere celeste qui le
l'Auteur trouve par son ca
vitesse qui convient à la
proche de la Terre, doit
la Terre à peu près comm

Les différentes Observations de Physique générale font au nombre de trois. On nous apprend dans la première la fabrique du chagrin qui nous vient de Turquie, & qui n'est autre chose que la peau de la croupe des chevaux & des mulets, bien passée, renduë la plus mince qu'il est possible, & tenuë sous la presse pendant un certain temps, après y avoir semé de la graine de moutarde la plus fine. On tâche dans le second, de rendre raison pourquoi le froid excessif de 1709, se fit sentir à Paris pendant plusieurs jours par un vent du Sud; ce que l'on attribüë aux montagnes d'Auvergne alors toutes couvertes de neige, & au reflux du même air que le Nord avoit poussé, & qui ne s'étoit réchauffé en aucun pais. On explique dans la troisième un autre phénomène singulier de ce même hiver, qui est Que la Seine ne se gela point entierement à Paris, & conserva touëjours libre le milieu de son courant, excepté qu'il y flotloit de gros glaçons. On doit ces Observations à MM. *Saugon, De la Hire, & Homberg.*

Les Articles concernant l'Anatomie viennent ensuite. Il y en a quatre, dont M. de *Fontenelle* nous donne les Extraits dans son Histoire, & dont les deux premiers ne paroissent qu'en cet endroit. Ils contiennent 1. le Systême de M. *Vieussens le fils sur le Délire mélancolique*; 2. les

particularitez de ces ar
cherches curieuses sur
quilles, par M. de Re
autres articles renvoy
Memoires, sçavoir,
tre sur un fœtus humain
lui de M. Mery, sur
rueux; 7. les Observ
sur les mouvemens de la
i. M. Vieussens le
le Délire mélancolique
son Pere, Que la p
pellée *centre ovale*, e
tions de l'esprit; Que
l'origine des nerfs, e
vaisseaux très-déliés e
subtilise au point de de
d'où il coule sous cett
petits vaisseaux infini
produisent tous les de

Suivant ces hypothèses , il paroît Que la santé de l'esprit considérée materiellement, est une suite du cours facile & regulier des esprits dans ces petits tuyaux; Que l'assemblage bizarre & quelquefois extravagant des idées pendant le sommeil, dépend du mouvement de ces mêmes esprits dans quelques-uns de ces petits canaux qui restent ouverts par hazard , & qui n'ont point alors de communication avec ceux dont l'ouverture serviroit à rectifier cette vicieuse combinaison d'idées: Que le cours trop rapide de ces esprits à travers tous ces petits vaisseaux également ouverts , excitant à même temps une foule d'idées très-vives , que l'ame ne peut ni distinguer ni comparer , cause la phrenesie : Qu'enfin l'obstruction de quelques-uns de ces tuyaux , où les esprits ne peuvent plus couler , dérochant absolument à l'ame les idées qui y étoient attachées, la perte de ces idées lui fera porter un jugement insensé dans toutes les occasions où elle ne peut en former un raisonnable sans ce secours qui lui manque; au lieu qu'elle jugera sainement dans toutes les autres; & c'est là justement le *Délire mélancolique*.

Cette supposition de M. *Vieuffens* est d'autant plus vrai-semblable , que toutes les circonstances qui favorisent cette maladie, sont très-propres à faire naître des

flexion, Qu'il n'y a
où il n'y ait quelque
ovale bien bouché.

2. Feu M. Gandolph
rine à Dunkerque,
l'Académie, s'est co
velle expérience, q
tain cas faire avec
la cornée. Il a fait
que cette operation
qui un coup donné s
tel épanchement d
aqueuse, qu'elle
obscurcie, avec exti
cet œil, sans nul au
dolphe desespérant de
promptement par d
grande quantité de
à la cornée de cet c

n'y resta aucune cicatrice des incisions, mais seulement une dilatation considerable de la prunelle, dont l'iris avoit sans doute perdu son ressort par la seule violence du coup, puisque conservant exactement sa rondeur, on ne pouvoit soupçonner qu'elle eût été endommagée par la lancette. Nous passons, pour abreger, par dessus quelques reflexions, dont M. *Littre* accompagne l'expérience de M. *Gandolphe*.

3. Le Memoire de M. *Geoffroi* le jeune sur les écrevisses de riviere, nous prouve la necessité qu'il y a de faire subir un nouvel examen aux anciennes Observations qui concernent l'Histoire naturelle, & qui demeurent souvent obscures, & comme ignorées, faute d'une semblable revision. La plupart des Naturalistes, par exemple, avoient cru que ces pierres, qui à raison de leur figure, s'appellent vulgairement *yeux d'écrevisses*, se trouvoient dans le cerveau de ces animaux. *Vanhelmont* est le premier qui ait avancé, Que ces pierres se forment, non dans le cerveau des écrevisses, mais autour de leur estomac. A qui doit-on s'en rapporter?

C'est sur quoi les nouvelles Observations de M. *Geoffroi* nous délivrent de toute incertitude, en nous apprenant; 1. Que les pierres qui se tirent de la tête des écrevisses, ne sont point dans leur cerveau, mais qu'elles tiennent à l'estomac,

qui

l'écaïlle est formée :
en quittant leurs écaïl
d'estomac, sans qu'il
lement dans les autres
tion de l'intestin : 4
se trouvent dans les é
de leur muë , après
enveloppées dans le
elles diminuent insen
leur entière destructio
res, ainsi que la mer
mac , servent de n
pendant la maladie q
Sur quoi l'Historien
gieuse diversité de c
vrages de la Nature ,
*Qui eût crû (dit-il) q
se nourrit de son propre
s'il y a quelque chose
il faut que ce so*

pierres; sur ce qu'elles sont disposées par couches comme le bézoard, ce que l'Art auroit peine à imiter; sur ce que par la calcination elles se noircissent, s'exfolient, & rendent une odeur urineuse, ce qui marque qu'elles viennent originairement du regne animal. Outre la vertu absorbante, qu'on leur attribue d'ordinaire, l'Auteur ne doute pas qu'elles n'ayent d'autres proprietés, & il nous cite à ce propos une malade, attaquée d'une érési-pele au visage après une prise d'yeux d'écrevisses, & qui déclara depuis à son Medecin surpris de cet accident, que pareille chose lui étoit arrivée toutes les fois qu'elle avoit mangé des écrevisses; en quoi elle avoit un fils qui lui ressembloit. Cette espece d'antipathie contre les écrevisses fait ressouvenir l'Auteur de celle que ces animaux ont contre les porcs, dont la seule approche (dit-on) les tuë infailliblement.

4. Les Observations de M. de *Reaumur* sur les limaçons & sur d'autres especes de coquillages, l'ont conduit à une découverte d'autant plus curieuse sur la formation des coquilles en général, qu'elle a toute la grace de la nouveauté, & qu'il ne paroît pas jusqu'à présent qu'aucun Auteur puisse lui en disputer la gloire. Il a reconnu par des expériences réitérées & qui ne laissent aucun doute, Que la coquille
des

germe contenu dans l'œuf
mal ; mais à une mat
pierreuse, qui transpire d
se durcit ensuite à l'air.
que quoi que cette coq
d'os par rapport à l'anim
elle ne croît pourtant pas
par un suc qui circule au
même ; mais par une ad
re de parties qui se colle
autres, comme on le suppo
dans les pierres & les mine
On peut aisément se con
te vérité, en cassant quel
la coquille déjà formée.
ra la partie du limaçon qu
portée laisse à nud, se c
queur gluante qui transpire
pores de la peau, & qui
se c

coquille d'un jeune limaçon, qui, par exemple, n'a encore que deux de ces circonvolutions, ne sont pas plus grands, ou ce qui revient au même, n'ont pas plus de diamètre que les deux premiers tours de la coquille d'un limaçon plus âgé, qui en aura quatre, si l'on veut. Ce qui montre évidemment que ce qu'il y a une fois de formé dans la coquille n'es'augmente plus, mais seulement reçoit un nouvel allongement, par l'addition d'une nouvelle matiere, que transpire la partie du limaçon, qui par son accroissement se trouve à découvert, & dénuée de coquille. Cela se confirme encore par cette observation, Que les premiers tours de spirale qui dans la coquille d'un jeune limaçon n'ont ni moins de longueur ni moins de largeur que dans celle d'un plus âgé, ont cependant moins d'épaisseur: ce qui fait voir Que la partie de l'animal qui seroit demeurée nuë par son accroissement, est celle qui a travaillé à se couvrir, & que celle qui étoit déjà couverte, ne laissant pas pour cela de transpirer toujours, a augmenté l'épaisseur de sa couverture.

M. de *Reaumur* explique ensuite d'une maniere très-ingenieuse & très-vrai-semblable l'origine des diverses couleurs qui teignent ordinairement ces coquilles, & qui y tracent des rayes spirales. Pour cela il a recours à ce qu'on appelle le col-
lier

ou des rayes de différentes
détail plus particulier de ce
que nous meneroit trop loin
ne pouvons mieux faire que
sur cela au Memoire même
Reaumur.

Dans les diverses Observations
qui sont en grand nombre
lé 1. De la femme d'un Bo
accouchée de quatre filles qui
à différens termes ; ensuite ,
informe ; puis de deux en de
cinq nouveaux enfans , tant
filles, tous bien formez ; tous
qui furent tous baptisez ou
Des deux yeux d'un homme
prétendues cataractes , ouverte
ce de l'Académie , & dans
trouvé les crySTALLINS qui e
par leur milieu.

irregulieres , dont quelques-unes étoient suspendues par de petits ligamens ; trouvé dans un abcès situé sur la surface du grand *trochanter* du *femur* droit ; dont il sortit une poilette & demie de sang très-fluide, mais d'un rouge obscur. (On est redevable de ces 3 dernieres Observations à M. Méry.) 5. D'une loupe placée sur l'épau-
 le d'un homme depuis 4 à 5 ans , grosse comme un pain d'un sol , laquelle n'étoit qu'un kiste ou sac membraneux , mince, & d'un tissu fort lâche, rempli d'une graisse molle, & qui avoit toutes les qualitez des graisses ordinaires. 6. D'une femme qui portoit ses enfans du côté droit , & qui étoit incommodée d'une oppression de poitrine , d'une difficulté de respirer, & de palpitations de cœur ; dans laquelle on trouva par l'ouverture qui s'en fit après sa mort , les ligamens large & rond de la matrice du côté droit, plus courts, plus compactes, & plus gros que ceux du côté opposé ; le grand lobe du foye de figure conique, long de neuf pouces, large de quatre à sa base qui étoit sa partie inférieure, & de deux à sa pointe, entrant jusques dans la partie moyenne de la cavité de la poitrine ; & tous les autres visceres du même côté dérangez dans leur situation , pour avoir été violemment poussez par la matrice de bas en haut. 7. De deux poulets qui avoient chacun deux

cœurs

leurs vaisseaux sanguins ; & n'a
tre singularité , sinon qu'ils é
chez tous deux par leur veine
rieure à un des lobes du foye.
tre a fourni ces trois Observations
ne playe large de deux doigts
la pointe d'une palissade , au
la matrice d'une femme grosse
mois , & par laquelle après divers
sortirent au bout de 27 mois ,
d'un petit squelette de six à sept
qui montre que les playes de
ne sont pas toujours mortelles
Observation a été communiquée
Faugéon.) 9. De l'erreur dans
été les Naturalistes touchant
auxquels ils ont cru que les épines
sont herissées , servoient de lieu
lieu qu'ils en ont de véritables

appelez *vers cucurbitaires*, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec la graine de courge, en Latin *cucurbita*; & dont le pere étoit mort d'une pleuresie, pendant laquelle il avoit jetté un ver plat & fort long. (C'est M. *Gandolphe* qui a fait part à l'Académie de ces deux Observations, & qui fait sur la dernière diverses reflexions curieuses & sensées.)

Nous sommes obligez, pour ne point donner trop d'étendue à cet Extrait, de renvoyer à un autre Journal, non-seulement la *Chymie* & la *Botanique*, mais encore tous les articles qui appartiennent aux *Mathématiques*.

VIBIUS SEQUESTER de Fluminibus, Fontibus, Lacubus, Nemoribus, Paludibus, Montibus, Gentibus; quorum apud Poëtas mentio fit. Ex recensione FRANCISC. HESSELI, cum ejusdem annotationibus. C'est-à-dire: *L'Ouvrage de Vibius Sequester touchant les Fleuves, les Fontaines, les Lacs, les Bois, les Marais, les Montagnes, & les Nations dont il est parlé dans les Poëtes; revü par M. Hesselius, qui y a joint des Notes. A Rotterdam, chez Arnould Willis, Libraire. 1711. in 12. pagg. 295. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.*

de la que vobis sequitur
temps de Lucain, ni peu de
lui. Sa diction n'est pas assez
ce siecle-là. Son Opuscule
en autant de titres qu'on voit
de matieres, dans celui qui
mencement. Il l'adresse à Vir
appelle son fils, en l'assurant q
vûé de lui-être utile dans sa
C'est un petit Recueil sec de r
par ordre alphabetique. Le
fleuves est *Achelous*, & le der
qui coule dans la Licie. La pr
taine est celle d'*Aganippe*, qu
la Beotie, & la derniere cel
mus, que Sequester place d
toire de Lacedemone; & ain
Dans ce volume la Préfac
d'une Lettre de M. Reland,
quelques remarques de ce f

avoit auffi en Cilicie une ville appellée Thebes. Il cite enfuite Pausanias, Stace, Lutatius, & Hygin, pour prouver l'existence du fleuve dont il s'agit; mais comme ces Auteurs ne font mention que de l'*Amymonius*, il se croit en droit de dire que le texte de Vibius doit être corrigé, puisqu'on y lit *Aminone*. C'est quelque chose, que de rétablir ce nom-là, ajoutet-il, mais je ne voi pas comment on peut le faire cadrer avec le reste de l'article. Le fleuve Amymonius n'arrose que le país d'Argos, & il n'est voisin ni de Thebes de Beotie, ni de Thebes de Cilicie, ni de Thebes d'Egypte. Voila où en est demeuré l'Auteur. M. Pauw pousse plus loins ses conjectures. Il remarque, après Quinte-Curſe, Pline, & Vibius même dans la liſte des lacs, qu'il y avoit près du Temple de Jupiter Ammon dans la Libye, une fontaine celebre, qui formoit un étang, & dont l'eau ſans doute s'écouloit. Cet écoulement devoit, ſelon lui, faire un petit fleuve, qui pouvoit être appellé *Ammon*. Ainſi il n'y a qu'à lire dans Vibius, *Ammon Libya non longè à Thebis*; puisque Thebes d'Egypte n'étoit pas éloignée de la contrée de Libye, où étoit le bois, le Temple, & la fontaine de Jupiter Ammon.

Après ces Lettres on voit quantité d'additions que l'Auteur a faites à ſes Notes.

de, en 1514. On en fit une
Edition à Lyon. Simlerus luy
fit sur deux Mss. le remit sous
Basle en 1575. Mauffac se fit
cette Edition, en faisant réviser
à Toulouse Vibius Sequester, par
lequel on a vu dans le Traité que
Plutarque a fait de la guerre
des fleuves & les montagnes.
L'éditeur a profité du travail de
tous les correcteurs, & d'un
amas de corrections que
Nicolas Heinsius avoit faites à
Paris, par le sieur de Mauffac,
après l'avoir corrigé d'un
Manuscrit de Jacques Revius.

A la suite du texte M. Hessel
a inséré dans ce volume, 1. Des Extraits
de plusieurs Commentateurs, qui peuvent
donner du jour à Vibius Sequester
sur plusieurs endroits des Poètes,
d'où Vibius a semblablement tiré
ce qu'il a inséré dans sa
petite Compilation. 3. Un grand
nombre d'articles transcrits d'un
Ouvrage de Jean de Rheggio
en 1481, sous le nom de

Jean Jacques Claude, & quelques Extraits de Lettres de Sçavans qui tâchent d'expliquer ce que c'est que l'*Oaxes*, terminent le volume. *Oaxes* est marqué par Vibius au nombre des fleuves de l'Isle de Crete: *Oaxes Creta à quo civitas Oaxia. Varro hoc docet:*

*Quos magno Anchiale partus adducta dolore
Et geminis capiens tellurem Oaxida palmis.*

Ces vers sont du Poëte Terentius Varron, selon Ange Politien. Ils sembleroient d'abord, avec l'article qui les précède, propres à expliquer ce vers de Virgile:

*Pars Scythiam, & rapidum Creta veniemus
Oaxem;*

mais la plûpart des Commentateurs ont peine à s'imaginer que Virgile ait été capable de joindre ensemble deux pais aussi éloignez l'un de l'autre que le sont la Scythie & l'Isle de Crete. Ils lisent donc *creta* sans en faire un nom propre, & par *Oaxes*, ils entendent le fleuve *Oxus*, qui, à ce qu'ils racontent, entraîne de la craye avec ses eaux. Et comme leur opinion souffriroit encore quelques difficultez, s'ils laissoient en Crete une riviere nommée *Oaxes*, ils nient qu'il y en ait jamais eu une de ce nom-là dans cette Isle, & font

capitale; mais
çait que cette ville avoit
d'un fleuve nommé Oaxes.

Les Divertissemens de Seaux.
& se vendent à Paris, chez

LE Livre qui porte ce titre
recueil de petites Pièces
de Poësie & de Prose, qu'on doit
tôt comme des amusemens
de compositions méditées. Ce
vrai dire, que des espèces
propres seulement pour les
les ont fait naître. Ce qui
leur qui les a ramassés, &
seroit pas à ceux qui ne
Seaux, ni les personnes qui
ordinaire, de s'arrêter à cet
ce qu'ils y pourroient trouver
d'endroits qui leur paroissent
gibles. Toutes les personnes
de Seaux. ou

extrêmement touché , & que c'étoit en quelque sorte les rendre toujours presentes , ce dessein fut fort bien reçu , sans que l'on s'engageât pourtant à l'exécuter. Ceux qui devoient y prendre le plus de part , nous dit-on , dans la Préface , oppo- soient beaucoup de difficultez ; entre au- tres , que ces Pieces échapées au hazard & sans preparation , n'auroient point les graces ni la justesse qu'on auroit pû leur donner , si l'on avoit cru les exposer au grand jour , & leur faire essuyer une critique se- rieuse & réfléchie ; que les Lecteurs de sens froid n'entrent point en considération ni des sujets , ni des lieux , ni des ordres reçus , ni de la précipitation où l'on est quelquefois entraîné. Cette juste défiance n'a point prévalu , les aimables assem- blées de Seaux ont toujours rappelé la satisfaction que ces Pieces avoient donnée. On en a fait diverses fois des lectures , qui ont été *aussi applaudies en corps* qu'elles l'avoient été en détail ; on ne s'est pas contenté d'entendre lire , on a dit qu'il falloit du moins que toutes les personnes qui y étoient nommées ou intéressées en eussent chacune une copie , sur-tout celles qui composent cette Cour choisie , que Madame la Duchesse du Maine s'est atta- chée sous le nom de l'*Ordre de la Mouche à miel*. Toutes en firent de grandes ins- tances , & l'on a conclu enfin , à la plura-

jet, on a trouvé des sujets
les mêmes choses qui a
de plaisir; la mort de
ces, & d'autres personnes
souvent nommez dans
plûtôt obligé à donner
perte, qu'à retracer des
ils avoient partagé &
L'Editeur fait sur ce sujet
également curieuses & sç
croyons devoir copier ici
„ toutefois, dit-il, se
„ perdre de ce qui nous
„ personnages; c'est une
„ ne dans les siècles éclair
„ lire tout ce qui regarde
„ lustres. L'Histoire con
„ rité leurs actions éclatant
„ hautes vertus; mais on
„ tenir des circonstances
„ ticulière. Montagne t
„ il fait de ces sortes de

„ Romains. Il va chercher jusques dans
„ la vie du vieux Caton , & dans les se-
„ crets les plus retirez de son domestique,
„ des paroles plaisantes , pour montrer
„ qu'un si grave Censeur se dépouilloit
„ quelquefois de son austere severité. Nos
„ Historiens , poursuit l'Auteur , parle-
„ ront des Sieges & des Batailles où s'est
„ trouvé feu M. le Duc ; de la Bataille
„ de Nerwinde , dont il termina le succès
„ par son intrepide valeur ; ils décriront a-
„ vec quels applaudissemens nos Soldats
„ le voyoient mêlé avec eux à la tête de
„ la tranchée , & dans le fort des plus
„ dangereuses attaques. Ils n'oublieront
„ pas les guerres de Hongrie , où feu M.
„ le Prince de Conti s'est signalé à la vûe
„ de tant de fieres Nations. Ils diront
„ comme son courage & ses conseils ont
„ éclaté dans toutes les grandes actions
„ qui se sont passées en Flandres. On
„ sçait combien l'un & l'autre de ces Prin-
„ ces avoient l'esprit orné , & l'on verra
„ qu'ils sçavoient l'emploier en des diver-
„ tissement ingenieux. Feu M. le Duc
„ de Nevers étoit bien digne de les se-
„ conder , lui qui avoit joint la force &
„ la beauté de l'ancienne Poësie de Ro-
„ me avec toute la pureté & toute la dé-
„ licatesse du langage François. Après avoir
„ fait admirer si justement l'élevation de son
„ genie dans ces beaux vers qu'il s'est obstiné

fion en avertissant qu'on
ici des chansons & des transports
qui ne sont que des agrémens
& de simples inspirations des M
ajoute que la Princesse qui s'y
souvent chantée, vouloit ainsi
douce liberté, & par une cha
meur, animer la gayeté de se
» On me permettra en finiffa
» de remarquer en général
» baisser la magnificence & la
» qui se trouvent dans les fêt
» ce n'est pas ce qu'il y faut
» c'est la maniere dont Mad
» chesse du Maine prépare ce
» au Prince à qui elle est si étro
» c'est le soin dont ce Prince
» même à l'envi à tout ce c
» de lui plaire. Tous ces ag
» ces charmes, dont on verra
» re, leur sont également dûs
» l'impression commune de

du Maine. Elles ont été élevées ensemble
dans ce Couvent.

Retirée en ces lieux, où par mille détours
L'Oïse vient embellir l'agréable retraite

Qui vit couler vos premiers jours,
Dans une paix la plus parfaite,
F'ose avec vous m'entretenir.

De qui vous doit encor surprendre davantage,
Pour vous en rappeler le tendre souvenir,
F'ose des doctes Sœurs emprunter le langage,
Quel orage sur moi va bientôt éclater!

Et de quel air me vont traiter

Les Docteurs fameux du Permesse,

Qui sont près de vous chaque jour,

Et qui, pour plaire à V^{otre} Altesse,

En langage des Dieux vous vont faire la cour?
Au nom de Malezieu, d'une frayeur extrême

Je sens mon esprit pénétré;

Un pecheur endurci, sur la fin du Carême

Craint moins l'approche du Curé.

Oh quoi! dira d'abord l'Auteur de Penelope,

Croit-on que Pegase galope

En faveur du premier qui veut le faire aller?

Il n'est point Apollon qui m'a servi de Maître;

Que mes vers soient bons ou méchants:

En défaut de l'esprit le cœur les a fait naître,

Amour, qui les dictoit, vous les rendra
touchans.

Je vis dans une solitude,

Et mon cœur a formé la flatueuse habitude

De vous aimer et de vous voir;

F'y ressens un penchant
Sans cesse vers la Cour
pelle;

Mais si vous en croyez a
delle,

Ce charme est d'être

Réponse de Madam
Maine; elle est de M.
de M. Malezieu.

Quelle touchante voix vi
Quel Orphée a dicté vôt
L'Ame du grand Mall
Corneille,

Religieuse à Maub

A-t-elle fait cette

Est-ce qu' Apollon

De l'Hippocrène &

Sur les bords d'Oii

Où de tout temps regna la parfaite Raison,
 Et qu'aujourd'hui gouverne une sage Heroïne,
 Qui par des miracles nouveaux,
 Loin du Peuple profane, a fait sourdre les
 eaux
 D'une source argentine.
 Ce n'est plus Castalie, & ses foibles ruisseaux;
 C'est la Fontaine Palatine,
 Qui met dans les Esprits une verve divine,
 Et produit les vers les plus beaux.

*Mœurs & Coûtumes des François dans les
 différens temps de la Monarchie. Par M.
 LOUIS LE GENDRE, Chanoine de l'E-
 glise de Paris. A Paris, chez Jacques
 Colombat, Imprimeur ordinaire de Ma-
 dame la Dauphine, & des Bâtimens,
 Arts, & Manufactures du Roi, ruë S.
 Jacques, au Pelican. 1712. in 12. pagg.
 353.*

CH A Q U E temps, comme chaque païs,
 a ses mœurs & ses coûtumes. Les
 mœurs des François ont plus changé que
 celles des autres Nations. L'Histoire de
 la Monarchie en fournit la preuve. Mais
 comme les époques de ces changemens,
 si elles demeueroient confondues dans un
 amas d'autres faits dont l'Histoire se trouve
 chargée, échaperoient peut-être à l'atten-
 tion ou à la memoire du Lecteur, M.
 Le Gendre, qui acheve, à ce qu'il nous

le sujet du Livre
rler.
d'abord l'origine des
oins l'opinion & les
ars sur cette origine.
que pendant la pre-
rançoise commençoit
qui étoit le jour
es ans la revûe des
regne de Pepin, ce
i. Sous le regne des
e commença à Noël;
à Pâques. Ce fut
64, fixa l'année Ci-
r. A l'occasion des
t même endroit une
tion; le Roi & ses
t. Ces Officiers é-
Palais, l'*Apocri-*
le Chambrier, le
ndaire: „ Le Maire
Le Gendre, étoit
d'hui le Grand Vi-
le Chambrier don-
a Chambre du Roi,
la Chapelle; le
Écurie; le Bouteil-

„ler étoit chargé de tout ce qui regarde
„la bouche; & le Referendaire, de l'ex-
„pédition des Lettres.”

Les Evêques & les Abbez les plus puissans étoient mandez à ces Assemblées, qu'on appelloit les Assemblées du Champ de Mars, ou de Mai, parce qu'elles se tenoient en pleine campagne le premier jour de l'un ou de l'autre de ces deux mois. Les Evêchez étoient riches; ils donnoient un grand pouvoir; on les préféroit aux plus beaux emplois. Vaimire, quoi que Duc de Champagne & Général d'Armée sous le regne de Thierrî I. eut peine à obtenir l'Evêché de Troyes pour recompense de ses services. C'étoit dans ces Assemblées qu'on déliberoit de tout ce qui concernoit la Nation. Chacun opinoit, & la pluralité des voix faisoit la décision. On y donnoit des Tuteurs aux enfans du Roi, & des Regens à l'Etat. C'étoit là que les Commissaires qu'on avoit envoyez dans les Provinces pour informer des mœurs & de la conduite des Juges, venoient en faire leur rapport au Roi, qui se faisoit un honneur de rendre la Justice en personne. On apportoit des précautions infinies pour la conviction des accusez; l'artifice en abusoit pour l'impunité du crime. Il falloit 72 témoins contre un Evêque, 40 contre un Prêtre, plus ou moins contre les Laiques, selon l'importance

S SÇAVANS.

par un cri public, les
le Peuple de favoriser
les Combattans. L'ac-
rve l'Auteur, par force
oient les Champions,
ant sonné, ils en ve-
and ils s'étoient donné
qui étoient marquez
s jettoient en l'air une
les Champions que le
uroit jusqu'à la nuit a-
cusé étoit réputé vain-
incu étoit celle qu'eût
on l'accusoit.

de justifier l'innocen-
un fer qu'on faisoit
ou un gantelet, dans
main, ou une barre
On envelopoit ensui-
ic fermé exactement,
la Partie apposoient
3. jours après on ne
are sur la main de l'ac-
é absous. Si, au con-
ffoit, on le déclaroit
oit aussi la main dans
avec les mêmes céré-
roit les mêmes consé-
moins de mystere dans
roide, dont on usoit
uple. Après quelques
sur le Patient, on lui
lioit

lioit les pieds & les mains, & on le jettoit à l'eau. S'il furnageoit, on le traitoit en criminel; s'il enfonçoit, il étoit censé innocent. Ces cruelles épreuves étoient appellées les Jugemens de Dieu; celles qui se faisoient par le combat étoient alors si autorisées, que François I. permit trois Duels, & qu'on voit même qu'en 1386, une femme s'étant plainte à son mari qu'un Gentilhomme avoit attaqué par force sa pudeur, & le Gentilhomme l'ayant nié, il y eut un Arrêt du Parlement, qui ordonna que le mari se battroit contre l'accusé, qui eut le malheur de succomber, quoi qu'innocent.

L'Auteur parle de la Medecine qui a été en usage dans les premiers temps. Elle consistoit, dit-il, à prévenir le mal, à le souffrir avec patience, à faire diette le plus qu'on pouvoit, & à joindre à ce regime quelques remedes du pais. Les Pauvres de la Campagne pratiquent encore avec succès cette Medecine naturelle. L'Auteur observe que jusqu'au temps de François I. la dissection du corps humain a passé pour un sacrilege, & que l'Empereur Charles-Quint fit consulter les Theologiens de Salamanque, pour sçavoir si en conscience on pouvoit dissequer un corps. Il touche ensuite quelque chose de l'ancien état du Droit Ecclesiastique & du Droit Civil. Il parcourt de même toutes les Sciences & tous les Arts; il nomme ceux

le goût d'aujourd'hui
té. Cet Ouvrage est un Recit
curieux, écrits avec grace, &
précis, qui soutient l'attenti
teur, & excite de plus en plus

T A B L
D E S L I V R

M A R S 17

JAC. PERIZONII, *Egyptiarum*
vestigatio.

ARCHON, *Histoire Ecclesiastique*
Rois de France.

ANGRAN DE RUENEVE,
P. Agriculture & le Jardinage.

JO. PHIL. MARHEINICKEN,
Histoire de l'Eglise par Demandes &
ritu prophetico Ecclesie N. T.

T A B L E D E S L I V R E S .

| | |
|--|-----|
| <i>Recueil de plusieurs Pièces d'Eloquence présentées à l'Académie Fr. pour le Prix de l'année 1711.</i> | 302 |
| J. O. PHIL. ELVERT , <i>Disputatio sistens Millepedas.</i> | 309 |
| WOOLHOUSE , <i>Experiences de ses Operations manuelles sur l'Oeil.</i> | 311 |
| PRE'FETIT DE GRAMMONT , <i>Traduction en Vers François de l'Art Poétique d'HORACE, &c.</i> | 312 |
| FONTENELLE , <i>Histoire de l'Acad. R. des Sciences. Ann. 1709.</i> | 313 |
| VIBIUS SEQUESTER de Fluminibus, &c. ex recensione F. HESSELI. | 335 |
| <i>Les Divertissemens de Seaux.</i> | 340 |
| LOUIS LE GENDRE , <i>Mœurs & Coûtumes des François.</i> | 347 |

(4)

CATALOGUE UNIVERSEL
DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on trouve à
Amsterdam chez les WAESBERGE.

(On continuera ce Catalogue tous les Mois & on tâchera
d'avoir toûjours les Livres de ce Catalogue.)

Suite du Catalogue D'AVRIL 1711.

Andreoli (Jo. Franc.) *Controversiæ forenses.* fol.
Geneva. 1668.

Alfarii (Vincent.) *Vesuvius Ardens.* 4. Roma. 1632.

Ambrosini (Hyacinthi) *Phytologia, hoc est de plantis.*
fol. Bonon. 1666.

Ammanni (Pauli) *Medicina critica sive decisoria.* 4.
Lipsia. 1693.

— *Supellex Botanica.* 8. *ibid.* 1675.

— *Irenicum Numæ Pompilii cum Hippocrate.* 8.
ibid. 1689.

Asopi *fabulæ* Gr. Lat. 8, *Amstel.* 1659. *Ultraj.*
1685. & *aliorum.* *Ultraj.*

boni principis Gr. Lat. cum
nis. 8. *Lipsia*. 1669.
Aquilani (Francisci) Optica fol.
Aicher (Ottonis) Hortus variarum
& Nov. 8. *Salzburg*. 1676.
— Epitome Chronologica
Sacra & Profana. 4. *Colan*. 1
— Infantia, Adolescentia,
tas Imperii Romani. 12. *Nor*
— Tacitus Enucleatus. 12.
— De Comitibus veterum B
lisburg. 1678.
Amyraut (Moïse) Apologie pou
gion. 12. *Saumur*. 1647.
— Du Gouvernement de l'Es
— Morale Chrétienne. 8. *i*
— Le Ravissement de S. Pa
tre Sermons. 8. *ibid.*. 1660.
Abregé de la Jurisprudence Rom
port à ce qui est de nôtre usag
lombert. 4. *Paris*. 1671.
Anatomie du Corps Humain avec
Saint Hilaire. 8. *Paris*. 1698.
Academie des Sciences & des Ar
Vies & les Eloges des Hommes
Bullart. fol. *Brussel*. 1695. 2

DE LIVRES.

tomia Chirurgica cioè Istoria Anatom. del Corpo
lum. di Bernard. Genga. 8. Rom. 1673.

i-Gastorello overo Astrolog. Judiciaria di Giu-
pphe Frambotto. 12. Padova. 1659.

ophthegmas en Romanze, dichos de Sanctos pa-
res por L. L'Amazares. 8. Leon. 1673.

ronius (Joan.) Van de Beroeping der Predicante. 8.
Amphen.

ia of Handelinghe des Synodi tot Dordrecht. 4.
Dort. 1621.

pendix op 't manuaal tot het reglement der Wis-
selbanken. 4. Hage. 1630.

k (Joh.) Klaar bewys van 't Ademhalen der kin-
deren in s'moeders Lichaam. 4. Leeuwarde. 1693.

osta (Joseph) Historie natural en Moraal van de
Westersehe Indien. 4. Amsterdam. 1624.

(5)

M A Y 1711.

Dami (Cornel.) Observationes Theologico-Philo-
logicae, quibus S. Codicis Loca Illustrantur. 4.
Groninga. 1710

lensis (Alexan.) Summa Universæ Theologiæ. fol.
Colon. 1622. 4 voll.

lestinus (Christ.) De peccatis Ignorantiæ. 8. Colon.
1681.

— (Constant.) Theologi cujuspian paradoxo filius-
denuo retusus. 12. Ultraject. 1652.

lexandri (Natalis) Expositio Literalis & Moralis
Evangelii J. Chr. secundum 4. Evangelistas. fol.
Paris. 1703.

— Theologia dogmatica & Moralis. fol. Colon.
1698. 2 voll.

— Historia Ecclesiastica. fol. Paris. 1699. 8 voll.

— Institutio concionatorum tripartita. 8. Delphis
1701. Paris 1703.

— Paralipomena Theologiæ Moralis. 8. Delphis
1701. vide plura hujus Auctoris Gallice. No. 1.

nsaldus (Ansaldi de) de Commercio & Mercatura.
fol. Geneva. 1698.

in feudorum libros III. fol.
Argelas (Casar) De Legitim
Geneva. 1661.

———— De acquirenda possessi
Ammanni (Pauli) Praxis vu
Frankofurt. 1701.

———— Character Plantarum
1701.

———— Consilium de Institu
mendatione suscipienda, 12.
ra hujus Auctoris, No. 4.

Ampfingius. (Joan. Aff.) De r
8. Rostoch. 1623.

———— Dissertatio-Iarro Math
& Astronomix præstantia. 8.
Aitsingeri (Michael) Pentaplu
Antwerp. 1579. cum figur.

Aitsemâ (Leonis ab) Historia p
tractatæ. 4. *Lugd. Bat. 1654*
Alani ab Insulis Parabolæ, cum
bii. 8. Wratislau 1663

Alberti (Claud.) Organon i. e
trinarum omnium. 4. *Morgü*

Alberti (Andre.) De Perspe
ctam pertinente libri duo. fo

———— *(Valent.) Paranesis è*
Gerunt. Bussandorsii de fignis

DE LIVRES.

- A** Myraut (*Moïse*) Traité des Religions contre les Indifferens. 8. *Saumur* 1631. Voyez plusieurs autres Ouvrages de cet Auteur. No. 4.
- (*Balth.*) Introduction à l'Exposition de l'Apocalypse. 4. *Haye* 1658.
- Anatomie du Chretien par Sam. Durant. 8. *Geneve* 1629.
- Ancienne coûtume de prier & d'adorer debout, ou Abregé des Ceremonies anciennes & modernes. 12. *Delft.* 1700. 2 voll.
- Actions notables & plaidoiez de Mr. Servin avec les Arrêts suriceux. 8. *Paris* 1620.
- Anatomie de l'Homme par Mr. Dionis. 8. *Paris* 1696.
- Ablancourt vengé, contre Amelot de la Houffaye. 12. *Amsterdam* 1686.
- Abregé de la Geographie par des Demandes & des Reponses. 12. *Magdebourg.* 1709.
- Du Manifeste de Madame la Comtesse de Bentheim concernans les différens de cette famille. 12. *Haye* 1679.
- De la vie de Marie Therese Reine de France & son Oraison funebre par J. B. Bossuet. 12. *Paris* 1685.
- Curieux & familier de toute la Philosophie par Marandé. *Lyon.* 1648.
- A** Pologia delle Chiese Reform. delle Valle di Piemonte in difesa del Sig. Gio Legero contra le imposture di Valle nova. 4. *Harlem.* 1662.
- Del Pad. Poalo per l'Opposizioni del Card. Bellarmino alli trattati di Gersono sopra la validità delle scomuniche. 12. *Venetia.* 1675.
- Catechismo que se Ensena en las Yglesias reformadas. 8. 1628.
- Adriaense* (*Adriaen*) Oorspronck des Clooster levens. 8. *Loven.* 1570.
- Articulen van Vrede tusschen Carel de 2 ende Staten General. 4. *Haye* 1667.
- Barbette* (*Paulus*) Alle Medicinale Werken. 8. *Amsterdam* 1700.
- Advys van de Admiraliteit tot verskeringe van de Oostindische Rotourschepea 4. 1664.

- J U I
- A** Bichtii (Joan. Georg.) Ars distincta
interpretandi S. Scripturam. 8. Lipsiæ. 1710.
- Abrabanelus** (Isaaci) Præco salutis ex verborum
Henr. Mayi, cum vita Auctoris, adjiciuntur Emen-
dationes textus Rabbinici. 4. Francof. 1711. vide
plura hujus Auctoris. No. 1.
- Alegre** (Marci Anton.) Paradisus decoris Carmeli-
ci, cum Jo. Trithemii de Laudibus Ordinis Ca-
melitici. fol. Lugduni. 1639
- Aisfordi** (Michael.) Annales Ecclesiastici & Civiles
tannorum Saxonum Anglorum. fol. Leodii. 16
4 tom.
- Allatii** (Leonis) de Ecclesiæ Occidentalis & O-
talis perpetua consensione. 4. Colonia. 1648.
- De Symeonum scriptis, &c. 4. Paris. 1
- De purgatorio. 8. Francof. 1656.
- De processione Spiritus Sancti Græce. 12.
1658.
- Allinga** (Petr.) Vis Veritati illata repulsa. 4
Lodani 1682.
- Mantissa ad Duodecim erotematum d
Trajecti. 1679.
- Argentré** (Bertrand.) Commentarii in Co-
nes Ducatus Britannix. fol. Paris. 1660
- Arias de Mesa** (Ferdinand.) vatix resolu-
1672. ... liliis vandectarum f



